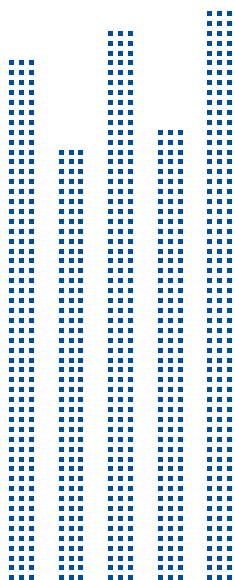


RAPPORT ANNUEL 2022

INSPIRÉS
À CROÎTRE ENSEMBLE,
MAINTENANT



iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis.

Fondée en 1892, l'entreprise figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

iA Groupe financier sert plus de

4 millions de clients

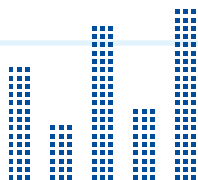
et emploie plus de

8 600 personnes



Notre raison d'être

Que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir.



Notre mission

Assurer le bien-être financier de nos clients en leur offrant des protections personnelles et des solutions d'investissement qui les aideront à atteindre leurs objectifs de vie.

Nos valeurs

Travail d'équipe
Climat de haute performance
Amélioration continue
Respect des individus et des distributeurs
Mentalité de service

BÂTIR POUR LE LONG TERME

Notre plan stratégique pour les prochaines années repose sur quatre axes stratégiques : la croissance, l'expérience client, l'expérience employé et l'efficacité opérationnelle. Chaque axe stratégique possède sa propre ambition. Les facteurs ESG représentent une autre composante essentielle de développement pour nous, faisant référence à des considérations sociales, environnementales et de gouvernance. Vous trouverez davantage d'information sur cette composante aux pages 4 et 5.

AXES STRATÉGIQUES

Croissance

Être une institution financière nord-américaine qui exerce des activités dans des secteurs considérés comme stratégiquement importants et où nous pouvons être un chef de file dans les marchés de masse et/ou intermédiaires

Expérience client

Être la compagnie répondant le mieux aux attentes de nos clients, le tout en partenariat avec nos distributeurs

Expérience employé

Être un employeur recherché pour une carrière stimulante

Efficacité opérationnelle

Optimiser nos activités par le biais de la technologie, de processus et du développement des compétences

ESG

Contribuer à une croissance durable et au bien-être de nos clients, de nos employés, de nos partenaires, de nos investisseurs et des communautés

Table des matières

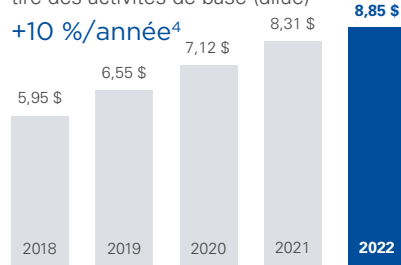
1	Faits saillants financiers
2	Création de valeur et bâtir pour le long terme
4	Développement durable
6	Message du président du conseil d'administration
8	Rapport du président et chef de la direction
11	Comité exécutif
12	Conseil d'administration
13	Rapport de gestion 2022
70	États financiers consolidés et notes complémentaires
146	Direction de iA Groupe financier
147	Bureaux de iA Groupe financier

PERFORMANCE FINANCIÈRE

BPA¹

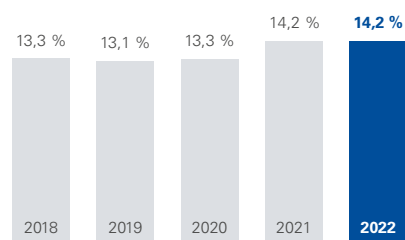
Bénéfice par action ordinaire
tiré des activités de base (dilué)

+10 %/année⁴



ROE¹

Rendement des capitaux propres aux actionnaires
ordinaires tiré des activités de base

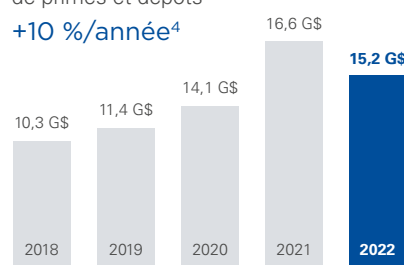


CROISSANCE DES AFFAIRES

Primes et dépôts¹

Primes nettes, équivalents
de primes et dépôts

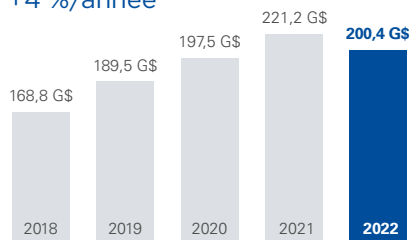
+10 %/année⁴



ASG/ASA^{1, 2}

Actif sous gestion et sous administration

+4 %/année⁴

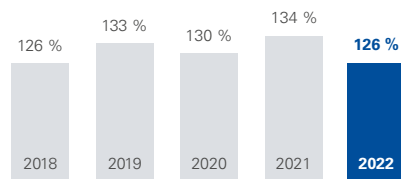


SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Ratio de solvabilité^{1, 2}

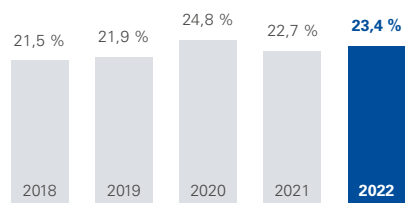
Au-dessus de la fourchette
cible de 110 % - 116 %

La transition vers les normes IFRS 9 et IFRS 17
aura un impact favorable sur le ratio de solvabilité



Ratio d'endettement^{1, 2}

Déventures et actions privilégiées/structure
du capital

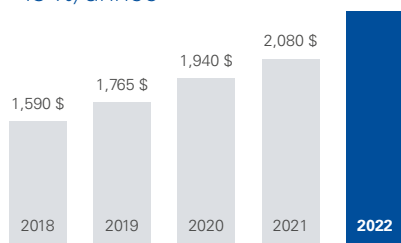


CRÉATION DE VALEUR

Dividende

Dividende par action ordinaire

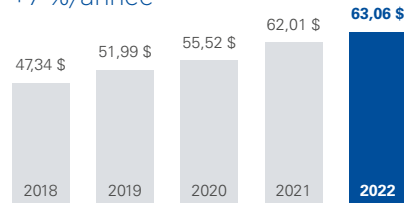
+13 %/année⁴



Valeur comptable^{2, 3}

Par action ordinaire

+7 %/année⁴



¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

² Aux 31 décembre

³ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres des actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

⁴ Taux de croissance annuel composé sur quatre ans

FORTE CRÉATION DE VALEUR POUR NOS ACTIONNAIRES

La progression du prix de l'action ordinaire de la société depuis le début de l'année 2000 témoigne à la fois de la robustesse de notre stratégie et de l'ampleur de notre croissance. Un investissement de 100 \$ au moment du premier appel public à l'épargne (PAPE) de la société, combiné au réinvestissement des dividendes versés, aurait atteint 1 593 \$ au 31 décembre 2022.

Rendement total

(Progression de la valeur du titre boursier en tenant compte du réinvestissement des dividendes, en fin d'année)



Meilleure performance des compagnies d'assurance vie au Canada

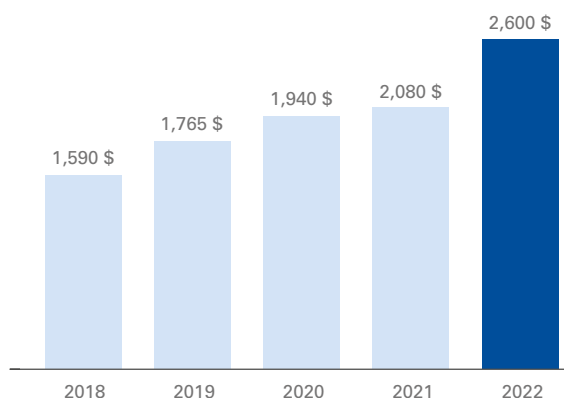


0,5 MILLIARD DE DOLLARS RETOURNÉS À NOS ACTIONNAIRES EN 2022

Dividende

Dividende payé par action ordinaire

+13 %/année²



Le dividende par action ordinaire versé en 2022 était supérieur de 25 % à celui de 2021.

La société a racheté plus de 3 millions d'actions ordinaires dans le cadre du programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités en 2022.

Le ratio de distribution du dividende, à l'intérieur de notre fourchette cible 25 % à 35 % du bénéfice tiré des activités de base, demeure une composante importante de notre stratégie de déploiement de capital.

¹ 3 février 2000, lorsque iA est devenue une société publique.

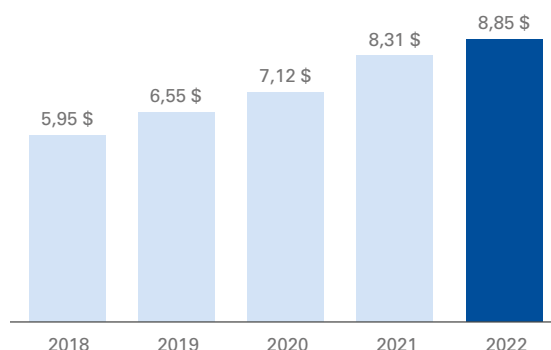
² Taux de croissance annuel composé sur quatre ans

BÂTIR POUR LE LONG TERME

Notre modèle d'affaires robuste nous permet de croître dans différents environnements macroéconomiques.

BPA¹

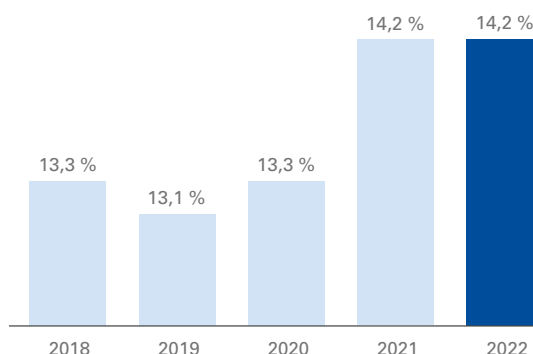
Bénéfice par action ordinaire tiré des activités de base (dilué)
+10 %/année²



BPA tiré des activités de base en hausse de 6 % par rapport à 2021

ROE¹

Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires tiré des activités de base



ROE tiré des activités de base de 14,2 % en 2022 et la moitié supérieure de la fourchette

BIEN POSITIONNÉS POUR CONTINUER DE CROÎTRE

sous les nouvelles
normes comptables
IFRS 9 et 17

- Rentabilité anticipée accrue découlant des impacts du nouveau régime comptable et de la hausse des taux d'intérêt.
- Valeur maintenue pour les actionnaires avec une augmentation de la valeur comptable de 10 M\$ au moment de la transition vers les normes IFRS 9/17³.
- Augmentation de 28 points de pourcentage du ratio de solvabilité au 31 décembre 2022, confirmant ainsi une position de capital robuste³.
- Plus de capital pour investissement et déploiement, pour croître et retourner aux actionnaires.

Des expériences client et conseiller récompensées

Notre objectif est que ce soit le plus facile possible de faire affaire avec iA.

Pour une deuxième année consécutive, la société s'est classée première dans le cadre du sondage *Advisor Perception Survey* pour le taux de satisfaction général.

Expérience employé supérieure

Nous avons à cœur de proposer une expérience employé supérieure en offrant de la flexibilité par le biais de notre programme *Travailler de n'importe où* ainsi que des carrières et des possibilités enrichissantes pour le développement des individus.



Cinquième au palmarès

Cinquième au palmarès Glassdoor des 25 meilleurs employeurs au Canada en 2023. Le classement est établi à partir des commentaires formulés anonymement sur Glassdoor par des employés, sur une base volontaire, dans le cadre d'une évaluation de l'entreprise.



Reconnue par Forbes comme l'un des meilleurs employeurs au Canada, se classant 75^e parmi les 2 900 entreprises évaluées.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financier non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesure.

² Taux de croissance annuel composé sur quatre ans.

³ La finalisation des états de la situation financière consolidés pour l'année terminée le 31 décembre 2022 en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 est en cours.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENGAGEMENT

Notre ambition est d’être une société qui contribue à la croissance durable et au bien-être de nos clients, de nos employés, de nos partenaires, de nos investisseurs et des communautés. Pour guider notre stratégie et entreprendre nos actions, nous nous sommes engagés en 2020 à soutenir cinq Objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations Unies. Ces objectifs visent à protéger la planète et à assurer la prospérité pour tous d’ici 2030. Les voici :

- Contribuer à la bonne santé et au bien-être;
- Promouvoir un travail décent et la croissance économique;
- Réduire les inégalités entre les pays et au sein de ceux-ci;
- Contribuer à des villes et à des communautés durables;
- Prendre des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Nous mettons l’accent sur la durabilité depuis des années et celle-ci fait partie intégrante de notre stratégie organisationnelle. Nous avons choisi d’intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à nos pratiques et nous y travaillons activement.

Rapport de développement durable

Pour voir toutes les initiatives et réalisations de la société, consultez le *Rapport de développement durable 2022*, disponible sur notre site Web à ia.ca.



NOS ACTIONS EN 2022

Finance durable

Comme groupe financier, nous croyons qu’il est important de maximiser nos efforts en finance durable. C’est pourquoi, en 2022, nous avons émis notre première obligation durable, dont le capital représente 300 millions de dollars. Cela fait suite à la publication de notre Cadre de référence des obligations durables, qui vise à élargir la capacité de iA Groupe financier de financer sa stratégie de développement durable pour soutenir ses engagements ESG. En parallèle, nous avons continué de travailler sur nos investissements responsables et avons lancé quatre nouveaux fonds ESG, portant le nombre de nos fonds socialement responsables à 24.

Environnement

Du côté environnemental, la lutte contre les changements climatiques est une priorité. En 2022, nous avons publié notre *Énoncé de positionnement sur les changements climatiques*, dans lequel nous avons exprimé notre ambition d’être, à l’avenir, parmi les meilleurs de notre industrie en Amérique du Nord en matière de changements climatiques. Dans le même esprit, nous avons analysé les divers risques et les opportunités associés aux changements climatiques et nous avons soutenu publiquement le groupe de travail sur la divulgation climatique (« GTDC ») avec notre rapport inaugural.

Chaque année, nous calculons nos émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les champs 1 et 2 afin d’établir des mesures concrètes pour les réduire. Nous avons également amélioré nos processus pour rapporter et quantifier certaines catégories de nos émissions de GES dans le champ 3, par exemple, une partie des GES émis par le biais de notre portefeuille de placements.

En 2022, nous avons continué de compenser nos émissions directes et indirectes des champs 1 et 2.



Social

iA Groupe financier a fait des progrès considérables en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (« EDI ») en 2022, en commençant par l'annonce de la nouvelle stratégie interne et gouvernance EDI. Cette nouvelle structure comprend la solidification du Centre d'expertise EDI avec un leader dédié et un conseiller additionnel. De plus, nous avons transformé notre comité Diversité et inclusion en un nouveau conseil EDI, qui comprend des personnes clés pour s'assurer que la voix des employés soit toujours entendue et que notre stratégie EDI s'aligne avec l'évolution de iA Groupe financier.

En 2022, l'éducation et la sensibilisation par rapport à l'EDI visait à combattre les biais et à améliorer le sentiment d'inclusion chez iA Groupe financier. Nous avons tenu des séminaires en collaboration avec nos Groupes-ressources d'employés (« GRE ») pour nous aider à éclaircir des sujets EDI importants tels que la culture autochtone au Canada, la sensibilisation LGBTQ+ (présentée par Olivia Baker de la Fondation Émergence), le syndrome de l'imposteur (présenté par Caroline Codsì), et bien plus.

En outre, de nouveaux GRE se sont formés au sein de la société, notamment le GRE LGBTQ+, le GRE Réseau des femmes et le GRE Réseau Accès, qui représente la communauté noire chez iA.

iA Groupe financier a poursuivi le déploiement de son vaste programme interne d'EDI et s'est formellement engagé dans un processus important lancé par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone pour obtenir la certification Relations progressistes avec les autochtones (RPA).

En plus de ce travail, la société a poursuivi la mise en place de son programme « Travailler de n'importe où » pour ses employés, qui adopte une approche souple basée sur le choix. Dans ce contexte, iA Groupe financier est engagé envers la santé et la sécurité de ses employés; c'est pourquoi il fait des

efforts considérables pour assurer leur bien-être. Nous sommes fiers d'avoir remporté la première place dans la catégorie Santé mentale et mieux-être – Grandes entreprises des Prix distinction.

En outre, la société développe et offre plusieurs produits et services responsables pour ses clients. Par exemple, l'Assurance collective offre un programme qui aborde les problèmes de santé mentale ainsi que la thérapie cognitivo-comportementale disponible directement en ligne.

Enfin, nous avons gardé le cap en matière de philanthropie en 2022, avec des contributions philanthropiques de 8,5 millions de dollars à diverses organisations qui aident les personnes vivant au Canada et aux États-Unis.

Gouvernance

iA Groupe financier a toujours accordé une grande priorité à l'établissement et au maintien d'une gouvernance saine et prudente au bénéfice de l'organisation et de ses parties prenantes.

Continuellement, nous nous appuyons sur les idées et les initiatives et nous revoyons nos pratiques afin de nous améliorer.

Notre cadre de gouvernance lie la culture d'intégrité à la mission de la société, à sa structure de gouvernance et à ses politiques et pratiques de gouvernance.

Nous adhérons aux meilleures pratiques de gouvernance afin de préserver l'indépendance du conseil et sa capacité à surveiller efficacement l'entreprise. Ces pratiques sont soutenues par une forte culture d'intégrité et d'éthique ainsi que par une approche saine et prudente en matière de gestion des risques. C'est pourquoi nous aidons toutes nos branches d'affaires à intégrer les facteurs ESG dans leur planification stratégique.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jacques Martin
Président du conseil d'administration

iA Groupe financier a maintenu en 2022 une situation financière solide et une bonne rentabilité, et ce, malgré les environnements économiques et de marchés particulièrement difficiles.

Le résultat du bénéfice par action et celui du rendement des capitaux propres (ROE) tirés des activités de base sont nettement à l'intérieur de leurs fourchettes cibles. À 126 % au 31 décembre 2022, le ratio de solvabilité est des plus robustes. Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires a atteint 817 millions de dollars.

Cette situation financière enviable a permis à l'entreprise de verser à ses actionnaires près d'un demi-milliard de dollars de capital en 2022 par le biais de dividendes et de rachats d'actions.

Dans les pages suivantes, le président et chef de la direction commente en détail la performance de l'entreprise et ses principales réalisations.

Expériences client et employé

iA Groupe financier a déployé un modèle d'affaires qui vise notamment à optimiser l'expérience client et la simplicité dans les relations de l'entreprise avec ses diverses parties prenantes. Le modèle iA est aussi caractérisé par la recherche de la croissance pour les investisseurs, pour les clients et pour les communautés, ainsi que par une excellente expérience employé.

L'expérience employé est en effet au centre de l'évolution des modes de travail de l'entreprise. Appelée « Modèle FLEXIBLE de travail iA », l'approche privilégiée par celle-ci repose sur une solution hybride et volontaire combinant à la fois le télétravail et la présence au bureau. Les administrateurs appuient avec enthousiasme ce modèle flexible, qui, nous en sommes convaincus, sera un élément moteur au soutien de la croissance continue de l'entreprise.

En 2022, iA Groupe financier a aussi poursuivi l'implantation de son vaste programme de transformation, lancé en 2021. Ce programme vise à assurer l'évolution continue de la stratégie numérique de l'entreprise, à maximiser son efficacité opérationnelle, à faire encore mieux dans le développement des talents et à améliorer sa vision 360 du client.

Développement durable

Le conseil d'administration se réjouit également de la démarche de développement durable de iA et soutient son ambition d'être une entreprise qui contribue à une croissance durable et au bien-être de ses clients, de ses employés, de ses partenaires, de ses investisseurs et des communautés.

L'entreprise s'est dotée d'une solide structure de gouvernance à cet effet. Celle-ci comprend un comité de direction, un comité d'actions et un réseau d'ambassadeurs en développement durable, lequel représente l'ensemble de l'organisation. Les orientations sont entérinées par le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration et sont encadrées par une politique de développement durable qui précise clairement les objectifs et les principes directeurs de iA en matière de durabilité.

Pratiques de gouvernance

iA Groupe financier a toujours accordé une très grande priorité à l'établissement et au maintien d'une gouvernance saine et prudente dans l'intérêt de l'entreprise et de ses parties prenantes.

Le Groupe adhère aux meilleures pratiques de gouvernance afin de préserver l'indépendance du conseil et sa capacité à superviser efficacement les activités de l'entreprise. Ces pratiques reposent sur une solide culture d'intégrité et d'éthique, ainsi que sur une approche saine et prudente de la gestion des risques.

À propos du conseil d'administration

Les noms de 14 candidats aux postes d'administrateurs pour iA Société financière et de 13 candidats pour l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers seront soumis au vote des actionnaires lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra le mercredi 10 mai 2023.

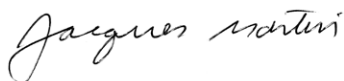
Un administrateur nous a fait part de sa décision de ne pas solliciter un nouveau mandat en 2023. Il s'agit de Mario Albert. Je tiens à remercier sincèrement monsieur Albert pour son apport remarquable aux travaux du conseil depuis qu'il s'y est joint en 2020. Mario nous a fait grandement profiter de son expertise dans divers domaines, dont la réglementation et les technologies numériques.

Puisque Ludwig W. Willisch siège déjà aux conseils d'administration de certaines filiales américaines de iA Groupe financier, il ne siègera dorénavant qu'au conseil d'administration de iA Société financière et des filiales américaines.

Au 31 décembre 2022, le pourcentage de femmes siégeant au conseil de iA Société financière était de 47 % (50 % pour les administrateurs indépendants). Si tous les candidats aux postes d'administrateurs présentés sont élus, le pourcentage de femmes qui siégeront au conseil en 2023 sera de 50 % (54 % pour les administrateurs indépendants).

Par ailleurs, le conseil s'est réuni à 11 reprises en 2022 et les différents comités ont tenu un total de 24 réunions. Le taux de participation a été de 98,7 % aux réunions du conseil et de 100 % à celles des comités.

Au nom des administrateurs, je tiens à remercier tous les clients, actionnaires et titulaires de polices pour votre appui et votre confiance. Je félicite et remercie aussi les hauts dirigeants de iA Groupe financier et tous les employés qui ont, encore une fois, accompli un travail tout à fait remarquable avec conviction et un sens profond de l'engagement.



Jacques Martin

Président du conseil d'administration

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Denis Ricard
Président et chef de la direction

INSPIRÉS À CROÎTRE ENSEMBLE MAINTENANT

La vision de iA Groupe financier représente la manière dont nous envisageons l'avenir. Notre raison d'être, qui vise à ce que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir, est le point de départ de cette vision, qui se décline ensuite dans nos trois formules gagnantes suivantes.

Notre première formule gagnante consiste à nous imprégner véritablement de l'expérience client. Cela signifie d'être constamment à l'écoute de nos clients afin de bien comprendre leur réalité, leurs besoins et ce qu'ils valorisent, afin par la suite d'être en mesure, à tous les niveaux de l'organisation, de leur proposer des solutions et une expérience extraordinaire.

La deuxième formule gagnante est de devenir des champions de la simplicité. La recherche de simplicité est un processus rigoureux qui, lorsque maîtrisé, génère d'immenses bénéfices. Chez iA, dans chaque geste, chaque jour, nous recherchons la simplicité en nous demandant comment faire les choses en moins d'étapes, en moins d'interactions, en moins de systèmes.

La troisième formule gagnante est d'être inspirés pour croître ensemble. iA est une organisation apprenante, où se côtoient un riche éventail de talents et de spécialités et où les employés apprennent constamment les uns des autres. Chaque situation du quotidien représente une expérience d'apprentissage, dans laquelle l'inclusion d'une diversité de points de vue est la clé de notre succès.

En 2022, iA Groupe financier a une fois de plus démontré la solidité et la force de son modèle d'affaires par les bons résultats enregistrés durant l'année.

La croissance des affaires est demeurée saine et forte dans la majorité des secteurs d'activité. La diversification de nos activités a permis de dégager des synergies et des complémentarités qui ont contribué à la réussite des ventes dans plusieurs secteurs. Cette bonne performance est également due en partie à l'étendue et à la diversité de nos réseaux de distribution, à l'éventail et à la pertinence de notre gamme de produits et de services, ainsi qu'à l'efficacité des outils numériques mis à la disposition de nos représentants, de nos clients et de nos employés.

L'Assurance individuelle rapporte une hausse de 35 % de ses ventes par rapport à l'année précédente, totalisant 387 millions de dollars en 2022. Les primes excédentaires ont augmenté de 52 %, tandis que les primes minimales ont progressé de 34 %.

Dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel, les ventes de fonds distincts et de fonds communs de placement se sont respectivement chiffrées à 3,9 milliards de dollars et 1,7 milliard de dollars en 2022, des résultats respectables compte tenu de la volatilité des marchés. Pour le fonds général, les ventes ont augmenté de 35 % pour atteindre 1,2 milliard de dollars en 2022. Les ventes totales se sont élevées à 6,8 milliards de dollars, comparativement à 8,8 milliards de dollars l'année précédente.

À l'Assurance collective, la division des Régimes d'employés a enregistré des primes en hausse de 11 % d'une année à l'autre, du fait de bonnes ventes et du maintien des contrats en vigueur. Dans la division des Services aux concessionnaires, les ventes ont augmenté de 13 % par rapport à l'année précédente et s'élèvent à près de 1,2 milliard de dollars pour 2022. La division des Marchés spéciaux a affiché une croissance de 50 % de son chiffre d'affaires, lequel s'élève à 322 millions de dollars.

Le secteur de l'Épargne et retraite collectives a enregistré des ventes légèrement supérieures à celles de l'année dernière, se situant à 2,8 milliards de dollars en 2022.

Dans le secteur des Affaires américaines, les ventes de la division de l'Assurance individuelle ont totalisé 143 millions de dollars américains, en hausse de 6 % par rapport à 2021. La division des Services aux concessionnaires a enregistré des ventes de 792 millions de dollars américains en 2022, comparativement à 806 millions de dollars un an plus tôt, une baisse principalement liée à la persistance des contraintes d'inventaires d'automobiles.

iA Assurance auto et habitation rapporte des ventes totales de 457 millions de dollars, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

L'actif sous gestion et administration a terminé l'année à 200,4 milliards de dollars.

Les primes et dépôts ont totalisé près de 15,2 milliards de dollars, comparativement à 16,6 milliards de dollars un an plus tôt. Cette variation s'explique par les défis occasionnés par le contexte macroéconomique difficile pour l'ensemble de l'industrie de la gestion de patrimoine.

iA Groupe financier a terminé l'année sur une note très positive avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 817 millions de dollars, un résultat par action ordinaire (BPA) dilué de 7,65 \$ et un rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) de 12,3 %. À 8,85 \$, le BPA tiré des activités de base, en hausse de 6 % par rapport à 2021, s'inscrit dans la fourchette cible et le ROE tiré des activités de base, à 14,2 %, se situe dans la moitié supérieure de la fourchette cible.

La position du capital de iA en 2022 est demeurée robuste et à 126 %, notre ratio de solvabilité a été supérieur à son objectif tout au long de l'année, en raison notamment de la génération organique soutenue de capital.

De plus, avec notre situation financière solide, près d'un demi-milliard de dollars de capital déployable a été retourné à nos actionnaires en 2022 par le biais de dividendes et de rachats d'actions.

Une transition réussie vers IFRS 9 et 17

L'année 2022 a été marquée par les travaux d'implantation des nouvelles normes comptables IFRS 9 et IFRS 17. Avant même leur application, nous avons pris des décisions et posé des actions afin d'assurer une transition qui permette de protéger la solidité et la qualité à long terme du bilan de l'entreprise.

En ce qui concerne la valeur comptable, l'impact de la transition vers IFRS 9 et IFRS 17 au 1er janvier 2022 est neutre. Au moment de la transition, le 1er janvier 2022, le niveau de la marge sur services contractuels (MSC) s'établissait quant à lui à 5,5 milliards de dollars et le ratio de solvabilité dépassait de plus de 20 points de pourcentage le ratio sous le régime de IFRS 4, ce qui aura un effet très favorable sur le niveau de capital disponible aux fins de déploiement.

L'augmentation significative du capital déployable et la transition vers le nouveau régime comptable IFRS 9/17 constituent des éléments favorables pour iA Groupe financier et sont de bon augure pour l'avenir.

Programme majeur de transformation

En 2021, nous avons lancé un vaste programme de transformation, visant à assurer l'évolution de l'entreprise dans les domaines stratégiques des expériences client et employé, des relations avec les conseillers et des technologies de l'information.

En 2022, nous avons déployé la structure de gouvernance de cet ambitieux programme et mis en place un nouveau modèle opérationnel cible qui vise à optimiser l'expérience client (CX), un pilier stratégique pour iA. Appelée CX globale, cette fonction d'affaires vise une orientation encore plus grande vers la croissance et la cohérence CX à travers toute l'organisation.

Notre vision de l'expérience client évolue continuellement pour que nous puissions devenir l'entreprise qui répond le mieux aux attentes de ses clients.

Développement durable

Toujours en 2022, nous avons lancé notre modèle FLEXIBLE de travail, Travailler de n'importe où, qui permet à la majorité des employés de choisir au quotidien l'endroit où travailler afin d'être le plus efficace. En complément, le modèle valorise une présence occasionnelle au bureau pour participer à des moments clés d'équipe. Ces moments ont comme objectifs d'augmenter le sentiment d'appartenance des équipes et de maximiser les échanges informels.

Nous avons optimisé nos environnements de travail pour répondre aux besoins croissants de collaboration et de socialisation des employés. En janvier 2023, nous avons procédé à la réouverture de notre siège social, au 1080, Grande Allée Ouest, à Québec. L'immeuble totalement remodelé offre de nouveaux services aux employés ainsi que des espaces leur permettant de socialiser et de travailler ensemble.

Pour favoriser le bien-être de nos employés qui travaillent de la maison, nous avons lancé un important programme de mobilier ergonomique. Nous avons aussi déployé un projet pilote de télétravail à l'international, intégré à nos modèles alternatifs de travail.

En janvier 2023, Glassdoor a publié son palmarès des 25 meilleurs employeurs au Canada et iA Groupe financier figure à la 5^e place. La liste comprend des entreprises qui emploient plus de 1 000 personnes dans différentes industries. Le classement est établi à partir des commentaires formulés anonymement sur Glassdoor par des employés, sur une base volontaire, dans le cadre d'une évaluation de l'entreprise. Toujours en janvier 2023, iA a également été reconnue par Forbes comme l'un des meilleurs employeurs au Canada, se classant 75^e parmi les 2 900 entreprises évaluées.

En 2022, iA Groupe financier a maximisé ses efforts en matière de finance durable. Nous avons émis notre toute première obligation durable, laquelle totalisait 300 millions de dollars.

Du côté environnemental, nous avons poursuivi la lutte contre les changements climatiques en continuant nos démarches pour réduire notre empreinte carbone et publié un énoncé de positionnement avec notre ambition en la matière.

Nous nous sommes aussi engagés à obtenir la certification du programme Relations Progressistes avec les Autochtones (RPA), du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. Nous reconnaissons ainsi que nos relations avec les communautés autochtones au Canada devraient être certifiées par des normes de pratique externes

proposées par des Autochtones. Nous sommes convaincus que notre approche globale et structurée est de nature à assurer la qualité et le succès de nos engagements dans le cadre de cette certification.

À cela s'ajoutent plusieurs éléments comme la flexibilité au travail ou encore l'équité, la diversité et l'inclusion qui renforcent et caractérisent notre culture.

À cet égard, je tiens à porter à votre attention que nous avons accru nos mesures pour assurer une participation et une progression toujours plus importante des femmes dans la direction de l'entreprise. En 2022, les nominations à des postes de haute direction ont été réparties à 50 % entre les hommes et les femmes. Nous nous sommes fixé une cible pour atteindre d'ici 2025 une plus grande équité des genres au sein de la direction principale de iA Groupe financier en ayant une proportion de femmes et d'hommes comprise entre 40 % et 60 %. Nous sommes en bonne position pour atteindre cette cible.

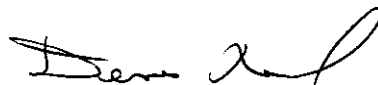
Changements au comité exécutif

Le 16 novembre 2022, iA Groupe financier a annoncé des changements à la composition de son comité exécutif.

Éric Jobin, auparavant vice-président exécutif, Solutions d'assurance et d'épargne collectives, a été nommé vice-président exécutif, Efficacité opérationnelle. Sean O'Brien, vice-président exécutif, Gestion de patrimoine, est devenu vice-président exécutif, Solutions d'assurance et d'épargne collectives et Marchés spéciaux. Ces changements sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2023. De plus, Michael L. Stickney, vice-président exécutif et chef de la croissance, assume aussi la direction des Services aux concessionnaires au Canada. Le 24 janvier 2023, nous avons annoncé que Stephan Bourbonnais avait été nommé au poste de vice-président exécutif, Gestion de patrimoine.

Ces changements apportés au comité exécutif sont des éléments charnières dans l'évolution de iA dans les domaines stratégiques de l'expérience client, conseiller et employé et des technologies de l'information.

Comme vous pouvez le constater, nous ne ménageons aucun effort afin d'être inspirés à croître ensemble maintenant, avec vous!



Denis Ricard

Président et chef de la direction

COMITÉ EXÉCUTIF



Denis Ricard

Président et
chef de la direction



Alain Bergeron

Vice-président exécutif
et chef des placements



Stephan Bourbonnais

Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine



Stéphanie Butt Thibodeau

Vice-présidente exécutive
et chef, Talents et culture



Éric Jobin

Vice-président exécutif
Efficacité opérationnelle



Renée Laflamme

Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne et retraite
individuelles



Pierre Miron

Vice-président exécutif
et chef de la transformation



Sean O'Brien

Vice-président exécutif
Solutions d'assurance
et d'épargne collectives



Jacques Potvin

Vice-président exécutif,
chef des finances et
actuaire en chef



Philippe Sarfati

Vice-président exécutif
et chef de la gestion
des risques



Lilia Sham

Vice-présidente exécutive
Stratégie et développement
corporatifs



Michael L. Stickney

Vice-président exécutif
et chef de la croissance

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jacques Martin

- Président du conseil depuis 2018
- Administrateur depuis 2011
- Administrateur de sociétés



Mario Albert

- Administrateur depuis 2020
- Administrateur de sociétés



William F. Chinery

- Administrateur depuis 2021
- Administrateur de sociétés



Benoit Daignault

- Administrateur depuis 2019
- Administrateur de sociétés



Nicolas Darveau-Garneau

- Administrateur depuis 2018
- Chef, Stratégie et Croissance chez Coveo Solutions inc.



Emma K. Griffin

- Administratrice depuis 2016
- Administratrice de sociétés



Ginette Maillé

- Administratrice depuis 2019
- Vice-présidente, Finances, administration et chef de la direction financière, Aéroports de Montréal



Monique Mercier

- Administratrice depuis 2019
- Administratrice de sociétés



Danielle G. Morin

- Administratrice depuis 2014
- Administratrice de sociétés



Marc Poulin

- Administrateur depuis 2018
- Administrateur de sociétés



Suzanne Rancourt

- Administratrice depuis 2021
- Administratrice de sociétés



Denis Ricard

- Administrateur depuis 2018
- Président et chef de la direction de iA Groupe financier
- Actuaire



Ouma Sananikone

- Administratrice depuis 2022
- Administratrice de sociétés



Rebecca Schechter

- Administratrice depuis 2022
- Vice-présidente senior et directrice générale de Dragon Ambient eXperience (DAX) chez Nuance Communications inc.



Ludwig W. Willisch

- Administrateur depuis 2021
- Administrateur de sociétés

Amélie Cantin

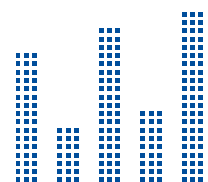
Secrétaire de la société

- Comité de placement
- ▲ Comité d'audit
- ▼ Comité des risques, de gouvernance et d'éthique
- ◆ Comité des ressources humaines et de rémunération



RAPPORT DE GESTION 2022

pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2022,
en date du 14 février 2023



Rapport de gestion 2022

15 Mise en garde

21 Faits saillants

25 Analyse par unités d'exploitation

26	Assurance individuelle
28	Gestion de patrimoine individuel
30	Assurance collective – Régimes d'employés
31	Assurance collective – Services aux concessionnaires
32	Assurance collective – Marchés spéciaux
33	Épargne et retraite collectives
35	Affaires américaines – Assurance individuelle
36	Affaires américaines – Services aux concessionnaires
37	Assurance auto et habitation

38 Rentabilité

38	Analyse selon la provenance du bénéfice [†]
40	Résultats selon les activités de base [†]
41	Analyse selon les résultats financiers

44 Situation financière

44	Capitalisation [†] et solvabilité [†]
45	Capitaux propres et financement
49	Contrôles et procédures
49	Autres éléments

51 Placements

52	Fonds général
57	Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

58 Gestion des risques

58	Principes et responsabilités en matière de gestion des risques
59	Cadre de gestion intégrée des risques

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Mise en garde

Constitution juridique et renseignements généraux

iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la société ») est une société à capital-actions constituée le 20 février 2018 sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*. Au moment de sa constitution, elle était une filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») et n'avait pas d'activités commerciales. Le 1^{er} janvier 2019, le plan d'arrangement antérieurement approuvé par les actionnaires de iA Assurance et entériné par le tribunal, a été complété et mis en place. Par conséquent, le 1^{er} janvier 2019, un certificat d'arrangement a été émis par le Registraire des entreprises et iA Société financière est devenue la société mère du groupe iA détenant la totalité des actions ordinaires de iA Assurance. Jusqu'au 31 décembre 2018, iA Assurance était la société mère du groupe iA. Au terme de l'arrangement, les actions privilégiées et les débiteures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. Les valeurs comparatives antérieures à 2019 présentées dans ce rapport de gestion sont donc les mêmes que celles de iA Assurance.

iA Société financière n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs (Québec)*. Toutefois, iA Société financière maintiendra la capacité à fournir, si elle estime nécessaire, du capital à iA Assurance afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs (Québec)* en matière de suffisance du capital. Aux termes d'un engagement, iA Société financière publiera trimestriellement la position de son capital. Une copie de l'engagement (auquel l'Autorité des marchés financiers est intervenante) a été déposée sous les profils SEDAR de iA Société financière et de iA Assurance à l'adresse sedar.com.

iA Société financière est régie par la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur le Vie (Québec)* (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur le Vie (Québec)* (la « Loi privée 2018 », collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée »). La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionnée le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement, ou indirectement, 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2022 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Société financière inc. et l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 14 février 2023.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Société financière :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de l'entité;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Société financière sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la société dans l'utilisation des capitaux propres.
- Bénéfice tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction, y compris l'incidence des rendements générés par les marchés financiers et les changements dans les taux d'intérêt liés (i) aux frais de gestion perçus relativement à l'actif sous gestion ou sous administration (RFG), (ii) aux polices d'assurance vie universelle, (iii) au niveau d'actifs appariant les engagements à long terme, et (iv) au programme de gestion dynamique des risques rattachés aux garanties des fonds distincts;
 - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
 - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
 - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
 - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles, et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers;
 - Remarque : Cette définition du bénéfice tiré des activités de base est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Les résultats tirés des activités de base pour les périodes qui précèdent le 1^{er} janvier 2021 qui sont présentés aux fins de comparaison ont aussi été calculés à partir de cette définition. Les changements apportés à la définition du bénéfice tiré des activités de base sont conformes à l'évolution constante des affaires et aident à mieux refléter et évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la société, tout en demeurant cohérents avec le concept général de la mesure et en maintenant une continuité avec la définition précédente;
 - *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle de la société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base, de même que le résultat net attribué aux actionnaires, sert de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la société et aide à mieux comprendre la capacité de la société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme;
 - *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.
- Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour mieux comprendre la capacité de la société à générer des bénéfices renouvelables, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la société;
 - *Rapprochement* : Le « résultat par action ordinaire (BPA) » est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est présenté dans le présent document.
- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation du rendement financier de la société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Composantes de la provenance du bénéfice, divulgué et tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Présente les sources de bénéfices en conformité avec la ligne directrice émise par le Bureau du surintendant des institutions financières et établie en collaboration avec l'Institut canadien des actuaires à partir des composantes suivantes :
 - a. Le bénéfice d'exploitation, soit la somme des composantes suivantes de l'analyse de provenance du bénéfice : bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, gains et pertes d'expérience, effet des nouvelles ventes, changements d'hypothèses et mesures prises par la direction;
 - b. Le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, qui représente la fraction du revenu net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période de déclaration qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des meilleures estimations;
 - c. Les gains et pertes d'expérience, qui représentent l'écart entre le revenu réel et le revenu qui aurait été déclaré si toutes les hypothèses faites au début de la période de déclaration s'étaient concrétisées;
 - d. L'effet des nouvelles ventes, ou *drain*, qui représente l'effet au point de vente sur le revenu net découlant de la souscription de nouvelles polices au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission;
 - e. Les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction, soit l'effet sur le revenu net avant impôts résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses actuarielles ou d'autres mesures prises par la direction. Des changements d'hypothèses peuvent survenir lorsque la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu des contextes économiques et financiers existants, ou découler de ses propres résultats en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires, entre autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la société, y compris, sans s'y limiter, de changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dessaisissements;
 - f. Le revenu sur le capital, qui correspond au revenu tiré des placements dans lesquels le capital de la société est investi, moins toutes les dépenses engagées pour générer ce revenu. La société considère aussi dans le revenu sur le capital les frais de financement provenant des débetures, l'amortissement des actifs intangibles en lien avec des acquisitions et les résultats de la filiale iA Auto et habitation (iAAH);
 - g. Les impôts sur le revenu, qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et qui comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs sur la vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. Ces impôts sont considérés comme une dépense aux fins de calcul du bénéfice d'exploitation;
 - *Raison d'être* : Fournissent des indicateurs supplémentaires pour évaluer la performance financière de la société et un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable pour les composantes de la provenance du bénéfice dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Mesure des prêts automobiles – Prêts émis :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Nouveaux prêts automobiles consentis au cours d'une période;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il s'agit d'un élément de la mesure conforme aux IFRS « activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie : achats liés aux placements » présentée dans les états financiers de la société.
- Mesure des prêts automobiles – Sommes à recevoir :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Comprend les prêts automobiles, les intérêts courus et les frais;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer les montants totaux à recevoir par la société dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Mesure des prêts automobiles – Taux de perte sur prêts autos moyen :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Représente les pertes sur prêts totales divisées par la moyenne des sommes à recevoir pour la même période;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer le rendement moyen de la société en matière de crédit dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.
- Ratio de distribution du dividende, activités de base
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.
- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)*;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Capacité de déploiement de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la société peut déployer pour une transaction, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la société, les paramètres de la transaction étant présumés représenter le pire scénario;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à déployer du capital pour des transactions.
- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.
- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la société, comme le revenu net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la société.
- Mesure du levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la société.
- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la société.
- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres, des débentures ainsi que des comptes des contrats avec participation de la société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.
- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* révisée en janvier 2021 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la société.
- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la société sont des mesures conformes aux IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. On désigne par *dépôts* les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la société;
 - b. Les *équivalents de primes* sont des montants liés à des contrats de services ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice, mais pourrait devenir assureuse si un événement précis venait à se produire. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les primes, les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.
- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et ventes en assurance de dommages :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur et sont diminuées des primes cédées en réassurance;
 - b. Les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse;
 - c. Les ventes nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes de fonds et sont définies comme les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, moins les retraits et transferts;
 - d. Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés);
 - e. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année;
 - f. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur;
 - g. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance);
 - h. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts;
 - i. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de primes;
 - j. Les ventes en assurance de dommages sont définies comme les primes directes souscrites;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Ventes en assurance crédit des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Primes avant réassurance et annulations;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la société dans la division des Services aux concessionnaires du secteur de l'Assurance collective;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Énoncés prospectifs

- Le présent document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans le présent document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.
- Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.
 - Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que les risques stratégique et opérationnel, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie en faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux données et le cyberrisque, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la stratégie de couverture; les liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la présente pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
 - Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des perspectives financières comprennent, sans s'y limiter : l'exactitude des conventions comptables et des hypothèses actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Groupe financier, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices; différents rythmes de croissance des affaires selon les unités d'exploitation; des changements dans l'environnement, les risques et les conditions économiques, de concurrence, d'assurance, juridique ou réglementaire ou des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; et les récents rendements et résultats de la société, comme il en est question ailleurs dans le présent document.
- Impacts potentiels de la pandémie de la COVID-19 – Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a des effets importants et sans précédent sur la société et l'économie. L'incidence globale qu'aura la pandémie de la COVID-19 demeure incertaine et dépendra de plusieurs facteurs, dont la progression du virus, l'émergence de nouveaux variants, la durée de la pandémie, les traitements et thérapies potentiels, la disponibilité des vaccins, l'efficacité des mesures gouvernementales déployées pour ralentir la contagion et leur incidence sur l'économie. Il n'est donc présentement pas possible d'estimer avec exactitude la totalité des effets qu'aura la pandémie de la COVID-19, mais ses effets sur les affaires et les résultats financiers de la société pourraient être significatifs. En dépit des impacts négatifs à court terme de la pandémie de la COVID-19 sur ses résultats, iA Groupe financier demeure très solide financièrement. De plus, le protocole de continuité des affaires de la société continue d'être observé, de manière à assurer aux clients une qualité de service similaire ou supérieure à celle qui prévalait avant la pandémie et à permettre aux employés et aux conseillers de poursuivre toutes leurs activités en toute sécurité.
- Impacts potentiels de conflits géopolitiques – Depuis février 2022, l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et les sanctions et les retombées économiques qui en découlent ont eu plusieurs impacts sur les marchés financiers mondiaux, exacerbant la volatilité déjà présente depuis le début de l'année 2022. Les perspectives des marchés financiers à court et moyen termes restent très incertaines et fragiles en raison notamment des tensions géopolitiques persistantes. La société continue de surveiller les impacts potentiels du conflit. Ces impacts pourraient avoir un effet négatif sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la société.
- Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2022 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, ainsi que dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse [sedar.com](https://www.sedar.com).
- Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR, à l'adresse [sedar.com](https://www.sedar.com), de même que dans la notice annuelle de iA Société financière et dans celle de iA Assurance, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Faits saillants

La solidité et la force du modèle opérationnel de la société transparaissent une fois encore à travers les bons résultats enregistrés en 2022. Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est chiffré cette année à 817 millions de dollars, le résultat par action ordinaire (BPA), à 7,65 \$ et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)[†], à 12,3 %. De plus, tant le BPA tiré des activités de base[†], à 8,85 \$, que le ROE[†] tiré de ces mêmes activités (14,2 %) pour 2022 se situent à l'intérieur de l'indication donnée aux marchés en début d'année.

La croissance des affaires est demeurée solide dans la plupart des unités d'exploitation, rapprochant encore la société de son ambition, soit d'être une institution financière nord-américaine qui exerce des activités dans des secteurs stratégiquement importants où elle se démarque en tant que leader sur ses marchés cibles, comme les marchés de masse et intermédiaires pour l'assurance individuelle. La diversité des activités de la société a engendré des synergies et des complémentarités qui ont contribué à des résultats positifs en matière de ventes dans plusieurs secteurs. Cette très bonne performance s'appuie en outre sur l'ampleur et la diversité des réseaux de distribution, sur la gamme étendue et la pertinence des produits offerts et sur l'efficacité des outils technologiques mis à la disposition des représentants, des clients et des employés. À la fin de 2022, la justesse des provisions actuarielles de la société s'est trouvée confirmée, l'ajustement des hypothèses actuarielles ayant eu un impact net quasi neutre sur le revenu net de celle-ci.

Tout au long de l'année, la société a conservé un solide ratio de solvabilité[†], supérieur à la cible qu'elle s'était fixée. La génération organique de capital[†] a également été très forte, dépassant la valeur supérieure de la fourchette cible. Le portefeuille de placements est demeuré de la plus haute qualité, et les cotes de crédit ont été réaffirmées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best. Enfin, la valeur comptable par action se chiffrait, à la fin de 2022, à 63,06 \$, en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. En 2022, la croissance de cette mesure a été freinée par des pertes non réalisées dans les autres éléments du résultat global, sans quoi la valeur comptable aurait crû cette année de plus de 9 %.

Le dividende versé par action ordinaire en 2022 était de 25 % plus élevé qu'en 2021, et 3,1 millions d'actions ont été rachetées et annulées dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Rentabilité

La société a dégagé un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 817 millions de dollars en 2022, comparativement à 830 millions de dollars en 2021. À 7,65 \$, le résultat par action ordinaire (BPA) avoisine celui obtenu en 2021, tandis que le BPA tiré des activités de base (8,85 \$) est en hausse de 6 % par rapport à celui de 8,31 \$ enregistré un an plus tôt. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) et le ROE tiré des activités de base se chiffrent respectivement à 12,3 % et 14,2 % pour l'année 2022, ce qui correspond, dans les deux cas, aux indications fournies aux marchés en début d'année. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité en 2022.

Croissance des affaires

L'actif sous gestion et sous administration a terminé l'année à 200,4 milliards de dollars, comparativement à 221,2 milliards de dollars en fin d'année précédente. Les primes et dépôts ont totalisé plus de 15,2 milliards de dollars, comparativement à 16,6 milliards de dollars en 2021. Quant aux ventes, elles ont été très bonnes dans la plupart des unités d'exploitation. Se reporter aux sections suivantes pour davantage d'information sur la croissance des affaires par secteurs d'activité.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	817	830	(2 %)
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué) (en dollars)	7,65	7,70	(1 %)
BPA tiré des activités de base (dilué) (en dollars) [†]	8,85	8,31	6 %
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) [†]	12,3 %	13,2 %	
ROE tiré des activités de base [†]	14,2 %	14,2 %	

Actif sous gestion et sous administration

Aux 31 décembre			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Actif sous gestion [†]	102 706	111 476	(8 %)
Actif sous administration [†]	97 717	109 687	(11 %)
Total	200 423	221 163	(9 %)

Primes et dépôts^{†,1}

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Assurance individuelle	1 882	1 758	7 %
Gestion de patrimoine individuel	6 833	8 775	(22 %)
Assurance collective	2 137	1 883	13 %
Épargne et retraite collectives	2 800	2 773	1 %
Affaires américaines	1 169	1 039	13 %
Assurance de dommages	418	395	6 %
Total	15 239	16 623	(8 %)

Ventes par secteurs d'activité²

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Assurance individuelle			
Primes minimales [†]	352	263	34 %
Primes excédentaires [†]	35	23	52 %
Total	387	286	35 %
Gestion de patrimoine individuel			
Fonds général	1 203	891	35 %
Fonds distincts	3 908	4 818	(19 %)
Fonds communs de placement [†]	1 722	3 066	(44 %)
Total	6 833	8 775	(22 %)
Assurance collective			
Régimes d'employés [†]	46	135	(66 %)
Services aux concessionnaires ^{†,3}	1 250	1 109	13 %
Marchés spéciaux [†]	322	215	50 %
Total	1 618	1 459	11 %
Épargne et retraite collectives [†]	2 827	2 798	1 %
Affaires américaines			
Assurance individuelle (\$ US) [†]	143	135	6 %
Services aux concessionnaires (\$ US) [†]	1 011	1 068	(5 %)
iA Auto et habitation [†]	457	432	6 %

¹ Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

² Se référer aux textes sur les différents secteurs d'activité pour la définition des ventes.

³ Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers et les prêts automobiles émis

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Solidité financière

Au 31 décembre 2022, le capital total[†] de la société s'élevait à plus de 8,6 milliards de dollars, avec un ratio de solvabilité[†] de 126 %, comparativement à 134 % un an plus tôt. Cette diminution s'explique essentiellement par des variations macroéconomiques défavorables, le rachat d'actions dans le cadre du programme d'offre publique dans le cours normal des activités, ainsi que les mesures prises par la direction et les ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition vers IFRS 9 et IFRS 17. Ces facteurs ont plus que contrebalancé le solide apport de la génération organique de capital[†], net des initiatives numériques, des effets d'une entente de réassurance signée en 2022 et de l'impact net positif du rachat et de l'émission de débentures de février. Il convient de souligner que la plupart des effets négatifs des ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition se trouveront inversés une fois les normes IFRS 9 et 17 en vigueur. Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, tout au long de 2022, bien au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 % et devrait augmenter de plus de 20 points de pourcentage⁴ lors de la transition vers IFRS 9 et 17. Comme il a déjà été mentionné, la génération organique de capital a été forte tout au long de l'année, la société ayant généré environ 550 millions de dollars en capital additionnel en 2022, dépassant la fourchette de 450 à 525 millions de dollars visée pour l'année. La très bonne génération organique de capital devrait se poursuivre en 2023⁵.

Le ratio de couverture[†], qui est calculé en divisant les bénéfices des douze derniers mois (avant impôts et dépenses de financement) par les dépenses de financement, a terminé l'année 2022 à 13,2x comparativement à un résultat de 16,1x en 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à des bénéfices avant impôt moins élevés, et à des frais de financement supérieurs, du fait de la gestion du capital en 2022. Le ratio d'endettement[†], qui considère les débentures ainsi que les actions privilégiées, s'établissait pour sa part à 23,4 % au 31 décembre 2022, ce qui représente une augmentation par rapport au ratio de 22,7 % du 31 décembre 2021. C'est là le reflet de la valeur nette entre le rachat de 250 millions de dollars de débentures subordonnées et l'émission de 300 millions de dollars de débentures subordonnées non garanties (les premières obligations durables de la société) en février 2022. En termes de gestion du capital, la société a aussi émis des billets de capital à recours limité en juin, avec émission connexe d'actions privilégiées, et racheté ses actions privilégiées de série G. Enfin, le 9 novembre 2022, la société a annoncé la clôture anticipée de son offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 6 décembre 2021, et l'établissement d'une nouvelle OPRA. Un total de 3 109 402 actions ordinaires ont été rachetées et annulées en 2022.

Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Dividendes

En juillet 2022, la société a haussé le dividende trimestriel versé par action ordinaire, qui est passé de 0,6250 \$ à \$0,6750, ce qui représente une augmentation de 8 %. Ainsi, 2,6000 \$ par action ordinaire ont été versés en 2022 comparativement à 2,0800 \$ en 2021, soit une hausse de 25 %. Le ratio de distribution du dividende[†] pour l'année s'établit à 29 %, soit dans la fourchette cible fournie comme indication aux marchés au début de 2022. Comme annoncé à la fin de l'année 2021, la cible pour le ratio de distribution du dividende de la société est maintenant basée sur le bénéfice tiré des activités de base[†]. Avant cette annonce, la cible était basée sur les bénéfices divulgués. Enfin, le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,6750 \$ par action payable au premier trimestre de 2023, soit le même, par action ordinaire en circulation de iA Société financière, qu'au quatrième trimestre de 2022.

Qualité des placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré d'excellente qualité en 2022. En effet, comme l'illustre le tableau ci-après, la proportion des placements douteux nets a augmenté en 2022, mais demeure néanmoins à un niveau relativement bas, à 0,05 % des placements totaux. De plus, le portefeuille d'obligations ne comportait que 1,01 % de titres cotés BB et moins et le taux d'occupation du parc immobilier a diminué à 88,3 % et continue de se comparer favorablement avec les propriétés locatives commerciales dans les grandes villes canadiennes. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Solidité financière

(aux 31 décembre)	2022	2021
Ratio de solvabilité [†]	126 %	134 %
Ratio d'endettement [†]	23,4 %	22,7 %
Ratio de couverture [†]	13,2x	16,1x

Dividende

(aux actionnaires ordinaires)	2022	2021
Dividende	2,6000 \$	2,0800 \$

Indices de qualité des placements

(aux 31 décembre)	2022	2021
Placements douteux nets (en millions de dollars)	22	17
Placements douteux nets en % des placements totaux	0,05 %	0,04 %
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	1,01 %	0,94 %
Prêts hypothécaires – taux de délinquance	—	—
Immeubles de placement – taux d'occupation	88,3 %	91,5 %

Analyse de sensibilité[†]

L'analyse de sensibilité de la société aux variations macroéconomiques sous IFRS 4 a été mise à jour à la fin de l'exercice 2022. Les principaux résultats de cette analyse sont présentés au tableau ci-dessous et des explications sur ces résultats sont données à la sous-section « Risque de marché » de la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion. L'analyse de sensibilité de la société sous le régime des normes IFRS 9 et 17 sera dévoilée à une date ultérieure.

Analyse de sensibilité[†]

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Baisse de l'indice S&P/TSX nécessitant un renforcement des provisions mathématiques pour les actions apparant les engagements à long terme ⁶	(1 %)	(35 %)
Baisse de l'indice S&P/TSX ⁵ qui ferait diminuer le ratio de solvabilité à 110 %	(67 %)	—
Incidence sur le résultat net d'une baisse subite de 10 % des marchés boursiers (incidence sur une année)	(39)	(44)
Incidence sur le résultat net d'une hausse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (IRR)	(42)	(25)
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (IRR)	42	25
Incidence sur le résultat net d'une hausse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (URR)	43	68
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (URR)	(43)	(68)
Incidence sur le résultat net d'une hausse de 10 points centésimaux sur les taux URR et IRR combinés	1	43
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux sur les taux URR et IRR combinés	(1)	(43)

⁴ La finalisation de l'état de la situation financière consolidé à la date de transition du 1^{er} janvier 2022 est en cours.

⁵ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

⁶ Baisse par rapport aux valeurs réelles de l'indice aux 31 décembre des années indiquées

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Acquisitions et cessions

La dernière acquisition notable remonte à novembre 2021, lorsque la société a acquis la majorité des actions de deux sociétés canadiennes qui se spécialisent dans la technologie en assurance : Surexdirect.com Ltd and Surexdirect.com (Ontario) Ltd. En tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada, Surex réunit des fonctions libre-service et des conseillers expérimentés. En 2022, des efforts d'envergure ont été déployés afin d'intégrer cette acquisition.

Pour plus d'information sur l'acquisition et la cession effectuées en 2021, voir la note 4 des états financiers consolidés 2022 de la société intitulée *Acquisition et cession d'entreprises*.

Développement durable

Résumé des résultats de 2022

iA Groupe financier intègre activement les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sein de son organisation. En 2022, la société a mis l'accent sur une intégration accrue des facteurs ESG et lancé plusieurs nouvelles initiatives en matière de finance durable. iA a notamment émis ses toutes premières obligations durables. La société a aussi publié un Énoncé de positionnement sur les changements climatiques et le premier rapport de son Groupe de travail sur les informations financières liées au climat, tout en améliorant son processus pour la déclaration et la quantification des émissions de gaz à effet de serre de niveau 3. La société a plus exactement entrepris une analyse de l'empreinte carbone de son portefeuille de placements qui sera publiée plus tard en 2023.

Parallèlement, iA Groupe financier a poursuivi le déploiement de son programme interne d'équité, diversité et inclusion et s'est officiellement engagé à obtenir la certification du programme Relations Progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. La société a également poursuivi la mise en œuvre de son programme Travailler de n'importe où, qui offre à ses employés une approche souple basée sur le choix. iA attache aussi une grande importance à la santé et à la sécurité de ses employés et déploie des efforts considérables pour assurer leur bien-être. La société est fière de s'être vu décerner la première place dans la catégorie Santé mentale et mieux-être – Grandes entreprises des Prix Distinction 2022–2023.

En outre, iA Groupe financier conçoit et offre à ses clients plusieurs produits et services responsables. Par exemple, l'Assurance collective propose un programme qui cible spécifiquement les problèmes de santé mentale, et permet d'accéder directement, en ligne, à de la thérapie cognitivo-comportementale.

Enfin, l'organisation entend bien poursuivre ses efforts pour appuyer ses différentes parties prenantes. Un total de 8,5 millions de dollars canadiens a été donné à différents organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2022 et modifications comptables futures

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes applicables au 1^{er} janvier 2022 n'ayant eu aucune incidence sur les états financiers de la société au 31 décembre 2022. Pour connaître le détail des amendements et des nouvelles normes publiés, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*.

La société a finalisé son évaluation des effets de l'application des normes IFRS 17 – *Contrats d'assurance* et IFRS 9 – *Instruments financiers*, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023. La société s'attend à ce que l'application initiale de la norme IFRS 17, en même temps que l'application de IFRS 9, ait un effet limité sur ses capitaux propres à la transition le 1^{er} janvier 2022. Elle prévoit plus précisément une augmentation de 10 \$ dans les *Résultats non distribués et autres éléments du résultat global*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives pour 2023, y compris la transition aux normes IFRS 19 et 17

En mars 2021, iA Groupe financier a tenu un événement virtuel destiné aux investisseurs, au cours duquel des membres de la direction ont pu discuter de la stratégie et des perspectives de la société pour les prochaines années. Continuant de prioriser l'exécution de sa stratégie et ses perspectives, la société a connu de solides résultats en 2021 et 2022, et a pu démontrer, encore une fois, la solidité et la force de son modèle opérationnel. Le bilan demeure robuste et la société peut compter sur les ressources dont elle a besoin pour s'ajuster aux fluctuations macroéconomiques. iA Groupe financier est ainsi bien positionné pour faire croître ses bénéfices, maintenir sa solidité financière et créer de la valeur pour ses actionnaires en 2023.

Les nouvelles normes comptables IFRS 17 et IFRS 9 sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023, la date de transition étant fixée rétroactivement au 1^{er} janvier 2022. Avant même leur entrée en vigueur, la direction de la Société avait déjà commencé à prendre des décisions et à poser des actions en fonction de ces normes, tout en continuant d'assurer une gestion qui permette de protéger la solidité et la qualité à long terme de son bilan.

En ce qui concerne la valeur comptable⁹ de la Société, l'impact de la transition vers IFRS 9 et IFRS 17 le 1^{er} janvier 2022 est quasi neutre, avec une augmentation de 10 millions⁷ de dollars. Au moment de la transition, le 1^{er} janvier 2022, le niveau de la marge sur services contractuels (MSC) s'établissait quant à lui à 5,5 milliards⁷ de dollars, et le ratio de solvabilité dépassait de plus de 20 points de pourcentage le ratio sous le régime de IFRS 4⁷, ce qui aura un effet très favorable sur le niveau de capital disponible aux fins de déploiement.

À la lumière des estimations fondées sur l'information disponible en date du 31 décembre 2022, voici d'autres renseignements quant aux effets⁸ des nouvelles normes comptables et du changement de régime sur les résultats de 2022. Cette information est fournie sur une base préliminaire et laisse présager une transition favorable pour la Société :

- Valeur comptable : effet quasi neutre au 31 décembre 2022⁹;
- Ratio de solvabilité : augmentation de plus de 20 points de pourcentage au 31 décembre 2022;
- ROE tiré des activités de base pour 2022 : effet favorable;
- Niveau du BPA tiré des activités de base pour 2022 : effet favorable;
- Croissance du BPA tiré des activités de base : maintien de l'objectif à moyen terme d'une croissance annuelle de 10 % et plus en moyenne. Il convient de souligner qu'en 2023, les effets favorables des nouvelles normes comptables pour la Société et la prise en compte du contexte favorable actuel des taux d'intérêt plus élevés, partiellement contrebalancé par les investissements dans la transformation numérique, pourraient donner lieu à une augmentation additionnelle unique se chiffrant vers le milieu de la fourchette de 0 % à 10 % du BPA tiré des activités de base en 2023 par rapport à celui de 2022, sous IFRS 4; et
- Génération organique de capital : effet favorable.

Les indications aux marchés 2023 pour iA Société financière ainsi que la sensibilité de la Société sous IFRS 9 et IFRS 17 seront dévoilées lors d'un événement destiné aux investisseurs le 28 mars 2023.

Voici quelques indications additionnelles pour 2023 :

- Une fois les normes IFRS 17 et IFRS 9 en vigueur, les revenus tirés des activités de base demeureront un indicateur important de la capacité de la Société à générer des revenus, en éliminant la volatilité à court terme qui pourrait découler de la dissociation entre les actifs et les passifs sous le nouveau régime comptable. Les estimations des éléments ne faisant pas partie des activités de base[†] pour 2023 comprendraient : des gains ou pertes sur les acquisitions ou dispositions d'entreprises d'environ 0,05 \$ par action, un amortissement des immobilisations incorporelles d'environ 0,63 \$ par action et une charge de retraite non liée aux activités de base d'environ 0,09 \$ par action;
- Le taux d'impôt effectif en 2023 devrait être d'environ 22 %;
- La fourchette cible pour le ratio de distribution du dividende[†] en 2023 est de 25 % à 35 % du bénéfice tiré des activités de base.

Les perspectives de la Société, dont les indications données aux marchés, constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que la Société les juge raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, le risque stratégique et le risque opérationnel. De plus, les perspectives sont préparées à partir d'hypothèses ou de facteurs importants parmi lesquels : l'exactitude des conventions comptables et des estimations actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Société financière; différents rythmes de croissance des affaires selon les unités d'exploitation; aucun changement important imprévu dans l'environnement économique, concurrentiel, d'assurance, juridique ou réglementaire ou des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques et conditions; le rendement et les résultats récents de la Société, comme discuté ailleurs dans le présent document. Les perspectives servent à fournir aux actionnaires, aux analystes de marchés, aux investisseurs et aux autres parties intéressées une base pour ajuster leurs attentes quant au rendement de l'entreprise tout au long de l'année, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. De plus amples renseignements sur les facteurs de risque et les hypothèses appliquées se trouvent à la section « Énoncés prospectifs » du présent document.

⁷ La finalisation de l'état de la situation financière consolidé à la date de transition du 1^{er} janvier 2022 est en cours.

⁸ Effet combiné estimé attendu de IFRS 9 et de IFRS 17 par rapport au résultat obtenu sous IFRS 4 en date du 31 décembre 2022, selon l'information disponible au 31 décembre 2022. Toutes ces composantes sont des mesures non conformes aux IFRS.

⁹ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres des actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse par unités d'exploitation



CANADA SECTEURS D'ACTIVITÉ

ASSURANCE
INDIVIDUELLE

GESTION
DE PATRIMOINE
INDIVIDUEL

ASSURANCE
COLLECTIVE

ÉPARGNE
ET RETRAITE
COLLECTIVES

ÉTATS-UNIS SECTEUR D'ACTIVITÉ

AFFAIRES
AMÉRICAINES

QUÉBEC FILIALE

IA AUTO
ET HABITATION

Divisions

- Régimes d'employés
- Services aux concessionnaires
- Marchés spéciaux

Divisions

- Assurance individuelle
- Services aux concessionnaires

Assurance individuelle

Le secteur d'activité de l'Assurance individuelle offre une gamme étendue de protections d'assurance par l'intermédiaire de ses importants réseaux de distribution.

La société cherche à se démarquer sur le marché canadien en termes d'expérience client et distributeur. Pour ce faire, le secteur se concentre essentiellement sur l'amélioration de ses outils numériques et de son offre de produits et la simplification et l'accélération de la souscription et du processus entourant les nouvelles polices. De nombreuses initiatives ont été entreprises en 2022 pour offrir aux clients et aux distributeurs davantage de souplesse et d'options. Parmi celles-ci, les ajustements de prime standard pour des produits sélectionnés et l'ajout d'une nouvelle bande de taux pour l'assurance vie temporaire, afin de maintenir la rentabilité de la société, sa position concurrentielle et son statut de chef de file sur le marché canadien.

Aujourd'hui, ayant déployé de judicieuses initiatives numériques pour améliorer de façon continue son outil de vente en ligne, iA Groupe financier est passé maître dans l'approbation instantanée au point de vente, grâce à EVO, l'une des meilleures plateformes de vente à distance au Canada. iA Groupe financier a également continué d'améliorer ses processus qui se déroulent autrement qu'en personne, ce qui facilite et améliore les interactions entre les clients et les distributeurs.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes			
Primes minimales ^{†,1}	352	263	34 %
Primes excédentaires ^{†,1}	35	23	52 %
Total	387	286	35 %
Primes nettes	1 882	1 758	7 %

Les ventes totales en 2022 se sont chiffrées à 387 millions de dollars, ce qui représente une hausse importante de 35 % par rapport à celles de l'année 2021. Cette solide croissance des ventes est largement attribuable au bon rendement continu de tous les réseaux de distribution, ainsi qu'à l'augmentation de la prime moyenne par police vendue. Notre éventail de produits complet et concurrentiels et l'excellent rendement de nos outils numériques sont demeurés de solides vecteurs de croissance pour ce secteur. De plus, le succès remporté par le produit d'assurance iA PAR améliore l'offre de la société, tant par une meilleure diversification que par une diminution du niveau de risques macroéconomiques.

Pour leur part, les primes nettes ont totalisé 1 882 millions de dollars en 2022 et sont ainsi supérieures de 7 % à celles de 2021. Notons que les primes constituent un important facteur de progression du bénéfice à long terme du secteur.

Au chapitre de la performance de la société par rapport à l'industrie, selon les données canadiennes des neuf premiers mois de l'année 2022 publiées par LIMRA :

- iA Groupe financier est la société qui assure le plus de Canadiens, avec une part de marché de près de 28 % des polices souscrites. Il se classe maintenant troisième pour les ventes de primes, avec une part de marché de 16 % (assurances vie, maladie grave et invalidité combinées);
- iA Groupe financier se classe en première position pour les ventes d'assurance maladie grave, avec une part de marché de 30 %;
- iA Groupe financier se classe en deuxième position pour les ventes de produits d'assurance invalidité, avec une part de marché de 15 %.

Soulignons par ailleurs que le réseau Carrière a su enregistrer une très bonne performance en 2022, les produits d'assurance vie et d'assurance maladie grave affichant respectivement une croissance totale des nouvelles primes de 27 % et 36 % par rapport à 2021.

¹ La prime minimale constitue la portion de la prime qui sert à couvrir les risques d'assurance d'un contrat d'assurance individuelle et est une mesure importante de la performance du secteur. La prime excédentaire inclut tous les dépôts dans les fonds d'accumulation disponibles dans les polices universelles, ainsi que les contributions à l'option de dépôt supplémentaire pour le produit d'assurance vie avec participation.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives² et priorités d'affaires

- Tirer profit de la force et de la diversité de tous nos réseaux de distribution
- Bâtir et optimiser l'expérience numérique du conseiller et celle du client

En tant que chef de file de l'industrie, confirmé par l'étude de l'automne 2022 de Environics Research Advisory Perception Study, la société entend bien profiter de toutes les occasions qui se présentent, en 2023, pour solidifier cette position enviable. Assurer la meilleure expérience pour les distributeurs et les clients demeurera au cœur de ses préoccupations. Dans cette perspective, le secteur continuera de faire fond sur la force et la diversité de tous les réseaux de distribution pour répondre aux besoins des Canadiens. Il y parviendra en demeurant proactif pour ce qui est d'offrir la gamme la plus complète de produits à haut rendement sur le marché canadien. Tout aussi avantageusement positionné en matière d'outils en ligne, le secteur continuera de se distinguer par des solutions numériques intuitives tout en soutenant les conseillers tandis qu'ils s'efforcent de gagner en efficacité dans le cadre de leurs activités et d'accroître la qualité du service offert à leurs clients. Le secteur continuera aussi de promouvoir activement son programme Solutions Cas Avancés, qui offre des solutions simples, personnalisées et à haut rendement pour permettre aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien du leadership de iA Groupe financier.

Produits et services

- Assurance vie (universelle, participante, permanente et temporaire)
- Assurance maladie grave
- Assurance invalidité de courte et de longue durées
- Assurance hypothécaire
- Assurance décès ou mutilation accidentels (DMA)
- Assurance crédit (vie et invalidité)
- Assurance voyage

Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- PPI Management
- Michel Rhéaume et associés

Réseaux affiliés et de distribution

- Réseau Carrière (iA) (2 255 représentants)
- Réseau Agents généraux (14 110 représentants)
- Réseau Comptes nationaux (400 représentants)
- Réseau de représentants de PPI Management (4 900 représentants)
- Réseau de représentants de Michel Rhéaume et associés

² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion de patrimoine individuel

Dans le secteur d'activité de la Gestion de patrimoine individuel, la société offre une vaste gamme de produits d'épargne et de retraite destinés au marché de détail. Elle est notamment le chef de file canadien dans le développement et la distribution de fonds distincts. Quant à Placements IA Clarington, une filiale de la société, elle offre une gamme complète de fonds communs de placement et est une société importante de gestion de placements au Canada. Notre gamme comprend 22 fonds socialement responsables.

Les produits offerts peuvent être souscrits à l'intérieur de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), de comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) ou de régimes non enregistrés.

Le secteur possède aussi deux filiales de distribution qui comptent sur un vaste réseau pancanadien de conseillers indépendants, soit iA Gestion privée de patrimoine et Investia Services financiers, et qui œuvrent dans le courtage en fonds communs de placement et en valeurs mobilières.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes brutes			
Fonds général	1 203	891	35 %
Fonds distincts	3 908	4 818	(19 %)
Fonds communs de placement [†]	1 722	3 066	(44 %)
Total	6 833	8 775	(22 %)
Ventes nettes			
Fonds distincts	1 915	3 307	(1 392)
Fonds communs de placement [†]	(615)	1 153	(1 768)
Total	1 300	4 460	(3 160)

En 2022, les ventes brutes ont totalisé 6,8 milliards de dollars comparativement à 8,8 milliards de dollars en 2021. La croissance dans ce secteur a subi l'influence défavorable des conditions de marché difficiles dans toutes les catégories d'actifs, du sentiment négatif des investisseurs et d'une diminution du niveau d'épargne des particuliers, essentiellement attribuable à de hauts niveaux d'inflation.

Dans ce contexte de marchés volatils, les clients ont tendance à se tourner vers des produits assimilables à des espèces et à des produits garantis. Cela s'est traduit par des ventes brutes de produits garantis (fonds général) de 1,2 milliard de dollars, en hausse de 35 % par rapport à 2021. Un important facteur de succès consiste pour la société à offrir aux clients, au sein d'un même contrat, des placements combinés (fonds distincts, placements garantis et compte d'épargne à intérêt élevé).

Les ventes brutes de fonds distincts se sont chiffrées à 3,9 milliards de dollars, comparativement à 4,8 milliards de dollars en 2021. En dépit de conditions de marché difficiles, les ventes nettes de fonds distincts ont été positives, atteignant 1,9 milliard de dollars. La société a maintenu sa position de chef de file dans l'industrie, se classant première au Canada pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts, et troisième en termes d'actifs¹.

Les ventes brutes de fonds communs de placement[†] ont totalisé 1,7 milliard de dollars, comparativement à 3,1 milliards de dollars l'année précédente, et les ventes nettes ont engendré des sorties[†] de 0,6 milliard attribuables, pour l'essentiel, à l'incidence négative des conditions macroéconomiques difficiles.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Fonds sous gestion			
Fonds général	2 583	2 103	23 %
Fonds distincts	23 451	24 722	(5 %)
Fonds communs de placement	11 611	13 955	(17 %)
Sous-total	37 645	40 780	(8 %)
Fonds sous administration ²	97 643	108 331	(10 %)
Total	135 288	149 111	(9 %)

L'actif total du secteur s'élevait à 135,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 149,1 milliards de dollars à la fin de l'année précédente, une baisse qui s'explique principalement par les conditions de marché défavorables. La croissance de l'actif sous gestion, tributaire des ventes brutes, du taux de conservation des affaires en vigueur et du rendement de l'actif, est le principal facteur de progression du bénéfice à long terme du secteur.

¹ Source : Investor Economics, janvier 2023

² Comprend les actifs liés aux courtiers affiliés

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives³ et priorités d'affaires

En 2023, le secteur poursuivra sa transformation numérique et continuera d'améliorer ses processus opérationnels pour offrir la meilleure expérience aux partenaires de distribution et aux clients, les plaçant au cœur même de ses priorités. La transformation numérique, combinée au désir d'offrir des produits concurrentiels aux clients des marchés de masse et intermédiaire de même qu'aux futurs retraités, contribuera aux objectifs de croissance des affaires. Ces engagements attireront par ailleurs de nouveaux partenaires de distribution et accroîtront la conservation des actifs sous gestion, facteur important pour la rentabilité du secteur. Ce dernier continuera de promouvoir activement son programme Solutions Cas Avancés, qui offre des solutions simples, personnalisées et à haut rendement pour permettre aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien du leadership de iA Groupe financier. Pour les courtiers en valeurs mobilières du secteur, la transformation numérique combinée à l'expansion des produits et des solutions de placement gérés contribueront à améliorer encore davantage l'expérience des conseillers et des clients, renforçant la position de iA en tant que chef de file parmi les courtiers indépendants au Canada.

Au cours de l'année 2023, compte tenu de sa gamme de produits concurrentiels bien diversifiés, et à supposer que les conditions macroéconomiques soient plus favorables qu'en 2022, les ventes de fonds de la société devraient reprendre et connaître une augmentation. La croissance accélérée des actifs sous gestion[†] se trouvera favorisée par l'expansion de produits de haute qualité.

Produits et services

- Fonds distincts
- Fonds communs de placement
- Valeurs mobilières
- Rentes viagères et rentes à terme fixe
- Régimes enregistrés d'épargne et de décaissement (REER, REEE, CELI et FERR)
- Conseil en placement
- Gestion privée de patrimoine

Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- iA Clarington
- iA Gestion privée de patrimoine
- Investia Services financiers
- iA Fiducie
- iA Gestion de placements

Réseaux affiliés et de distribution

- Réseau Carrière (iA) (2 255 représentants)
- Réseau Agents généraux (14 110 représentants)
- Réseau Comptes nationaux (400 représentants)
- Réseau de représentants de PPI Management (4 900 représentants)
- Distributeurs affiliés (iA Gestion privée de patrimoine et Investia) (2 150 représentants)



³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Régimes d'employés

La division des Régimes d'employés distribue une gamme variée de produits d'assurance collective destinés aux entreprises et aux groupes. Elle compte plus de 700 employés, possède des ententes avec plus de 1 100 groupes et sert plus de 535 000 participants.

La division offre de nombreux services et outils destinés aux administrateurs de régimes, aux participants des régimes et aux conseillers en avantages sociaux. Ces services et outils visent une gestion efficace des régimes tout en promouvant le mieux-être physique, mental et financier des participants. Ils comprennent notamment un programme complet de santé et mieux-être (Équilibre en main), dont des services de télémédecine et un programme d'aide aux employés, ainsi que des programmes de gestion de l'invalidité et de gestion des médicaments (PharmAssist) exhaustifs. Tous ces services et outils, accessibles par l'Espace client et par iA Mobile, permettent aux clients de profiter d'une expérience omnicanal en constante évolution.

Dans un contexte où la santé mentale n'a jamais tant fait parler d'elle, la division a amélioré son offre aux participants des régimes en y ajoutant un programme de gestion du stress et de mieux-être et la thérapie cognitivo-comportementale par Internet. En ce qui concerne le programme de médicaments, elle a élargi la transition vers des médicaments biosimilaires à plusieurs provinces, dont le Québec.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes ¹	46	135	(66 %)
Primes	1 263	1 147	10 %
Équivalents de primes ^{†,2}	96	91	5 %
Contrats d'investissement ^{†,3}	88	64	38 %
Total	1 447	1 302	11 %

Au total, les primes, les équivalents de primes[†] et les dépôts aux contrats d'investissement[†] de la division ont atteint plus de 1,4 milliard de dollars en 2022, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à 2021.

Notons que la croissance des primes a pour l'essentiel été favorisée par les solides nouvelles affaires souscrites au cours des dernières années et un excellent taux de conservation, tandis que les ventes de 2022 ont été inférieures aux niveaux élevés enregistrés ces deux dernières années.

Par régions, c'est au Québec qu'a été réalisée la majorité des ventes de 2022, comme cela avait été le cas 2021.

Perspectives⁴ et priorités d'affaires

En 2023 et pour les années à venir, la division continuera de renforcer son expérience client en investissant dans la technologie pour développer une solution numérique frontale, essentielle pour répondre aux divers besoins et attentes des administrateurs de régimes et des participants aux régimes. Pour ce qui est du programme de médicaments, la division prévoit notamment continuer d'élargir la transition vers des médicaments biosimilaires aux autres provinces ainsi qu'aux territoires.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, la division continuera de maximiser les gains d'efficacité en tirant parti d'une plus grande synergie avec les autres unités d'exploitation de la société.

Produits et services

- Assurance vie et maladie, décès ou mutilation accidentels (DMA), soins dentaires, invalidité de courte et de longue durées, maladie grave et soins à domicile
- Garanties facultatives (assurance vie DMA et maladie grave)
- Programmes de gestion de l'invalidité et des médicaments
- Programme de santé et mieux-être

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Consolidateurs
- Courtiers de produits d'assurance collective
- Cabinets d'actuares-conseils

¹ Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont nettes de réassurance et incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur.

² Les équivalents de primes correspondent aux revenus qui proviennent des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA).

³ Primes à couvert de responsabilité

⁴ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Services aux concessionnaires

Les Services aux concessionnaires distribuent des produits d'assurance crédit (vie, invalidité, perte d'emploi et maladie grave), de financement pour l'achat d'un véhicule ainsi que d'assurance biens et risques divers. Cette dernière catégorie de produits comprend des garanties prolongées, des garanties de remplacement, des garanties de protection d'actif et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaire.

La division emploie plus de 700 employés, assure près de 600 000 personnes et plus de un million de véhicules et compte plus de 52 000 prêts automobiles en cours. Ses produits sont commercialisés par un réseau de distribution directe d'un bout à l'autre du Canada, qui regroupe près de 7 000 concessionnaires d'automobiles et autres fournisseurs de véhicules, fabricants d'équipement d'origine et partenariats privilégiés. Ce réseau de distribution bénéficie de l'une des plus vastes gammes de produits sur le marché canadien.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes [†]			
Assurance crédit ¹	223	244	(9 %)
Assurance biens et risques divers	392	331	18 %
Prêts automobiles	635	534	19 %
Total	1 250	1 109	13 %

Les ventes des Services aux concessionnaires ont totalisé 1,3 milliard de dollars en 2022, ce qui correspond à une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. La division ne cesse d'étendre sa présence partout au Canada par l'entremise d'ententes signées avec des fabricants d'équipement d'origine et des groupes de concessionnaires, ainsi que par le développement de nouveaux produits et partenariats.

Assurance crédit

Les ventes en assurance crédit ont atteint 223 millions de dollars en 2022, comparativement à 244 millions de dollars 2021. Cette variation découle d'un changement de comportement des consommateurs et de l'environnement réglementaire.

Produits d'assurance biens et risques divers

Les ventes de produits d'assurance biens et risques divers ont augmenté de 18 % en 2022, si on compare à 2021, pour atteindre 392 millions de dollars, et ce, en dépit d'une diminution des ventes de véhicules légers au Canada², en baisse de 9,1 % par rapport à 2021. L'attraction des consommateurs pour les produits d'assurance biens et risques divers et l'importante croissance de deux grands partenaires ont été les principaux facteurs contributifs à la croissance des ventes.

Prêts automobiles

L'émission de prêts automobiles a totalisé 635 millions de dollars en 2022, ce qui représente une hausse de 19 % par rapport à 2021. On attribue cette croissance aux améliorations de programmes et à une augmentation du prix des voitures.

Perspectives³ et priorités d'affaires

En 2023, les Services aux concessionnaires lanceront des programmes nationaux pour les nouveaux partenaires de distribution. La division continuera de s'employer à améliorer l'expérience des concessionnaires au moyen de plateformes numériques et l'expérience des clients par l'adaptation des produits et des pratiques de distribution. Bien que le marché automobile continue de faire face à des vents contraires, comme les difficultés dans la chaîne d'approvisionnement, la division entend bien maintenir la stratégie de croissance qui consiste à s'associer à des fabricants d'équipement d'origine, à élargir le réseau de concessionnaires et à saisir les occasions d'affaires se présentant à l'interne, au sein de iA Groupe financier.

Produits et services

- Assurance crédit
- Produits d'assurance biens et risques divers
- Prêts automobiles

Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- SAL Marketing
- Les Garanties Nationales MRWW
- Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales
- WGI Service Plan Division
- WGI Manufacturing Inc.
- Lubrico Warranty
- iA Financement auto
- iA Avantages, Assurance de dommages

Réseaux affiliés et de distribution

- Distribution directe par l'entremise de concessionnaires d'automobiles et d'autres fournisseurs de véhicules (7 000 concessionnaires)
- Fabricants d'équipement d'origine
- Partenariats privilégiés

¹ Inclut toutes les affaires d'assurance crédit souscrites auprès de la société

² Source : DesRosiers Automotive Consultants Inc., Information pour l'année – décembre 2022

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Marchés spéciaux

Les Marchés spéciaux se spécialisent dans certains créneaux de marché qui sont moins bien servis par les assureurs traditionnels. La division offre principalement de l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), de l'assurance maladie grave, de l'assurance vie temporaire et des produits d'assurance spécialisés destinés aux employeurs, aux associations professionnelles et aux groupes d'affinités. Elle offre également de l'assurance voyage et maladie par l'entremise de différents partenaires de distribution.

La division des Marchés spéciaux possède des ententes avec plus de 5 000 groupes et associations. Par l'entremise de ces ententes, la division assure des millions de Canadiens, principalement par des protections DMA et médicales de voyage.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes (primes brutes) ¹	322	215	50 %
Ventes nettes ²	292	193	51 %

En 2022, les ventes¹ des Marchés spéciaux ont connu une croissance exceptionnelle, en augmentant de 50% pour atteindre le niveau record de 322 millions de dollars. Cette croissance est essentiellement attribuable aux blocs d'affaires liés aux voyages, reflétant une solide reprise des activités de voyage tandis que la pandémie s'essouffait et que les restrictions imposées du fait de la COVID étaient levées. La division a également atteint de nouveaux sommets en matière de primes pour l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels et l'assurance maladie grave.

Les ventes nettes, définies dans la division comme étant les primes brutes nettes de réassurance, ont enregistré une croissance similaire de l'ordre de 51 %, en 2022.

Tout au long de 2022, la division est demeurée active dans ses efforts pour maintenir un avantage concurrentiel dans le marché des risques spéciaux. De nouvelles possibilités de produits se sont offertes à elle dans le cadre de partenariats existants, et elle a amélioré les caractéristiques des produits d'assurance maladie grave tout en passant au numérique pour les rapports des courtiers, dans une perspective d'amélioration de l'expérience des partenaires.

Perspectives³ et priorités d'affaires

En 2023, l'objectif premier consistera à maintenir une croissance rentable par de nouvelles offres de produits, l'élargissement des réseaux de distribution et l'exploitation des occasions que présentent les blocs d'envergure.

Cherchant constamment à accroître son efficacité opérationnelle, la division continuera d'améliorer ses capacités numériques, offrant de ce fait une meilleure expérience à ses clients, à ses employés et à ses partenaires de distribution.

Produits et services

- Assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), maladie grave, invalidité et autres produits d'assurance spécialisée
- Assurance voyage et maladie
- Assurance médicale et autres produits spécialisés

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Partenaires de distribution
- Courtiers d'assurance spécialisés
- Administrateurs tiers

¹ Les ventes (primes brutes) sont avant réassurance.

² Les ventes nettes dans la division des Marchés spéciaux sont l'équivalent des primes nettes (une mesure IFRS). Les primes nettes de la division sont incluses dans les primes nettes du secteur de l'Assurance collective avec celles des deux autres divisions, soit les Régimes d'employés et les Services aux concessionnaires.

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Épargne et retraite collectives

Le secteur de l'Épargne et retraite collectives offre une vaste gamme de produits et de services adaptés aux besoins des entreprises, des organisations et de leurs employés, essentiellement axés sur le bien-être financier à long terme. Les produits offerts peuvent être regroupés en deux catégories : les produits d'accumulation (produits d'épargne, tels les régimes à cotisations déterminées ou à prestations déterminées, et les services de gestion institutionnelle) et les produits de décaissement (essentiellement les rentes assurées).

Les produits sont mis en marché partout au Canada par l'entremise de consolidateurs, de courtiers en produits d'assurance collective et de retraite et de cabinets d'actuaire-conseils.

Le secteur compte environ 300 employés, a signé des ententes avec plus de 13 600 groupes et sert plus de 465 000 participants et 67 800 rentiers.

Conformément à l'engagement du secteur à l'égard des valeurs environnementales, éthiques et sociales de ses clients, trois fonds d'investissement durable ont été ajoutés à l'offre de fonds en 2022.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Primes (ventes)^{†,1}			
Produits d'accumulation			
Primes récurrentes	1 492	1 401	6 %
Transferts	534	766	(30 %)
Équivalents de primes	—	27	(100 %)
Total partiel	2 026	2 194	(8 %)
Rentes assurées [†]	801	604	33 %
Total	2 827	2 798	1 %
Ventes de nouveaux régimes²	1 395	1 436	(3 %)

Les primes récurrentes des produits d'accumulation[†] constituent un élément clé de la stratégie du secteur, car elles permettent la croissance renouvelable des affaires. Elles correspondent aux cotisations régulières des participants aux régimes qui sont perçues auprès de la clientèle des groupes en vigueur. Les primes récurrentes de 2022 ont été supérieures de 6 % à celles de l'année précédente. Les ventes de nouveaux régimes ont excédé 1 milliard de dollars pour la quatrième année consécutive.

Le segment des rentes assurées[†] a terminé l'année 2022 avec des ventes records de 801 millions de dollars, ce qui représente une solide augmentation de 33 % par rapport à 2021.

Produits d'accumulation – Entrées nettes de fonds³

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Entrées	2 061	2 195	(6 %)
Sorties	1 445	2 183	(34 %)
Entrées nettes	616	12	5 033 %

Fonds sous gestion

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2022	2021	Variation
Produits d'accumulation	14 500	15 505	(6 %)
Rentes assurées	5 129	5 098	1 %
Total	19 629	20 603	(5 %)

L'actif des fonds sous gestion se chiffrait, en fin d'année 2022, à plus de 19,6 milliards de dollars, comparativement à 20,6 milliards de dollars un an plus tôt. La croissance de l'actif sous gestion s'est trouvée entravée par la volatilité courante du marché qui s'est fait sentir tout au long de 2022.

¹ Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont après réassurance et excluent les équivalents de primes.

² La souscription des nouveaux régimes est mesurée par la somme des primes annualisées de première année (qui correspondent à la somme du transfert d'actif initial et des primes récurrentes annualisées de première année) et des rentes assurées. Les données de l'année précédente ont été révisées en raison de la nouvelle définition des ventes.

³ L'évolution de l'actif sous gestion est une donnée importante, car elle détermine le niveau des honoraires de gestion comptabilisés aux états financiers consolidés, au poste « Autres produits ».

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives⁴ et priorités d'affaires

Pour 2023 et les années à venir, le secteur continuera de renforcer son expérience client en investissant dans la technologie en vue de développer une solution numérique frontale solide, élément essentiel pour répondre aux divers besoins et attentes des administrateurs de régimes et des participants aux régimes.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, le secteur continuera de maximiser les gains d'efficacité en tirant parti d'une plus grande synergie avec les autres unités d'exploitation de la société.

Produits et services

- Produits d'accumulation de capital (dont les régimes à CD, les REER et les CELI)
- Produits de décaissement (rentes assurées, FERR et FRV)
- Programme de mieux-être financier
- Éducation financière

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Consolidateurs
- Courtiers en produits d'assurance collective et de retraite
- Cabinets d'actuaire-conseils



⁴ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Affaires américaines : Assurance individuelle

Les activités d'assurance individuelle de iA Groupe financier aux États-Unis sont menées par iA American Life Insurance Company et quatre autres filiales qui lui sont rattachées, situées à Waco, au Texas.

Le groupe de compagnies de iA American commercialise ses produits d'assurance vie par l'entremise d'agences de marketing indépendantes qui, au total, comptent plus de 25 700 représentants indépendants liés au groupe par contrat.

Les différentes compagnies exercent principalement leurs activités dans le marché de l'assurance à émission simplifiée. Les protections couvrant les frais funéraires ainsi que les protections d'assurance vie temporaire pour le marché des prêts hypothécaires et celui des familles représentent plus de 85 % des nouvelles ventes. Les compagnies proposent également de l'assurance vie universelle et d'autres produits d'assurance spécialisés dans les marchés en milieu de travail et gouvernementaux. Elles peuvent par ailleurs adapter leurs produits pour des agences de marketing plus importantes, une flexibilité qui a joué un rôle clé dans leur succès.

Les améliorations numériques visant à améliorer et à simplifier le processus de vente, tant pour le représentant que pour le client, ont été un élément important dans la capacité des compagnies de faire concurrence à leurs pairs. Des capacités de souscription au point de vente simplifient et accélèrent grandement le processus, et cette technologie est désormais utilisée pour la majorité des ventes des entreprises.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes [†]	143	135	6 %
Primes	421	400	5 %

Les ventes d'assurance vie aux États-Unis[†] totalisent 143 millions de dollars américains pour l'année 2022, ce qui représente une croissance de 6 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance dans le marché intermédiaire/familial, qui elle-même découle du solide rendement des principales agences de marketing indépendantes du secteur. Les ventes en 2022 ont également été influencées positivement par une augmentation considérable du nombre de nouvelles agences de marketing indépendantes et nouveaux représentants liés par contrat.

Le nombre de polices émises en 2022 a été légèrement supérieur à celui de 2021 et, en moyenne, les polices émises étaient assorties de primes plus élevées. Cela s'est traduit par une croissance positive des primes, les primes totales atteignant 421 millions de dollars américains pour 2022, ce qui représente une croissance de 5 % par rapport à 2021.

La composition des ventes par produits est demeurée relativement constante en 2022. La proportion de ventes d'assurance vie entière n'a que légèrement diminué, de 73 % en 2021 à 72 % en 2022, tandis que la proportion de ventes d'assurances temporaires sur le marché intermédiaire/familial a augmenté.

La composition des ventes par types de marchés a pour sa part aussi connu des variations mineures en raison de la croissance des ventes d'assurance temporaire. Les ventes sur le marché des assurances frais funéraires ont diminué, de 65 % en 2021 à 63 % en 2022, tandis que les ventes dans le marché intermédiaire/familial ont augmenté, passant de 23 % à 25 % des ventes totales au cours de la même période. Plusieurs agences de marketing indépendantes qui se concentrent essentiellement sur l'assurance temporaire ont enregistré, en 2022, une solide croissance.

Perspectives¹ et priorités d'affaires

- Continuer d'augmenter la capacité de distribution, l'accent étant mis sur le marché intermédiaire/familial
- Améliorer l'expérience représentant et l'expérience client par des capacités numériques au point de vente et des décisions immédiates en matière de souscription
- Élargir le portefeuille de produits pour favoriser la croissance sur le marché intermédiaire/familial

Produits et services

- Assurance vie (universelle, permanente et temporaire)
- Assurance maladie grave
- Assurance invalidité de courte durée
- Assurance décès par accident
- Rentes
- Assurance vie collective

Émetteurs et filiales

- iA American Life Insurance Company
- American-Amicable Life Insurance Company of Texas
- Occidental Life Insurance Company of North Carolina
- Pioneer American Insurance Company
- Pioneer Security Life Insurance Company

Réseaux affiliés et de distribution

- Agences de marketing indépendantes (25 790 représentants)

¹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Affaires américaines : Services aux concessionnaires

La division des Services aux concessionnaires du secteur des Affaires américaines de iA Groupe financier, iA American Warranty Group et les filiales qui lui sont rattachées, proposent des produits d'assurance biens et risques divers qui incluent des garanties prolongées et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaires qui couvrent un large éventail de risques associés à la possession d'un véhicule, ainsi que des produits tels que la formation, du soutien pour améliorer les revenus et des services de marketing pour aider les concessionnaires à augmenter leurs ventes. La société bénéficie d'une intégration verticale des services d'assurance, d'administration et de réassurance et compte parmi les rares fournisseurs de services complets aux États-Unis. Ses produits sont offerts par l'entremise d'un réseau d'agents généraux, de concessionnaires d'automobiles, de sociétés de financement et de tiers administrateurs.

La division emploie approximativement 700 personnes et administre des produits pour le compte de plus de 7 000 concessionnaires partout aux États-Unis. Elle adapte souvent les produits offerts pour d'importants producteurs et cette flexibilité a joué un rôle clé dans les succès de iA American Warranty Group et de ses filiales.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Ventes [†]	1 011	1 068	(5 %)

Les ventes en 2022 ont totalisé 1 011 millions de dollars américains, comparativement à 1 068 millions de dollars en 2021. Bien que cela représente une diminution de 5 % d'une année à l'autre, les ventes au détail de voitures aux États-Unis ont elles-mêmes diminué d'environ 10 % au cours de la même période.¹

Ventes par marchés

	2022	2021
	%	%
Producteurs affiliés	72	72
Producteurs non affiliés	28	28
Total	100	100

Les producteurs affiliés ont généré 72 % des ventes en 2022, proportion identique à celle enregistrée en 2021.

Perspectives² et priorités d'affaires

Les ventes dans la division des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont influencées par les ventes au détail de voitures aux États-Unis. En 2022, ces dernières ont été touchées par les problèmes persistants dans la chaîne d'approvisionnement et des stocks de nouveaux véhicules historiquement bas. En 2023, on s'attend à ce que les faibles inventaires et les coûts de financement plus élevés pour les clients continuent d'avoir une incidence sur les ventes.

En 2023, la division des Services aux concessionnaires des Affaires américaines continuera de se concentrer sur son objectif, consistant à offrir la meilleure expérience client dans l'industrie. Elle y parviendra en fournissant à ses partenaires de distribution une solution exhaustive, en offrant de la formation, ainsi que des services de consultation et de marketing, en assurant une gestion sans faille des contrats et en élargissant ses canaux de distribution. Par ailleurs, les véhicules électriques constituant un segment plus important des ventes aux États-Unis, la société sera bien positionnée pour proposer une gamme de produits de financement et d'assurance, tant pour les véhicules à moteur à combustion interne que pour les véhicules électriques.

Produits et services

- Garanties prolongées
- Garanties de protection d'actif
- Protection auxiliaire de véhicules
- Services de formation
- Services de marketing

Émetteurs et filiales

- Dealers Assurance Company
- Dealers Alliance Company
- iA American Warranty Corp.
- iA American Warranty, L.P. (auparavant IAS)
- First Automotive Service Corporation
- Dealer Wizard, LLC

Réseaux affiliés et de distribution

- Agents généraux
- Vente directe (concessionnaires d'automobiles et sociétés de financement)
- Tiers administrateurs
- Distribution directe auprès des consommateurs

¹ Bureau of Economic Analysis des États-Unis et Cox Automotive - Données brutes quant au nombre de véhicules vendus aux États-Unis, au détail uniquement (parcs et ventes privées exclus); les données ne sont pas désaisonnalisées.

² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance auto et habitation

iA Assurance auto et habitation (iAAH) est une filiale de la société qui commercialise des produits d'assurance auto et habitation dans la province de Québec.

L'un des avantages dont dispose iAAH pour se démarquer repose sur les clients qui lui sont recommandés par les différents réseaux de distribution de la société et qui représentent un potentiel d'achalandage unique dans l'industrie. En effet, une partie importante des clients de iAAH provient de recommandations de représentants du réseau Carrière et du réseau de la division des Services aux concessionnaires. iAAH exerce aussi des activités par l'entremise d'une filiale, nommée Prysm Assurances générales, qui établit des partenariats stratégiques afin que des distributeurs privilégiés puissent offrir ses produits.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Primes directes souscrites [†]	457	432	6 %

Les primes directes souscrites ont atteint, en 2022, 457 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 6 % par rapport à 2021. La solide position concurrentielle de iAAH et le taux de satisfaction élevé de sa clientèle lui ont permis de générer une bonne croissance des primes dans un environnement difficile, tandis que les ventes se trouvaient freinées par les stocks de véhicules restreints et le ralentissement du marché immobilier. Notons que le volume d'affaires de iAAH a enregistré un taux de croissance annuel composé de 8 % au cours des cinq dernières années.

Taux combiné

(%)	2022	2021	2020	2019	2018
Taux combiné	94,9	78,0	78,7	93,1	95,8

Le taux combiné, qui correspond à la somme du taux de sinistres et du taux des frais d'exploitation, s'est établi pour 2022 à 94,9 %. L'augmentation par rapport aux deux dernières années est principalement attribuable à une plus grande gravité des sinistres, du fait de l'inflation, d'une augmentation de la fréquence des vols de véhicules et du retour à la normale après la COVID. Des mesures adoptées dans les domaines de la tarification, de la souscription et du règlement de sinistres ont permis d'atténuer ces effets. En moyenne, le taux combiné est demeuré inférieur à 95 % pour les cinq dernières années.

Perspectives¹ et priorités d'affaires

Le principal objectif consistera à générer la croissance, essentiellement organique, stimulée par différentes initiatives d'expérience client et par les réseaux existants.

Au cours des prochaines années, iAAH se concentrera sur l'accélération de sa transformation numérique, un facteur clé pour sa croissance future. L'objectif est d'améliorer l'expérience des clients, des employés et des partenaires en repensant les interactions et en intégrant l'automatisation et l'analyse de données dans les principaux processus opérationnels. L'éventail d'activités de la société et la centralisation des initiatives liées à l'expérience client devraient mener à de belles possibilités de synergie.

Produits et services

- Assurance auto et habitation

Émetteurs et filiales

- iA Assurance auto et habitation
- Prysm Assurances générales
- Surex

Réseaux affiliés et de distribution

- Ventes directes provenant d'activités publicitaires
- Partenariats privilégiés
- Recommandations de clients provenant des réseaux de iA Groupe financier

Surex

Surex est un courtier d'assurance en ligne. Combinant fonctions libre-service et conseillers expérimentés, il se distingue en tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada. Avec ses quelque 200 employés, Surex a déjà servi plus de 51 000 clients à ce jour et traite chaque année plus de 70 000 polices, ce qui représente un volume annuel de primes de plus de 146 millions de dollars. En 2022, en plus d'avoir affiché une croissance de 12 %, Surex est parvenu à diversifier davantage ses sources de clients potentiels en investissant dans sa stratégie d'engagement direct auprès du client. Il a aussi lancé un programme de recommandations pour les clients des Services aux concessionnaires en Alberta et intégré un nouvel assureur pour améliorer son offre. En 2023 et au cours des années à venir, tout en continuant d'améliorer leur modèle d'affaires pour croître efficacement, Surex et iA se concentreront sur des projets présentant un haut potentiel de synergie comme la mise en œuvre d'occasions de vente croisée, améliorant ainsi l'expérience client et la croissance, tout en appuyant les réseaux de conseillers de iA.

¹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rentabilité

Faits saillants

La société a terminé l'année 2022 avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 817 millions de dollars, comparativement à 830 millions de dollars en 2021. Le résultat par action ordinaire (BPA) dilué s'élève à 7,65 \$ pour 2022, comparativement à 7,70 \$ un an plus tôt. Pour sa part, le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) s'établit à 12,3 % pour l'année, comparativement à 13,2 % en 2021. En ce qui concerne les activités de base, le BPA tiré des activités de base se chiffre à 8,85 \$ pour 2022, et dépasse de 6 % celui de 2021, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires tiré des activités de base s'élève à 14,2 %, au même niveau que celui enregistré un an plus tôt. Ces deux dernières mesures s'inscrivent, pour 2022, dans la fourchette cible en termes d'indications fournies aux marchés en début d'année.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	2020	2019	2018
Résultat attribué aux actionnaires	842	852	633	709	634
Moins : dividendes sur actions privilégiées	25	22	22	22	21
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	817	830	611	687	613
Résultat par action ordinaire (BPA)					
De base	7,68 \$	7,73 \$	5,71 \$	6,43 \$	5,62 \$
Dilué	7,65 \$	7,70 \$	5,70 \$	6,40 \$	5,59 \$
Dilué tiré des activités de base [†]	8,85 \$	8,31 \$	7,12 \$	6,55 \$	s. o.
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires [†]	12,3 %	13,2 %	10,6 %	12,9 %	12,5 %
ROE tiré des activités de base [†]	14,2 %	14,2 %	13,3 %	13,1 %	s. o.

Analyse selon la provenance du bénéfice

L'analyse de rentabilité ci-dessous, selon la provenance du bénéfice, présente les principaux éléments qui ont eu une incidence sur les résultats financiers de 2022 par rapport aux attentes établies par la direction de la société. Les mesures présentées dans cette analyse ne sont pas conformes aux IFRS. Elles complètent l'information présentée à la sous-section « Analyse selon les résultats financiers » ci-dessous et fournissent des indicateurs additionnels qui permettent d'évaluer la performance financière.

Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur[†] – Le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur reflète les estimations qui ont été jugées les meilleures par la direction au moment de l'élaboration du budget pour l'année 2022, soit à la fin de 2021. Cependant, pour les secteurs liés à l'épargne, le bénéfice anticipé est mis à jour trimestriellement afin de rendre compte de l'évolution des marchés financiers et des entrées nettes de fonds. À 982 millions de dollars, le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur pour 2022 a augmenté de 6 % ou de 55 millions de dollars (avant impôts) par rapport à 2021. Cette progression s'explique principalement par la croissance organique de trois secteurs : l'Assurance individuelle, l'Assurance collective et les Affaires américaines. La croissance du bénéfice anticipé a connu cette année un ralentissement essentiellement attribuable aux mises à jour trimestrielles mentionnées, du fait de fluctuations défavorables des marchés.

Gains (pertes) d'expérience par rapport au bénéfice anticipé[†] – Les gains ou les pertes d'expérience représentent l'écart entre le bénéfice réalisé et celui anticipé sur l'en-vigueur. Ainsi, des gains ou des pertes d'expérience surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux qui découlent des hypothèses utilisées pour déterminer le bénéfice anticipé.

La société a terminé l'année 2022 avec des pertes d'expérience totalisant 85 millions de dollars avant impôts, comparativement à des gains totalisant 69 millions de dollars en 2021. Ce résultat s'explique essentiellement par l'incidence négative des fluctuations des marchés financiers dans les deux secteurs individuels. Il convient de souligner que les deux secteurs collectifs ont rapporté, pour 2022, des gains d'expérience.

Les paragraphes qui suivent détaillent les résultats de 2022 pour les cinq secteurs d'activité de la société.

- **Assurance individuelle** – Une perte d'expérience de 42 millions de dollars avant impôts a été enregistrée en 2022, comparativement à un gain de 59 millions de dollars en 2021. Les pertes de 2022 découlent pour l'essentiel de l'incidence négative de fluctuations des marchés financiers sur les polices d'assurance vie universelle et le niveau des actifs appariant les réserves en assurance individuelle, que n'aura pas suffi à contrebalancer l'incidence positive du comportement et de l'expérience des titulaires de polices en 2022, et ce, sur les plans de la mortalité, de la morbidité et des abandons, tout particulièrement.
- **Gestion de patrimoine individuel** – Un écart défavorable de 34 millions de dollars avant impôts a été inscrit dans ce secteur en 2022, comparativement à un écart favorable de 9 millions de dollars en 2021. En 2022, les résultats de la plupart des unités d'exploitation du secteur ont été inférieurs aux prévisions, du fait des conditions de marché défavorables et, dans une moindre mesure, de dépenses plus élevées.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- **Assurance collective** – Le secteur a enregistré un gain d'expérience de 6 millions de dollars avant impôts en 2022, comparativement à un gain de 10 millions de dollars en 2021. Le gain de cette année provient de la division des Services aux concessionnaires, fruit d'une expérience favorable en matière de réclamations et de crédit du côté des prêts automobiles. Les résultats dans la division des Marchés spéciaux avoisinent les prévisions, tandis que la division des Régimes d'employés a connu des résultats inférieurs aux attentes, surtout en raison de dépenses plus élevées.
- **Épargne et retraite collectives** – Le secteur a enregistré un écart favorable de 7 millions de dollars avant impôts en 2022, en comparaison d'un écart défavorable de 12 millions de dollars un an plus tôt. Le résultat de 2022 s'explique pour l'essentiel par une expérience favorable en matière de longévité.
- **Affaires américaines** – Une perte d'expérience de 22 millions de dollars avant impôts a été enregistrée en 2022 par rapport au bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, pour lequel on prévoyait une augmentation de 17 % d'une année à l'autre, comparativement à un gain de 3 millions de dollars l'année précédente. Dans la division de l'Assurance individuelle, les résultats en 2022 ont été supérieurs aux prévisions, du fait d'une expérience favorable en matière de mortalité et d'abandons. Dans la division des Services aux concessionnaires, des résultats inférieurs aux prévisions ont été enregistrés en raison principalement de ventes plus faibles que prévu, attribuables aux stocks de véhicules qui demeurent bas et de coûts de financement plus élevés pour les clients.

Impact des nouvelles ventes (*drain*)[†] – Le *drain* est une charge à laquelle doit faire face une compagnie d'assurance, essentiellement attribuable aux dépenses à l'établissement de nouvelles polices. Certains produits ont des caractéristiques qui les rendent plus exigeants que d'autres en ce qui concerne le *drain*, comme les produits qui comportent des garanties à long terme. Notons que si l'expérience se déroule comme prévu au cours des années suivant l'émission d'un contrat, le profit réalisé couvre, entre autres, la charge liée à l'émission du contrat. Dans le secteur de l'Assurance individuelle et dans la division de l'Assurance individuelle du secteur des Affaires américaines, l'impact des nouvelles ventes a consisté en un gain de 47 millions de dollars avant impôts pour l'année 2022, comparativement à un *drain* de 15 millions de dollars l'année précédente. Le gain de 2022, exprimé en pourcentage des ventes (qui sont mesurées par les primes annualisées de première année) s'est établi à 8 % en 2022, comparativement à un *drain* de 3 % en 2021. Le *drain* pour 2022 est ainsi très favorable et supérieur à l'indication donnée aux marchés en début d'année, ce qui s'explique par la prise en compte, dans le calcul, d'une partie de l'augmentation des taux d'intérêt de 2022 et, dans une moindre mesure, par l'incidence favorable des ventes.

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction[†] – À la fin de chaque trimestre, la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu du contexte économique existant. De plus, à la fin de chaque année, la société procède à une mise à jour de ses hypothèses d'évaluation afin de tenir compte des plus récents développements dans l'environnement économique et financier de même que de ses propres résultats et de ceux de l'industrie en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires.

En 2022, les mesures prises par la direction et les changements dans les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des passifs nets relatifs aux contrats d'assurance (pour les affaires sans participation) ont exercé un impact légèrement négatif sur le bénéfice d'exploitation de 2 millions de dollars avant impôts en fin d'année, qui peut être réparti comme suit :

- Les réserves pour la mortalité, la morbidité et le comportement des titulaires de polices ont été renforcées à la lumière, essentiellement, de la mise à jour annuelle des études d'expérience, de l'application d'un nouveau tableau de mortalité de l'Institut canadien des actuaires (ICA) et d'un ajustement à la baisse du niveau des primes excédentaires prévues dans les polices d'assurance vie universelle;
- En ce qui concerne les hypothèses économiques, des réserves ont été libérées, décision qui se fondait principalement sur la mise à jour annuelle des hypothèses en matière de rendement, l'impact des augmentations de taux d'intérêt sur les provisions de garantie financière et la libération de protections macroéconomiques dans le contexte de la transition vers les normes IFRS 9 et 17;
- En ce qui concerne les dépenses et autres éléments, les réserves ont été renforcées sur la base, essentiellement, de la mise à jour annuelle des études de dépenses.

De plus, dans le contexte de ses initiatives continues de gestion des risques, la société a signé un traité de réassurance dans sa division de l'Assurance individuelle des Affaires américaines. Cette entente est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, et a généré un gain de 53 millions de dollars avant impôts au troisième trimestre.

Pour plus de détails, vous référer à la note 14 des états financiers intitulée *Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement*.

Revenu sur le capital[†] – Le revenu sur le capital correspond au revenu tiré des placements dans lesquels le capital de la société est investi, moins toutes les dépenses engagées pour générer ce revenu. La société considère aussi dans le revenu sur le capital les frais de financement provenant des débentures, l'amortissement des actifs intangibles en lien avec des acquisitions et les résultats de la filiale iA Auto et habitation (iAAH). Le revenu sur le capital s'élève à 22 millions de dollars avant impôts pour l'année 2022, comparativement à 125 millions de dollars pour 2021. Le résultat inférieur en 2022 s'explique principalement par l'ajustement des valeurs comptables des logiciels, des locaux et de l'ameublement et l'incidence de l'interprétation comptable sur la décision du Conseil des normes comptables internationales par rapport à l'infonuagique, deux facteurs remontant au troisième trimestre. L'expérience défavorable et les dépenses plus élevées à mesure que la transformation numérique s'accélère augmentent la pression sur les résultats de iAAH.

Impôts sur le revenu[†] – Les impôts sur le revenu représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs sur la vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. Ils sont considérés comme une dépense aux fins de calcul du bénéfice d'exploitation. Les impôts sur le revenu se sont chiffrés à 175 millions de dollars en 2022, pour un taux d'impôt effectif qui était ainsi de 17,2 %.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultats selon les activités de base

Les mesures financières basées sur les résultats tirés des activités de base sont des mesures non-IFRS utilisées pour mieux comprendre la capacité de la société à générer des bénéfices durables.

Les résultats tirés des activités de base excluent des résultats divulgués selon les mesures financières IFRS, les impacts des éléments qui créent de la volatilité dans ces résultats ou qui, selon la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la société. Le tableau ci-dessous présente les six types d'ajustements appliqués au résultat par action (BPA) divulgué pour calculer le BPA tiré des activités de base.

Ces ajustements visent notamment l'impact des variations des marchés financiers, les changements d'hypothèses actuarielles, les différents impacts des acquisitions et la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS.

Le BPA tiré des activités de base de 8,85 \$ en 2022 est supérieur de 6 % à celui de 2021.

Rapprochement du BPA divulgué avec le BPA tiré des activités de base, selon la définition des revenus tirés des activités de base établie pour l'année 2021

	2022	2021
Résultat par action ordinaire (BPA, dilué)	7,65 \$	7,70 \$
Ajustements :		
Impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction	0,51 \$	(0,21 \$)
Changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction	(0,36 \$)	(0,02 \$)
Gains ou pertes liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	0,16 \$	0,10 \$
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	0,59 \$	0,52 \$
Charge de retraite non liée aux activités de base	0,20 \$	0,22 \$
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	0,09 \$	—
BPA tiré des activités de base[†]	8,85 \$	8,31 \$

Rapprochement de certaines mesures non conformes aux IFRS avec les IFRS

Le tableau qui suit permet d'effectuer le rapprochement entre le bénéfice d'exploitation et les impôts indiqués dans le tableau ci-dessus et les mesures conformes aux IFRS.

Rapprochement de la provenance du bénéfice avec les mesures conformes aux IFRS

(En millions de dollars)	2022	2021
Composantes du bénéfice avant impôts :		
Bénéfice d'exploitation (selon la provenance du bénéfice)	995	983
Revenu sur le capital (selon la provenance du bénéfice)	22	125
Bénéfice attribuable aux contrats avec participation et autres éléments	(61)	10
Résultat avant impôts selon les états financiers	956	1 118
Impôts :		
Sur le bénéfice d'exploitation et sur le revenu sur le capital	(175)	(256)
Montant relatif aux contrats avec participation et autres éléments	19	(3)
Impôts selon les états financiers	(156)	(259)
Résultat net selon les résultats financiers	800	859

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse selon les résultats financiers

Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2022, 2021 et 2020 sont présentés au tableau ci-dessous.

États des résultats consolidés

(En millions de dollars)	2022	2021	2020
Produits			
Primes nettes	13 109	13 164	11 196
Produits de placement	(6 600)	206	4 668
Autres produits	2 086	2 116	1 775
Total	8 595	15 486	17 639
Prestations sur contrats et charges			
Prestations nettes sur contrats	6 991	6 991	5 290
Transferts nets aux fonds distincts	2 369	3 278	2 872
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 219)	(45)	5 760
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(44)	(1)	34
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(123)	(76)	(737)
Commissions	2 352	2 180	1 788
Frais généraux	2 062	1 823	1 668
Taxes sur primes et autres taxes	154	141	129
Charges financières	97	77	73
Total	7 639	14 368	16 877
Résultats avant impôts	956	1 118	762
Moins : impôts	156	259	130
Résultat net	800	859	632
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(42)	7	(1)
Résultat net attribué aux actionnaires	842	852	633
Moins : dividendes sur actions privilégiées	25	22	22
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	817	830	611

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

La diminution de 2 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires entre 2022 et 2021 s'explique par les éléments mentionnés ci-après.

Produits

Les produits, dont les trois composantes sont présentées au tableau ci-dessus, totalisent près de 8,6 milliards de dollars pour 2022, ce qui représente une diminution de 44 % par rapport à l'année 2021. Cette diminution est principalement liée à une diminution des produits de placement de près de 6,8 milliards de dollars, essentiellement attribuable au changement dans la juste valeur des placements, découlant des variations des taux d'intérêt, des taux de change et des marchés boursiers. En règle générale, les variations dans la juste valeur des placements sont largement neutralisées par les variations correspondantes du passif relatif aux contrats d'assurance, leur effet sur le revenu net étant donc minime. Les primes nettes ont affiché, par rapport à 2021, une variation quasi neutre de l'ordre de 0,4 %. Le recul dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel au cours de la dernière année est principalement attribuable aux produits d'épargne individuelle, comme les fonds distincts, reflétant un environnement macroéconomique difficile. La diminution des primes nettes s'est trouvée atténuée par la croissance des affaires dans les secteurs de l'Assurance individuelle, de l'Assurance collective et des Affaires américaines.

Le tableau suivant fournit plus de détails sur la composition des produits par secteurs.

Produits par secteurs

(En millions de dollars)	Exercice terminé le 31 décembre 2022						Total
	Assurance individuelle	Gestion de patrimoine individuel	Assurance collective	Épargne et retraite collectives	Affaires américaines	Autres	
Primes nettes	1 882	5 111	1 953	2 800	945	418	13 109
Variation p/r 2021	124	(598)	225	54	117	23	(55)
Produits de placement	(6 007)	(52)	25	(401)	(363)	198	(6 600)
Variation p/r 2021	(6 063)	97	(89)	(430)	(347)	26	(6 806)
Autres produits	121	1 746	92	116	364	(353)	2 086
Variation p/r 2021	(21)	(34)	15	(2)	13	(1)	(30)
Total	(4 004)	6 805	2 070	2 515	946	263	8 595
Variation p/r 2021	(5 960)	(535)	151	(378)	(217)	48	(6 891)

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Prestations sur contrats et charges

Les prestations sur contrats et charges ont enregistré une baisse de 6,7 milliards de dollars en 2022 par rapport à 2021. Les principaux éléments ayant contribué à cette baisse sont les suivants :

- Un changement dans les transferts nets aux fonds distincts par rapport à l'année précédente (909 millions de dollars);
- Une variation du passif relatif aux contrats d'assurance de 6,2 milliards de dollars par rapport à 2021, essentiellement attribuable à une hausse des taux d'intérêt cette année, par opposition à une diminution l'an dernier. Rappelons que la variation de ce passif au cours d'une période reflète notamment la variation de la juste valeur et du rendement des actifs appariant les provisions mathématiques, la variation des primes et prestations nettes sur contrats, les transferts nets aux fonds distincts et les variations des provisions mathématiques qui découlent des changements d'hypothèses.

La diminution des prestations sur contrats et charges a été partiellement compensée par :

- Une augmentation des commissions comparativement à l'année précédente (172 millions de dollars), découlant pour l'essentiel de la croissance dans le bloc de polices en vigueur. Les commissions correspondent à la rémunération des conseillers financiers pour les nouvelles ventes, les partenaires des réseaux de distribution et certains contrats en vigueur;
- Une augmentation des dépenses générales, essentiellement attribuable à la croissance des affaires et aux initiatives numériques (239 millions de dollars).

Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 156 millions de dollars en 2022, comparativement à une de 259 millions de dollars en 2021. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures, et la diminution en 2022 découle principalement d'un revenu inférieur avant impôts et d'ajustements pour les années antérieures.

Résultats trimestriels

Voici un résumé des résultats trimestriels, tirés des états financiers de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse suivante porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2022. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Primes nettes

Les primes nettes ont connu une hausse de 4 % au quatrième trimestre de 2022, si on compare au trimestre correspondant de l'année précédente, et s'établissent à près de 3,5 milliards de dollars pour la période. Cette variation s'explique principalement par la croissance marquée des primes nettes dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, partiellement contrebalancée toutefois par une diminution dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

La variation des marchés boursiers, l'importance des primes investies dans les fonds distincts et la réalisation de nouvelles ententes avec des groupes de grande taille dans les deux secteurs qui distribuent leurs produits aux entreprises et aux groupes, notamment, contribuent à la fluctuation des primes d'un trimestre à un autre.

Notons que les primes nettes incluent les sommes investies par les assurés dans les fonds distincts de la société, mais excluent celles investies par les clients dans les fonds communs de placement.

Produits de placement

Au cours du quatrième trimestre de 2022, les produits de placement ont enregistré une baisse de 1 715 millions de dollars, si on compare au même trimestre de 2021. La baisse au cours du quatrième trimestre de 2022 découle principalement de variations de la juste valeur des placements en obligations et des instruments financiers dérivés appariant le passif relatif aux contrats d'assurance, essentiellement attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt.

Notons que les produits de placement évoluent généralement en grande partie en fonction de la juste valeur des placements, qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs, notamment en ce qui touche les obligations, les actions et les instruments financiers dérivés. Les produits de placement varient aussi en fonction des revenus d'intérêts, des dividendes et des revenus locatifs des immeubles et des profits et des pertes réalisés sur disposition d'actifs disponibles à la vente.

Sur le plan comptable, la majorité des obligations et des actions sont des titres classés « Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net » et sont utilisées comme actifs sous-jacents aux provisions mathématiques. La variation de la juste valeur de ces actifs se reflète par conséquent dans l'augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance.

Autres produits

Les autres produits sont constitués des honoraires liés à la gestion des fonds distincts et des fonds communs de placement, des revenus tirés des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) ainsi que des revenus d'honoraires provenant des filiales de courtage et des actifs gérés pour des tiers. Au quatrième trimestre de 2022, les autres produits ont connu une baisse de 47 millions de dollars, soit de 8 %, si on compare avec le même trimestre de 2021. Cette variation provient majoritairement du segment de la Gestion de patrimoine individuel.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

	Assurance individuelle		Gestion de patrimoine individuel		Assurance collective		Épargne et retraite collectives		Affaires américaines		Total	
(En millions de dollars)	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Provenance du bénéfice[†] :												
Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur	409	384	269	284	129	98	25	33	150	128	982	927
Gains (pertes) d'expérience	(42)	59	(34)	9	6	10	7	(12)	(22)	3	(85)	69
Gain (<i>drain</i>) sur les ventes	37	(9)	—	—	—	—	(1)	—	11	(6)	47	(15)
Changements d'hypothèses	(115)	31	4	1	8	(3)	85	(31)	69	4	51	2
Bénéfice d'exploitation	289	465	239	294	143	105	116	(10)	208	129	995	983
Revenu sur le capital	70	108	(15)	22	(18)	5	6	10	(21)	(20)	22	125
Impôts	(38)	(119)	(38)	(86)	(30)	(31)	(33)	—	(36)	(20)	(175)	(256)
Résultat net attribué aux actionnaires	321	454	186	230	95	79	89	—	151	89	842	852
Moins : dividendes sur actions privilégiées	17	16	4	3	2	2	2	1	—	—	25	22
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	304	438	182	227	93	77	87	(1)	151	89	817	830

Résultats trimestriels

	2022				2021			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Primes nettes	3 492	2 871	3 132	3 614	3 353	3 332	3 104	3 375
Produits de placement	352	463	(3 418)	(3 997)	2 067	(41)	1 730	(3 550)
Autres produits	510	514	527	535	557	543	510	506
Total	4 354	3 848	241	152	5 977	3 834	5 344	331
Résultat avant impôts	256	262	245	193	292	289	304	233
Impôts	45	48	27	36	68	63	69	59
Résultat net	211	214	218	157	224	226	235	174
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(29)	(4)	(9)	—	10	3	(1)	(5)
Résultat net attribué aux actionnaires	240	218	227	157	214	223	236	179
Moins : dividendes sur actions privilégiées	11	3	5	6	5	6	5	6
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	229	215	222	151	209	217	231	173
Résultat par action ordinaire								
De base	2,18 \$	2,03 \$	2,07 \$	1,40 \$	1,95 \$	2,01 \$	2,16 \$	1,61 \$
Dilué	2,17 \$	2,03 \$	2,06 \$	1,40 \$	1,94 \$	2,01 \$	2,15 \$	1,61 \$
Transferts nets aux fonds distincts	392	191	547	1 239	1 004	1 018	845	411
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	897	497	(3 344)	(4 269)	1 890	96	1 789	(3 820)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'investissement	4	3	(24)	(27)	5	1	7	(14)
Actif total du fonds général	50 091	49 945	48 868	51 835	55 082	54 226	53 160	52 238
Actif net des fonds distincts	37 334	35 469	35 625	38 874	39 577	36 886	35 837	33 437

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Situation financière

Capitalisation et solvabilité

Capitalisation[†]

La structure du capital de iA Société financière se répartit en trois catégories de capitaux : les capitaux propres, les débetures ainsi que les comptes des contrats avec participation. Au 31 décembre 2022, le capital[†] de la société atteignait plus de 8,6 milliards de dollars, comparativement à près de 8,7 milliards un an plus tôt. Les capitaux propres et les comptes de contrats avec participation constituaient 83 % du capital total à la fin de 2022.

La variation en 2022 est principalement attribuable à la diminution du cumul des autres éléments du résultat global (CAERG) résultant de taux d'intérêt croissants et, dans une moindre mesure, de la diminution du nombre d'actions ordinaires en raison de rachats d'actions. Ces diminutions ont été en partie compensées par une augmentation des résultats non distribués, à la suite des bénéfices réalisés au cours de l'année, nets des dividendes versés aux actionnaires ordinaires.

Structure du capital

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Capitaux propres					
Actions ordinaires	1 675	1 706	1 674	1 666	1 656
Actions privilégiées ¹	525	525	525	525	525
Résultats non distribués ^{2,3}	5 331	4 963	4 170	3 823	3 440
Surplus d'apport	17	17	20	18	23
CAERG ⁴	(414)	(14)	83	56	23
Total partiel	7 134	7 197	6 472	6 088	5 667
Débetures ¹	1 500	1 450	1 449	1 050	901
Comptes des contrats avec participation ⁴	6	48	41	42	52
Total	8 640	8 695	7 962	7 180	6 620

Levier financier[†] et ratio de couverture[†]

Le ratio d'endettement[†], tel que mesuré par les débetures par rapport à la structure du capital, était de 17,4 % au 31 décembre 2022, et si on ajoute les actions privilégiées aux débetures, il s'élevait à 23,4 %. L'augmentation de ces ratios s'explique par la valeur nette entre le rachat de 250 millions de dollars de débetures subordonnées et l'émission de 300 millions de dollars de débetures subordonnées non garanties (les premières obligations durables de la société) en février 2022.

Au 31 décembre 2022, le ratio de couverture[†] était de 13,2x, comparativement à 16,1x au 31 décembre 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à un bénéfice avant impôts inférieur et à des dépenses de financement plus élevées, résultant de la gestion du capital en 2022. Le ratio de couverture correspond au ratio du bénéfice des douze derniers mois avant impôts et frais financiers liés aux intérêts, par rapport aux frais financiers liés aux intérêts et aux dividendes.

Ratios d'endettement et ratio de couverture

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Ratios d'endettement [†]					
Débetures/structure du capital	17,4 %	16,7 %	18,2 %	14,6 %	13,6 %
Débetures et actions privilégiées/structure du capital	23,4 %	22,7 %	24,8 %	21,9 %	21,5 %
Ratio de couverture (en nombre de fois) ^{†,5}	13,2x	16,1x	11,7x	16,6x	14,6x

¹ Éléments pris en compte dans le calcul du ratio d'endettement, considérés comme de la dette à long terme

² Au quatrième trimestre de 2018, la société a effectué un ajustement relatif à l'estimation du passif d'impôts liée aux périodes antérieures en abaissant de 58 millions de dollars les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017.

³ Au quatrième trimestre de 2019, un ajustement a été effectué rétroactivement au 1^{er} janvier 2018 en transférant 7 millions de dollars des résultats non distribués aux comptes des contrats avec participation.

⁴ CAERG : cumul des autres éléments du résultat global

⁵ Calculé en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des dividendes sur actions privilégiées et des primes versées au rachat d'actions privilégiées (s'il y a lieu)

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Solvabilité

Lors de la création de la société de portefeuille iA Société financière, la société s'est engagée à suivre la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers. Le ratio de solvabilité[†] de la société s'établissait à 126 % au 31 décembre 2022, comparativement à 134 % au 31 décembre 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par des variations macroéconomiques défavorables, le rachat d'actions dans le cadre du programme d'offre publique dans le cours normal des activités, ainsi que les mesures prises par la direction et les ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition vers IFRS 9 et IFRS 17. Ces facteurs ont plus que contrebalancé le solide apport de la génération organique de capital[†], net des initiatives numériques, des effets d'une entente de réassurance signée en 2022 et de l'impact net positif du rachat et de l'émission de débentures de février. Il convient de souligner que la plupart des effets négatifs des ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition se trouveront inversés une fois les normes IFRS 9 et 17 en vigueur. Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, en 2022, bien au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 %.

Comme mentionné plus tôt, la génération organique de capital[†] a été très forte tout au long de l'année, la société ayant généré, en 2022, environ 550 millions de dollars en capital supplémentaire, dépassant ainsi la fourchette cible de 450 à 525 millions de dollars pour l'année. La très bonne génération organique de capital devrait se poursuivre en 2023, et la société prévoit conserver un ratio de solvabilité à l'intérieur ou au-dessus de la fourchette cible pour iA Société financière⁶.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Capitaux disponibles	4 781	4 982
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	4 621	5 261
Coussin de solvabilité global	7 481	7 640
Ratio de solvabilité[†]	126 %	134 %

Capitaux propres et financement

Rachat et émission d'instruments financiers

En février 2022, iA Assurance a racheté les débentures subordonnées qu'elle avait émises en février 2015, représentant un capital de 250 millions de dollars et portant intérêt au taux de 2,64 %.

En février 2022, iA Société financière a émis 300 millions de dollars de débentures subordonnées à taux fixe/variable de 3,187 %.

En juin 2022, iA Société financière a émis 250 millions de dollars de billets de capital à recours limité à taux fixe/variable de 6,611 %. Dans le cadre de l'émission des billets, elle a aussi émis 250 000 actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A.

En juin 2022, iA Assurance a racheté ses actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série G émises en juin 2012, pour le prix total de 250 millions de dollars.

Débentures

La société comptabilisait quatre séries de débentures, dont une émises par iA Assurance, dans son bilan au 31 décembre 2022, d'une valeur comptable totale de 1 494 millions de dollars. Ces quatre séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débentures représentent des créances directes non garanties de la société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2022, la charge de financement, composée d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission, s'élevait à 45,7 millions de dollars, comparativement à 41,6 millions en 2021.

Billets de capital à recours limité

La société avait à son bilan, le 31 décembre 2022, des billets de capital à recours limité, d'une valeur comptable totale de 250 millions de dollars. Ces billets, qui sont détaillés dans le tableau plus loin dans la présente section, ont été classifiés comme autres instruments de capitaux propres au coût. Ils représentent une obligation à recours limité directe non garantie de la société. À ce titre, le recours du porteur des billets est limité à la quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, constituée d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A. En 2022, les coûts de distribution et de transaction se sont chiffrés à 9,6 millions de dollars et ont été comptabilisés directement dans les résultats non distribués.

Actions ordinaires en circulation

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires comportent un seul droit de vote. De plus, aucun actionnaire ne peut acquérir, directement ou indirectement, 10 % ou plus des actions avec droit de vote de iA Société financière et les actions ordinaires de la filiale iA Assurance doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière. Les actions ordinaires de iA Société financière se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG. (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de iA Groupe financier.)

⁶ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 104 772 775, soit 2 784 802 actions de moins qu'au 31 décembre 2021. Cette diminution est principalement attribuable au rachat et à l'annulation d'actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités de la société, légèrement contrebalancés par l'exercice d'options d'achat d'actions destiné notamment aux membres de la direction.

Actions ordinaires

(En millions)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre d'actions ordinaires en circulation	105	108	107	107	109

Cours de l'action et capitalisation boursière

iA Groupe financier est devenue une société à capital-actions en février 2000. Le titre de la société a commencé à se négocier sur le parquet de la Bourse de Toronto le 3 février 2000, à un prix de 7,875 \$, en tenant compte de la subdivision des actions ordinaires de la société, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 16 mai 2005. Le titre de la société a clôturé l'année 2022 à 79,27 \$. La capitalisation boursière de la société s'établissait ainsi légèrement au-dessus de 8,3 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 10 % de la capitalisation en 2022.

Cours de l'action et capitalisation boursière

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Cours de l'action	79,27 \$	72,38 \$	55,18 \$	71,33 \$	43,57 \$
Capitalisation boursière	8 305	7 785	5 908	7 630	4 731

Valeur comptable par action ordinaire⁷

La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 63,06 \$ à la fin de l'année 2022, ce qui représente une progression de près de 2 % au cours de l'année. Cette progression provient essentiellement de l'apport des résultats non distribués nets des dividendes payés durant l'année 2022. En 2022, la croissance de cette mesure a été freinée par des pertes non réalisées sur des actifs disponibles à la vente dans les autres éléments du résultat global, sans quoi la valeur comptable aurait crû cette année de plus de 9 %.

Valeur comptable par action ordinaire

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable par action ordinaire ⁷	63,06 \$	62,01 \$	55,52 \$	51,99 \$	47,34 \$

Actions privilégiées

En 2022, la filiale iA Assurance a versé 18 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B, G et I. Le capital de iA Assurance comporte actuellement des actions privilégiées de catégorie A – séries B et I réparties en deux séries, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

Dividendes

En juillet 2022, la société a haussé de 8 %, de 0,6250 \$ à 0,6750 \$, le dividende trimestriel versé par action ordinaire. Ainsi, 2,6000 \$ par action ordinaire ont été versés en 2022 comparativement à 2,0800 \$ en 2021, ce qui représente une hausse de 25 %. Au total, la société a versé 277 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires ordinaires au cours de 2022. Le ratio de distribution du dividende[†] pour l'année s'établit à 34 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires, s'inscrivant ainsi dans la fourchette cible de 25 % à 35 % qui avait été donnée comme indication aux marchés au début de 2022.

Dividendes

	2022	2021	2020	2019	2018
Dividendes versés par action ordinaire	2,60 \$	2,08 \$	1,94 \$	1,77 \$	1,59 \$
Ratio de distribution [†]	29 %	27 %	34 %	27 %	28 %

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires et les différentes catégories d'actions privilégiées.

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,6750 \$ par action ordinaire en circulation de iA Société financière, soit le même que celui annoncé au trimestre précédent. Ce dividende sera payable le 15 mars 2023 à tous les actionnaires inscrits le 24 février 2023.

⁷ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Au quatrième trimestre de 2022, iA Assurance a versé un dividende de 150 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions, iA Société financière. Pour le premier trimestre de 2023, le conseil d'administration de iA Assurance n'a approuvé le versement d'aucun dividende à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Aucun dividende ne sera donc versé par iA Assurance à iA Société financière au premier trimestre de 2023.

Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2023 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 24 février 2023.

Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,3000 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série I. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2023 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 24 février 2023.

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au régime d'options d'achat d'actions adopté par le conseil d'administration en 2001, le comité des ressources humaines et de rémunération a procédé, en 2022, à l'octroi de 195 000 nouvelles options d'achat d'actions. Ces nouvelles options, qui viendront à échéance en 2032, ont été octroyées à un prix d'exercice moyen pondéré de 83,87 \$ en février 2022 et de 63,55 \$ en mai 2022. L'émission, nette des options exercées et annulées au cours de l'année, porte à 1 539 133 le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, ce qui représente 1,47 % du nombre d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2022.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à l'intention des détenteurs d'actions ordinaires

Ce régime permet aux participants de réinvestir automatiquement leurs dividendes dans des actions ordinaires de iA Société financière, et aussi d'acheter, en espèces, des actions ordinaires additionnelles de iA Société financière. Les actions émises dans le cadre du régime sont actuellement acquises sur le marché secondaire.

Offre publique de rachats d'actions

Le 9 novembre 2022, la société a annoncé la clôture anticipée de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 6 décembre 2021, et l'établissement d'une nouvelle OPRA. L'OPRA clôturée a donc expiré à la fermeture des marchés financiers le 11 novembre 2022, et la nouvelle OPRA a été lancée le 14 novembre 2022. En vertu de cette nouvelle OPRA, la société peut racheter dans le cours normal de ses activités, du 14 novembre 2022 au 13 novembre 2023, jusqu'à 5 265 045 actions ordinaires représentant 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Un total de 3 109 402 actions ont ainsi été rachetées et annulées en 2022, ce qui représente la somme cumulative de 213 millions de dollars.

Actions privilégiées, débiteures et autres instruments de capitaux propres – iA Société financière inc.

Débiteures subordonnées émises le 21 février 2020 et échéant le 21 février 2030

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	2,400 % jusqu'au 21 février 2025. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 0,71 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débiteures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1,8 million de dollars.

Débiteures subordonnées émises le 24 septembre 2019 et échéant le 24 septembre 2031

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	3,072 % jusqu'au 24 septembre 2026. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 1,31 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débiteures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 2,0 millions de dollars.

Débiteures subordonnées émises le 25 février 2022 et échéant le 25 février 2032

Capital :	300 millions de dollars
Valeur comptable :	299 millions de dollars
Intérêt porté :	3,187 % jusqu'au 25 février 2027. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 0,91 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débiteures inclut les frais de transaction de 1,0 million de dollars.

Billets de capital à recours limité émis le 1^{er} juin 2022 et échéant le 30 juin 2022

Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	250 millions de dollars
Intérêt porté :	6,611 % jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux d'intérêt sur ces billets sera rajusté à un taux d'intérêt annuel égal au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 4,00 %.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 30 juin 2027, et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actions privilégiées de catégorie A - série A émises le 25 mai 2022 dans le cadre de l'émission de billets de capital à recours limité (ci-après, les « billets ») le 1^{er} juin 2022

Nombre :	250 000
Détenues par :	Les actions privilégiées de catégorie A – série A sont détenues par le fiduciaire à recours limité, la Société de fiducie Computershare du Canada, en tant qu'actif fiduciaire (la « fiducie à recours limité »). Advenant le non-versement des intérêts ou du capital des billets à leur échéance, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa quote-part de l'actif de la fiducie à recours limité qu'il détient, lequel actif sera constitué des actions de la série A, sauf dans certaines circonstances particulières.
Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	Détenues par la fiducie à recours limité et, de ce fait, éliminées des états financiers consolidés de la société
Dividende :	Dividende semi-annuel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 66,11 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 4,00 %. La fiducie à recours limité a renoncé à son droit de recevoir tout dividende sur les actions privilégiées de catégorie A – série A jusqu'à révocation.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Aucune
Rachat et remboursement :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 30 juin 2027 et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin inclusivement.

Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.**Actions privilégiées de catégorie A – série B**

Nombre :	5 000 000
Capital :	125 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires, convertibles en actions privilégiées de catégorie A
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011

Actions privilégiées de catégorie A – série I

Nombre :	6 000 000
Capital :	150 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,20 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 31 mars 2023. Le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 2,75 %.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite

Débetures subordonnées émises le 16 septembre 2016 et échéant le 15 septembre 2028

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	399 millions de dollars
Intérêt porté :	3,30 % jusqu'au 15 septembre 2023. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1 million de dollars.

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées, des débetures et des autres instruments de capitaux propres. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par le *Règlement sur les valeurs mobilières* canadien.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2022, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2022, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Autres éléments

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 28 des états financiers consolidés de la société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2022, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	Au 31 décembre 2022			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Déventures	1 500	—	—	1 500
Obligations locatives	110	20	52	38
Obligations d'achat	319	98	221	—
Autres obligations à long terme	4 386	2 551	1 020	815
Total des obligations contractuelles	6 315	2 669	1 293	2 353

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 29 des états financiers consolidés.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à la société et à ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société et de ses filiales de même que leur capacité de respecter leurs engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2022, les cotes accordées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best sont demeurées inchangées, et ce, avec une perspective stable.

Cotes de crédit

IA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A-
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB+
DBRS Morningstar	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A (low)
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (high)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Déventures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS Morningstar	Solidité financière	AA (low)
	Cote de l'émetteur	AA (low)
	Déventures subordonnées	A (high)
	Actions privilégiées	Pfd-1 (low)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa- (Superior)
	Déventures subordonnées	a (Excellent)
	Actions privilégiées	a- (Excellent)

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+ (Excellent)

Dealers Assurance Company

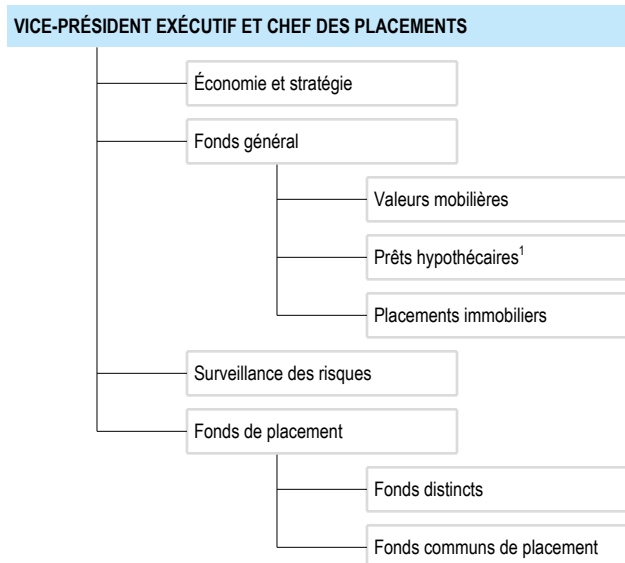
A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des Placements est illustrée ci-dessous.



La plupart des professionnels des placements de iA Groupe financier voient à la répartition des actifs et à la sélection des titres du fonds général ainsi qu'à celles de plusieurs fonds distincts et fonds communs de placement, en plus d'effectuer la supervision de tous les gestionnaires externes.

Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des obligations, des actions, des prêts hypothécaires, des placements immobiliers, des placements à court terme et des produits dérivés.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.) ainsi que des fonds de placement et des risques actifs. En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Approche d'investissement durable

La [Politique d'investissement responsable](#), la [Politique de développement durable](#) et la [Politique sur le vote par procuration](#) fournissent des orientations quant à la façon dont nos équipes de placement intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux activités d'intendance et de gestion des placements, de façon cohérente et exhaustive.

Lorsque les actifs sont gérés à l'interne, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. (iAGP) sont tenus d'adhérer aux principes directeurs de la [Politique d'investissement responsable](#), et d'intégrer les considérations en matière de ESG au processus d'investissement. iAGP évalue régulièrement l'application de la [Politique](#) dans l'ensemble de ses portefeuilles. Lorsque les actifs sont gérés par un gestionnaire externe, nous examinons sa politique et ses pratiques d'investissement responsable aussi bien dans le cadre du processus de sélection que sur une base régulière et continue.

¹ La société s'est retirée du marché des prêts hypothécaires résidentiels en 2020. Le portefeuille de prêts hypothécaires est désormais constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actif sous gestion et sous administration[†]

iA Groupe financier gère et administre des actifs qui totalisaient 200,4 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 221,2 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent. La croissance des actifs s'est trouvée limitée, tout au long de 2022, par les conditions difficiles sur les marchés financiers et les taux d'intérêt croissants.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Actif sous gestion [†]					
Fonds général	50 091	55 082	53 662	45 280	39 760
Fonds distincts	37 334	39 577	32 804	27 868	23 781
Fonds communs de placement	11 611	13 955	11 393	11 594	10 833
Autres	3 670	2 862	3 797	15 500	14 721
Total partiel	102 706	111 476	101 656	100 242	89 094
Actif sous administration [†]	97 717	109 687	95 830	89 246	79 678
Total	200 423	221 163	197 486	189 488	168 772

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), totalisait 102,7 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 111,5 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent.

L'actif sous administration était pour sa part de 97,7 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 109,7 milliards de dollars l'année précédente. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (Investia Services financiers) et en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

L'objectif de la société est de gérer avec rigueur et prudence les placements en recherchant l'équilibre entre l'obtention de bons rendements et le contrôle des risques. En plus de maintenir une saine diversification des placements, tant en ce qui regarde les émetteurs et les secteurs d'activité qu'en ce qui regarde les régions géographiques, la société surveille étroitement l'appariement et elle s'assure de maintenir en tout temps un niveau suffisant de liquidités. Pour plus d'information sur le risque de liquidité et sa gestion, ainsi que sur le processus d'appariement et les mesures prises par la société pour atténuer les risques liés à ce processus, se référer à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

La majeure partie de l'actif des fonds lié aux activités d'assurance et de rentes est principalement investie dans des titres à revenu fixe, comme les obligations, et, dans une moindre mesure, dans des titres de participation (actions). L'actif lié au capital est pour sa part investi dans des titres à revenu fixe et dans des actions privilégiées.

Composition des placements du fonds général

À la fin de l'année 2022, 68 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 7 % dans des prêts hypothécaires et autres prêts, pour un total de 75 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 75 % et 79 % au cours des cinq dernières années, tandis que la proportion des actions a varié entre 7 % et 10 %.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Obligations	27 287	32 893	32 099	27 509	23 592
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 831	2 922	2 802	3 870	3 661
Actions	4 033	3 906	3 286	3 024	3 055
Immeubles	1 804	1 870	1 916	2 077	1 721
Autres placements	4 030	4 060	5 045	3 440	2 550
Total	39 985	45 651	45 147	39 919	34 579

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	40,0 G\$	45,7 G\$
Obligations	68 %	72 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	7 %	6 %
Actions	10 %	9 %
Immeubles	5 %	4 %
Autres	10 %	9 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Qualité générale des placements

Au 31 décembre 2022, le montant des placements douteux nets était de 22 millions de dollars, comparativement à 17 millions de dollars un an plus tôt. Sur un portefeuille de 40,0 milliards de dollars, cela représentait 0,05 % des placements totaux (0,04 % au 31 décembre 2021). L'augmentation est le résultat net du remboursement anticipé de l'intégralité du principal et de l'intérêt couru sur une obligation douteuse et de l'ajout d'une nouvelle obligation douteuse, par suite d'une détérioration dans la qualité du crédit, qui découle de tendances changeantes liées à la pandémie.

La qualité globale des placements est demeurée très bonne en 2022.

Placements douteux nets (excluant les prêts assurés)

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Obligations	22	17	31	10	13
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	—	—	1	3
Total	22	17	31	11	16

Les placements douteux nets sont composés des obligations et des prêts hypothécaires conventionnels en souffrance depuis trois mois ou plus, des prêts restructurés ainsi que d'autres prêts en défaut, et ils tiennent compte des provisions spécifiques pour pertes comptabilisées en contrepartie de ces éléments d'actif.

Placements douteux nets en pourcentage des placements totaux

(%)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Placements douteux nets	0,05	0,04	0,07	0,03	0,05

Pour l'ensemble du portefeuille de placements, les moins-values non réalisées sur les titres de sociétés à revenu fixe classés comme disponibles à la vente s'élevaient à 277 millions de dollars au 31 décembre 2022 (36 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 27,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 75 % du portefeuille d'obligations à la fin de 2022, comparativement à 80 % à la fin de 2021. Au 31 décembre 2022, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 275 millions de dollars (1,0 % du portefeuille d'obligations), comparativement à 309 millions de dollars au 31 décembre 2021 (0,9 % du portefeuille d'obligations).

Obligations par cotes de crédit

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	27,3 G\$	32,9 G\$
AAA	8 %	5 %
AA	29 %	41 %
A	37 %	34 %
BBB	24 %	19 %
BB et moins	1 %	1 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2022, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 5,8 milliards de dollars, ce qui correspondait à 21 % du portefeuille obligataire (5,8 milliards de dollars, ou 18 % du portefeuille, au 31 décembre 2021).

Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	27 287	32 892	32 099	27 509	23 592
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	31	40	47	50	51
Municipalités	3	4	5	5	5
Sociétés – émissions publiques	45	38	31	28	26
Sociétés – émissions privées	21	18	17	17	18
Total	100	100	100	100	100

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts atteignait 2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 2,9 milliards de dollars un an plus tôt. En outre, la part du portefeuille titrisé par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 14 % du portefeuille, soit 380 millions de dollars à la fin de 2022.

Le portefeuille de prêts hypothécaires, à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à près de 1,6 milliard de dollars à la fin de 2022 et sa qualité demeurait excellente. Effectivement, le taux de délinquance était nul au 31 décembre 2022. La donnée sur le taux de délinquance tient compte des prêts hypothécaires assurés et non assurés.

Taux de délinquance en pourcentage des prêts hypothécaires

	Aux 31 décembre				
(%)	2022	2021	2020	2019	2018
Taux de délinquance	—	—	—	0,08	0,09

Comme le montre le tableau ci-dessous, les prêts hypothécaires assurés ont représenté près des trois quarts du portefeuille de prêts hypothécaires total au cours des récentes années (71 % en 2022).

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

	Aux 31 décembre				
(%)	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)					
Prêts hypothécaires	1 612	1 866	1 892	3 076	2 999
Autres prêts – financement automobile	1 219	1 055	910	794	662
Total	2 831	2 922	2 802	3 870	3 661
Répartition des prêts hyp. par types de prêts (%)					
Prêts assurés	71	71	73	74	76
Prêts conventionnels	29	29	27	26	24
Total	100	100	100	100	100
Taux de délinquance des prêts hypothécaires (%)	—	---	—	0,08	0,09

La proportion des prêts hypothécaires garantis par des propriétés multirésidentielles s'élevait par ailleurs à 84 % au 31 décembre 2022. Cette proportion demeure au-dessus de 80 % depuis plusieurs années.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	1,6 G\$	1,9 G\$
Résidentielles	—	—
Multirésidentielles	84 %	84 %
Non résidentielles	16 %	16 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des actifs pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 6,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (5,3 milliards de dollars au 31 décembre 2021).

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2022, les placements en titres de participation s'élevaient à 4,0 milliards de dollars, ou à 10 % des placements totaux de la société, comparativement à 3,9 milliards de dollars, ou à 9 %, un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés pour appairer le passif à long terme des contrats d'assurance et pour couvrir des engagements liés à certains contrats d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions qui sert à appairer les engagements à très long terme a produit un rendement de 8 % en 2022, tandis que les actions privilégiées de la société ont connu un rendement de -15 %. Les actions privées occupent une place de plus en plus importante au sein du portefeuille. Cette catégorie d'actions offre des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

Portefeuille d'actions par types d'appariements

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	4,0 G\$	3,9 G\$
Engagements à très long terme	60 %	54 %
Polices universelles	28 %	30 %
Capital (actions privilégiées)	12 %	15 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements faits dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	4 033	3 906	3 286	3 024	3 055
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	27	30	30	27	36
Actions privilégiées	12	18	23	19	16
Indices boursiers	7	5	2	10	10
Actions privées	54	47	45	44	38
Total	100	100	100	100	100

Portefeuille immobilier

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a diminué de 66 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 1,8 milliard de dollars au 31 décembre 2022. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 4,5 % du portefeuille de placements total au 31 décembre 2022.

Le taux d'occupation des immeubles de placement se chiffrait à 88 % au 31 décembre 2022, comparativement à 92 % au 31 décembre 2021. Cette diminution est principalement attribuable au programme Travailler de n'importe où de iA, qui a mené la société à libérer et à regrouper certains de ses espaces de bureau à Québec, à Montréal et à Toronto. Le taux d'occupation actuel continue toutefois de se comparer favorablement à celui des immeubles locatifs commerciaux dans les grandes villes canadiennes. La durée moyenne pondérée des baux du portefeuille immobilier est de 8,8 ans, ce qui garantit des revenus à long terme stables pour la société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les immeubles de bureaux représentent près de 86 % des placements immobiliers.

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable du portefeuille	1 804	1 870	1 916	2 077	1 721
Taux d'occupation	88 %	92 %	95 %	94 %	95 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	1,8 G\$	1,9 G\$
Bureaux	86 %	87 %
Commerces de détail	5 %	6 %
Immeubles industriels	4 %	2 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	5 %	4 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'amélioration de l'appariement des actifs supportant les passifs à long terme en assurance vie ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de devise lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

La société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la société.

Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Juste valeur nette	(480)	391
Montant nominal de référence	37 950	30 587

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, des avances sur contrats (la majorité des contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance temporaire, permettent aux titulaires d'obtenir une avance sur la valeur de rachat de leurs contrats), d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 4,0 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (4,1 milliards de dollars au 31 décembre 2021).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 48,9 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (37,3 milliards de dollars en fonds distincts et 11,6 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une diminution de 4,7 milliards de dollars par rapport à l'année 2021. Cette diminution s'explique principalement par l'environnement défavorable des marchés financiers, qui a également entraîné une diminution des ventes.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds distincts	37,3	39,6	32,8	27,9	23,8
Fonds communs de placement	11,6	14,0	11,4	11,6	10,8

Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2022, l'offre de la société comptait plus de 250 fonds destinés à ses clients, et environ la moitié de l'actif de ces fonds était géré par des équipes de placement internes.

La société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2022 en vue d'en accroître la diversité et la complémentarité tout en s'adaptant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, la société a ajouté cinq fonds, dont quatre fonds d'investissement durable, pour diversifier encore davantage son offre dans ce segment de marché. Du côté des fonds communs de placement, Placements iA Clarington a aussi fait l'ajout de trois fonds au cours de l'année, dont deux fonds d'investissement durable, ainsi que d'un portefeuille de revenu à risque géré conçu pour procurer aux clients une protection accrue en cas de chute des cours. Finalement, dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, la société a apporté des améliorations mineures à sa gamme, avec trois ajouts et deux clôtures.

Fonds de placement de iA Groupe financier

	Au 31 décembre 2022	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	37,3	76 %
Fonds communs de placement	11,6	24 %
Total	48,9	100 %

Rendements des fonds de placement

L'année 2022 a été particulièrement mouvementée. Après 2020 (année du virus) et 2021 (année du vaccin et des réouvertures sur le plan économique), 2022 a été marquée par une flambée inflationniste atteignant des niveaux jamais vus depuis des décennies, qui a mené les banques centrales à hausser considérablement les taux d'intérêt pour endiguer les pressions inflationnistes. Sous l'influence de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions résultantes, les prix de l'énergie se sont envolés. Dans ce contexte, il s'est avéré difficile d'obtenir de bons rendements, tant pour les actions que pour les titres à revenu fixe, laissant peu d'options aux investisseurs pour trouver une valeur refuge.

En ce qui concerne les actions, le S&P 500, qui représente le marché boursier américain, a chuté de 18,1 % (en dollars américains) pendant l'année, mais d'un plus modeste 12,5 % en dollars canadiens, étant donné la force relative du dollar américain. L'indice Nasdaq 100, axé sur la technologie, a connu une année encore plus difficile, avec un recul de 28,1 % (en dollars canadiens). Au Canada, le S&P/TSX a fait meilleure figure, avec un résultat de -5,8 %, grâce à son exposition au secteur de l'énergie, qui a fortement bénéficié de l'augmentation des prix du pétrole. À l'étranger, le MSCI - EAEO et le MSCI - Marchés émergents, qui représentent respectivement les marchés boursiers internationaux et les marchés émergents, ont affiché un rendement de -8,2 % et de -13,9 % pour l'année (en dollars canadiens). De façon plus globale, le MSCI - Monde, qui comprend tous les pays développés, a chuté en 2022 de -12,2 % (en dollars canadiens). L'année 2022 a aussi été difficile du côté des titres à revenu fixe, étant donné la forte augmentation des taux d'intérêt. Au Canada, l'indice universel FTSE Canada, qui représente le marché des titres à revenu fixe de qualité supérieure, a connu cette année une baisse de l'ordre de -11,7 %.

Ainsi, le rendement de la vaste majorité de nos fonds a été quelque peu décevant en raison des résultats enregistrés sur les marchés publics. Ces résultats cadraient généralement avec ceux de fonds similaires offerts dans l'industrie. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion comporte certaines des informations exigées en vertu de la norme IFRS 7, intitulée *Instruments financiers : informations à fournir*, des Normes internationales d'information financière (IFRS) portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que groupe financier, iA Société financière doit prendre et gérer différents risques découlant de ses activités d'affaires pour créer une valeur à long terme et assurer sa viabilité.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

iA Société financière définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui influera négativement sur ses affaires, sa condition financière et la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace implique donc l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités, et l'efficacité des mesures en place pour les atténuer.

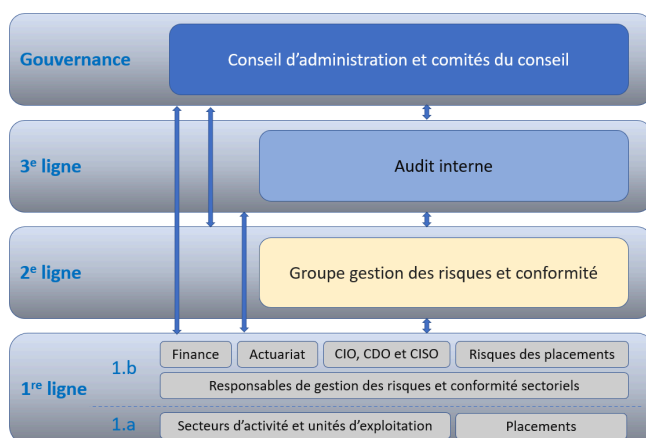
Conformément à ce principe, iA Société financière a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités. Le cadre de gestion des risques permet à la société d'assurer une saine gestion des risques – une gestion prudente – par la promotion d'une approche équilibrée entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risques. Cette approche est caractérisée par la prise en compte des risques dans la prise de décisions, l'alignement des orientations stratégiques et le respect de l'appétit pour le risque de la société et de sa tolérance au risque, c'est-à-dire, aux fins du présent cadre, l'ampleur du risque que la société est prête à accepter en lien avec son objectif stratégique et pour améliorer sa valeur à long terme.

Pour maximiser les avantages d'une gestion intégrée des risques, iA Société financière tient compte des interrelations et des interdépendances entre les risques et les mesures de contrôle, et veille à l'harmonisation des stratégies, des outils et des ressources pour offrir une gestion des risques holistique à l'échelle de la société. Le cadre de gestion des risques permet à la société de gérer son profil de risque et accroît sa capacité à agir rapidement, de façon efficace, lorsque nécessaire. Une meilleure compréhension des risques auxquels elle s'expose aide iA Société financière à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels, à prévenir les pertes et à mieux affecter ses ressources, tout en promouvant la résilience de la société. En fournissant suffisamment d'information pertinente sur l'efficacité de la gestion des risques, le cadre de gestion des risques procure aussi à la haute direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que toutes les catégories de risques sont comprises et gérées dans une perspective de réalisation des objectifs de iA Société financière. Il contribue à garantir que la société puisse remplir ses engagements envers les titulaires de polices, les créanciers et les organismes de réglementation.

Le processus de gestion des risques de la société est soutenu par une solide structure de gouvernance, une saine culture de gestion des risques et un cadre efficace qui s'adapte à l'évolution de la société, à ses activités, à son degré de maturité et à son environnement. Dans le cadre de ce processus, la société examine et améliore continuellement son cadre de gestion des risques à la lumière de sa situation financière et non financière, de la nature, de l'étendue et de la complexité de ses activités, de son profil de risque, de son plan stratégique à long terme et de l'environnement interne et externe dans lequel elle évolue.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique organisationnelle dont le but est de classer, de définir et de gérer les risques auxquels la société est exposée. La politique décrit la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques. Elle définit également les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, d'évaluation, de mesure, de gestion, de surveillance et de communication des risques. La conformité au cadre et l'application de ce cadre permettent le maintien et la promotion d'une saine culture de gestion des risques au sein de la société.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société repose sur le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». Cette approche se fonde sur la mise en œuvre de système de gestion et de contrôle des risques coordonnés dans l'ensemble de la société. En première ligne de défense se trouvent les responsables du risque, dont les secteurs d'activité, les unités opérationnelles, les secteurs d'affaires et les secteurs corporatifs, à l'exception des fonctions Gestion des risques et Conformité et de l'Audit interne, qui relèvent respectivement des deuxième et troisième lignes de défense. C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établi par la société, tout en veillant à l'équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies élaborées par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs champs de responsabilités respectifs.

On désigne comme la deuxième ligne de défense les fonctions Gestion des risques et Conformité, chapeautées par le vice-président exécutif et chef de la gestion des risques et par le vice-président et chef de la conformité, ainsi que toute autre personne qui entretiendrait avec le chef de la gestion des risques une relation fonctionnelle et serait responsable, en tout ou en partie, d'une question de gestion des risques et de conformité. La deuxième ligne de défense est chargée de surveiller avec objectivité et impartialité et d'analyser de façon critique les risques inhérents aux activités et aux mesures de contrôle mises en œuvre par la première ligne de défense. Il lui incombe aussi d'élaborer et de maintenir les principes, les cadres, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies nécessaires pour cerner, évaluer, mesurer, gérer, surveiller et communiquer les risques actuels et émergents. À cette fin, elle coordonne, guide et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels la société est exposée.

Ces deux lignes de défense travaillent ensemble pour assurer une gestion prudente et disciplinée dans la protection de la réputation et de la viabilité à long terme de la société. Elles sont aussi responsables d'informer régulièrement la haute direction et le conseil d'administration des principaux risques auxquels s'expose la société et des mesures adoptées pour les gérer.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, il communique les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

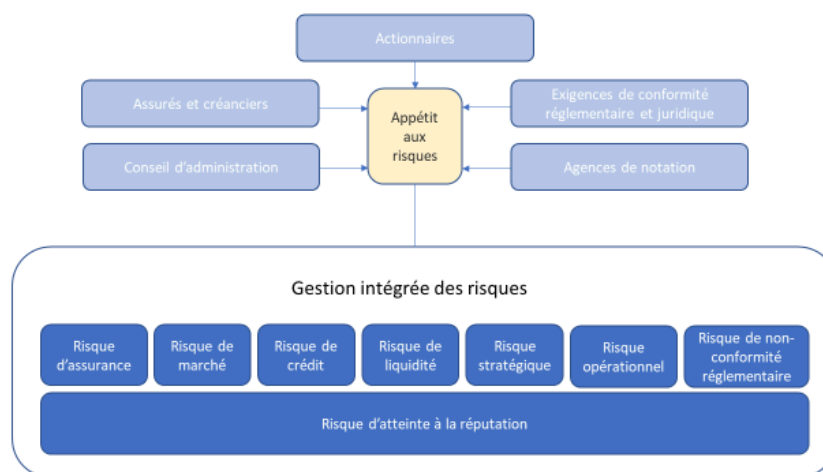
En troisième ligne de défense, l'Audit interne fournit une assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration quant au caractère adéquat et à l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des processus de contrôle internes. Il recommande des améliorations aux intervenants impliqués dans le processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration, appuyé par le comité des risques, de gouvernance et d'éthique, approuve la politique organisationnelle qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les tolérances et limites connexes qu'elle est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et d'améliorer sa valeur à long terme.

Le cadre de gestion intégrée des risques est appliqué dans les filiales de la société. Une relation de collaboration est établie entre l'équipe de gestion des risques de la société et celles responsables de la gestion des risques dans ses filiales, et un rapport hiérarchique fonctionnel, entre leurs équipes de conformité respectives.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la surveillance des risques et l'approbation des politiques pertinentes.

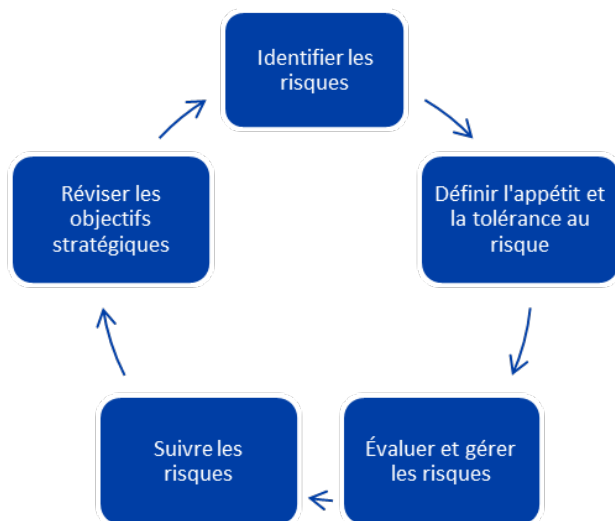
Cadre de gestion intégrée des risques



[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent. Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques actuels ou de risques émergents, et la façon dont ces risques sont pris en compte à l'échelle de l'organisation est donc modulée en conséquence.

La gestion des risques est un processus qui vise à garantir une gestion adéquate des risques et à en assurer la conformité avec l'appétit et la tolérance de iA Société financière en la matière. Le processus itératif et continu comporte cinq étapes, illustrées dans le diagramme ci-dessous.



Bien que les étapes du processus soient les mêmes pour toutes les catégories de risques, chacune de ces catégories exige une stratégie de gestion sur mesure aux fins d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, stratégie adaptée tenant compte de ses spécificités. La gestion de ces risques se trouve aussi soutenue par une solide culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Celle-ci peut se définir comme étant les comportements adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la société.

iA Société financière a mis au point une taxonomie du risque qui comprend les catégories de risques suivantes.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la société de mettre en œuvre son plan opérationnel ou ses initiatives stratégiques, y compris les décisions liées aux fusions, aux acquisitions et aux dessaisissements, nuisant par le fait même à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Le risque stratégique peut donc découler, entre autres, d'un plan opérationnel inadéquat ou mal exécuté, ou de l'incapacité de la société à s'adapter aux changements dans le contexte concurrentiel, économique, technologique, juridique ou réglementaire.

Risque lié au contexte commercial – Les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine sont hautement concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles ou des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et influent négativement sur les résultats de la société, si elle ne s'adapte pas adéquatement.

Risque lié au contexte économique – Un changement dans l'environnement économique, telle une hausse du risque de crédit, une fluctuation des taux d'intérêt ou une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

Risque lié au contexte juridique ou réglementaire – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes informatiques et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque lié aux changements climatiques – Les changements climatiques pourraient avoir des impacts défavorables sur les risques d'assurance, de marché et de crédit en faisant augmenter la fréquence et le coût des réclamations ou en détériorant la qualité et la valeur du portefeuille de placements. La société a intégré la lutte contre les changements climatiques à son énoncé de l'appétit pour le risque et utilise les risques liés au climat définis par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques comme fondement de ses évaluations du risque lié au changement climatique. Elle s'est livrée, à l'échelle de l'entité, à une appréciation de l'importance relative des changements climatiques. Les critères d'incidence et de probabilité utilisés ont été harmonisés avec la méthodologie interne d'évaluation des risques intégrée de iA Société financière, de façon à garantir que les risques liés au climat soient évalués de façon cohérente et proportionnelle aux autres risques. Dans la foulée de son engagement à l'égard des Principes pour l'investissement responsable appuyés par les Nations Unies, la société a publié sa Politique d'investissement responsable, qui comprend une section sur les changements climatiques et les engagements à intégrer des facteurs connexes aux décisions en matière de placement. De plus amples renseignements sur la gestion des risques liés au climat et le cadre de gouvernance peuvent être trouvés dans le *Bilan de développement durable* et le rapport du groupe de travail susmentionné.

Le risque stratégique est, de par sa nature, influencé par des facteurs externes liés aux effets d'événements externes imprévus sur la société, mais aussi par des facteurs internes liés à la mauvaise gestion des effets externes, ou à la piètre exécution du plan opérationnel. Tous les secteurs de la société se tiennent au courant des changements dans l'environnement concurrentiel, économique, technologiques, juridiques ou réglementaire et surveillent ces changements afin de prévoir tout effet potentiel sur leurs activités et d'envisager des réponses potentielles dans l'éventualité où ces changements surviendraient. La gestion du risque stratégique consiste aussi à cerner les risques d'activités stratégiques en amont, afin d'évaluer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les limites de risque définies dans la politique de la société en matière d'appétit pour le risque, particulièrement sur le ratio cible interne et le niveau d'opération visé du ratio de solvabilité, à surveiller en permanence les risques stratégiques, tels qu'ils sont définis dans la taxonomie des risques, pour les activités de nature stratégique, afin de mesurer leur évolution, et à communiquer cette évaluation du risque à la haute direction et aux organes de gouvernance appropriés de façon périodique.

En plus de la surveillance continue, la haute direction réévalue chaque année, voire plus fréquemment, à sa discrétion et en fonction des circonstances, les risques stratégiques actuels et émergents. Lors des exercices de planification stratégique organisationnels et sectoriels organisés à l'échelle de l'organisation, ces risques sont analysés pour en déterminer l'incidence sur la stratégie de la société et, inversement, pour déterminer s'il y a lieu d'adopter d'autres stratégies pour les gérer ou les atténuer.

Lors de l'examen des risques stratégiques et émergents de 2022, les risques suivants ont été confirmés, et les stratégies en place pour leur gestion, renouvelées.

Pénurie de talents – L'attraction et la conservation des talents sont source de préoccupations; la pénurie de talents fait pression sur les coûts de main-d'œuvre et influe sur la capacité à offrir des programmes transformateurs tout en gérant les activités quotidiennes. Dans cette perspective, la société a adopté des mesures pour ses employés et élabore des processus d'établissement de priorités pour permettre d'évacuer la pression. L'écart entre les besoins en ressources humaines et la capacité demeure néanmoins un défi important, qui persistera sans doute.

Sécurité des données et cyberrisques – Le risque de cyber-attaques ou de fraude externe a toujours constitué une priorité, mais face aux pirates commandités par des gouvernements et au nombre croissant logiciels malveillants en circulation, la société doit continuellement renforcer ses politiques et ses mesures de contrôle, en plus de tester régulièrement ses systèmes de TI. La société porte une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant en continu son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du mécanisme à la sous-section sur le risque opérationnel).

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes. Les banques centrales ont haussé les taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation de l'an dernier. La guerre en Ukraine et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements pourraient entraîner une importante volatilité financière, mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Ce risque est lié aux facteurs de risque suivants :

Abandons – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux d'abandons par rapport aux hypothèses;

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

Morbidité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité qui représente une augmentation (diminution) des taux de survenance ou une diminution des taux de cessation des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

Longévité – Risque de surestimation du taux de mortalité dans les hypothèses de conception et de tarification des produits;

Charges – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que les coûts indirects;

Assurance de dommages – Risque de perte découlant de montants de réclamations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits d'assurance de dommages.

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En ce qui concerne la souscription et le règlement des réclamations, la société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui concerne chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Pour ce qui est de l'établissement des provisions mathématiques, la société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'Institut canadien des actuaires (ou celles de toute autre organisation pertinente), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités. De plus, chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Le tableau qui suit donne un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues à l'égard de certains risques d'assurance.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues

(En millions de dollars)	2022	2021
Risque d'assurance : variation défavorable de 5 %		
Taux de mortalité ¹	147	180
Taux de déchéance ²	161	205
Coûts unitaires ³	89	86
Taux de morbidité ⁴	56	59

Des variations favorables par rapport aux hypothèses prévues auraient des incidences de même amplitude, mais en sens inverse.

Pour plus d'information sur la gestion du risque d'assurance, consulter les notes 13 et 14 des états financiers consolidés audités de la société.

Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs de risque de marché. Cette catégorie de risque comprend les facteurs de risque liés aux taux d'intérêt, aux marchés boursiers, aux taux de change et au rendement des actifs axés sur le rendement.

La société a établi des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. Ces politiques de placement font l'objet d'une révision périodique et toute modification à ces politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect de ces politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Risque lié aux taux d'intérêt – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but d'éventuellement verser des prestations dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque lié aux taux d'intérêt représente le risque de perte liée à la variation des taux d'intérêt de référence et à la variation des écarts de taux. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport à ceux du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé pour appairer les flux monétaires du passif et qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt. Ce risque dépend de la répartition des actifs choisis, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ce risque, la société a élaboré un processus rigoureux de réplcation des passifs qui prend en considération les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Certains passifs peuvent être immunisés dans une très large mesure contre les variations de taux d'intérêt parce qu'ils peuvent être adossés à des actifs offrant une structure de flux monétaires similaire.

Des stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque produit. Aux fins de ces stratégies, les passifs sont divisés en trois grandes catégories, telles que présentées ci-dessous, en fonction de la structure des engagements financiers sous-jacents.

¹ La variation défavorable s'exprime en supposant 105 % des taux de mortalité prévus, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

² La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur les déchéances et 105 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

³ Ajustés pour refléter le caractère ajustable de certains produits

⁴ La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de cessation prévus lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survie prévus lorsque l'assuré est actif, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Passifs nets selon le type d'appariement

	Aux 31 décembre			
	2022		2021	
	M\$	%	M\$	%
Passifs immunisés				
Sur base des flux monétaires	9 345	32 %	9 263	26 %
Comptes de la police universelle	1 789	6 %	1 933	6 %
Total partiel	11 134	38 %	11 196	32 %
Passifs non immunisés	17 996	62 %	24 225	68 %
Total	29 130	100 %	35 421	100 %

1) Passifs immunisés sur base des flux monétaires

Cette catégorie représente 32 % des passifs relatifs aux polices et reflète principalement les engagements relatifs aux contrats de rentes et autres contrats d'assurance dont l'échéance est inférieure à trente ans.

En ce qui concerne les passifs immunisés sur la base des flux monétaires, l'objectif poursuivi par la stratégie de réplcation est de maintenir au plus bas seuil possible la sensibilité liée aux fluctuations des taux d'intérêt, représentée par la volatilité des écarts pouvant survenir entre les rendements réalisés sur les actifs et ceux prévus pour les passifs. Les rendements prévus des passifs comprennent les taux d'intérêt crédités aux contrats des clients et les marges pour fluctuations prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs relatifs aux polices. Pour assurer un suivi approprié de l'état de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et le tout est regroupé par secteurs d'activité. Un examen rigoureux de ces blocs d'appariement est effectué chaque mois et plusieurs techniques sont mises à profit afin d'évaluer la qualité de l'appariement et ainsi guider la sélection des placements.

Afin de mesurer la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, la société utilise des mesures reconnues par les spécialistes en matière d'immunisation, telles que la durée et la dispersion. Les politiques de placement imposent qu'un écart maximal soit respecté entre le résultat des mesures appliquées aux actifs et le résultat correspondant obtenu pour les passifs. Ces résultats sont communiqués trimestriellement au comité de placement.

La société procède en outre à des analyses de sensibilité pour évaluer les conséquences financières qui résulteraient de divers types de fluctuations de la courbe des taux d'intérêt. Ces analyses sont effectuées à partir de scénarios stochastiques qui permettent de quantifier les risques résiduels pouvant subsister dans les portefeuilles. Des simulations à partir de scénarios prédéfinis sont également analysées afin de mesurer l'incidence de fluctuations spécifiques. Les analyses de sensibilité permettent en outre d'évaluer le comportement des marges de fluctuations futures prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs de polices.

De plus, afin de minimiser le risque de réinvestissement qui peut survenir lorsque l'échéance de l'actif ne concorde pas avec celle du passif correspondant, les politiques de placement imposent aussi que les flux monétaires de l'actif tendent à correspondre à ceux des engagements. À cet effet, les politiques fixent des limites relatives et absolues quant à l'importance des flux monétaires nets cumulatifs, et ce, autant pour l'ensemble des blocs d'appariement réunis que pour chacun de ces blocs.

Pour cette catégorie de passifs, l'utilisation d'une approche d'immunisation très stricte permet de conclure que l'incidence sur le résultat net d'une baisse, ou d'une hausse, des taux d'intérêt serait négligeable.

2) Passifs immunisés liés aux comptes de la police universelle

Cette catégorie représente 6 % des passifs relatifs aux polices et comprend tous les passifs liés aux comptes de la police universelle pour lesquels le rendement est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ces passifs, l'appariement est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des engagements, ou à celles de l'indice de référence, de manière à reproduire de façon stricte les rendements crédités aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indiciaires gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'incidence sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

3) Passifs non immunisés

Cette catégorie correspond à 62 % des passifs relatifs aux polices de la société et englobe principalement des produits d'assurance individuelle dont les flux financiers ont une structure particulière et pour lesquels il n'est pas possible d'appliquer une stratégie d'immunisation classique. Pour cette raison, la société préconise pour cette catégorie une stratégie de gestion des placements qui vise à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en utilisant les différents leviers disponibles afin de limiter son exposition au risque de réinvestissement.

Pour cette catégorie de passifs, une baisse généralisée des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur le résultat net annuel aux actionnaires ordinaires, principalement en raison de la hausse des passifs relatifs aux polices qu'une telle baisse pourrait entraîner. En effet, à la suite d'une baisse des taux d'intérêt, les flux financiers réinvestis généreraient des revenus de placements plus faibles pour la durée totale des placements. Une baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner une révision à la baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement initial (*Initial Reinvestment Rate*, ou *IRR*) alors qu'une baisse soutenue pourrait entraîner une baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement ultime (*Ultimate Reinvestment Rate*, ou *URR*) utilisées pour l'établissement des passifs relatifs aux polices.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance, de titres de participation (actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement) et d'immeubles, pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. La répartition par classes d'actifs vise à obtenir un rendement optimal à l'échéance, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par les politiques de placement, notamment en ce qui a trait à la diversification du portefeuille.

La société utilise également différents leviers. Parmi ces leviers, mentionnons la mise en place d'un programme de billets de cession interne qui permet l'échange de flux monétaires entre les secteurs d'activité et le recours à divers instruments financiers dérivés permettant de réduire le risque de réinvestissement (*IRR*).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. Il est à noter que pour atténuer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ces actifs non adossés à des passifs et sur ses activités de titrisation hypothécaire, la société a utilisé une comptabilité de couverture par l'entremise d'instruments dérivés d'une valeur nominale de 288 millions de dollars en 2022 (712 millions de dollars en 2021). Pour plus d'information à ce sujet, se référer aux notes 7 et 8 des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2022.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et sur les autres éléments du résultat global du risque d'appariement et de taux d'intérêt.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables

(En millions de dollars)	2022	2021
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>) ⁵	(104)	(61)
Baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (<i>URR</i>)	43	68

Baisse des autres éléments du résultat global pouvant résulter d'une variation des taux d'intérêt

(En millions de dollars)	2022	2021
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>) ⁶	(3)	(7)

Des hausses similaires de l'*IRR*, de l'*URR* et des taux d'intérêt auraient une incidence similaire à une baisse de même amplitude, mais en sens inverse.

La société utilise une variation des taux d'intérêt pour sa sensibilité aux marchés de 25 points centésimaux pour l'*IRR* et de 10 points centésimaux pour l'*URR* parce qu'elle est d'avis que ces variations de taux d'intérêt sont raisonnables compte tenu de la situation des marchés au 31 décembre 2022.

L'impact de cette variation des taux d'intérêt ne tient pas compte de la protection à l'égard de l'*IRR* dans les provisions mathématiques de la société.

Risque de baisse des marchés boursiers – Le risque de baisse des marchés boursiers représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières par l'entremise : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés sur les fonds des polices universelles; 3) des revenus d'actifs détenus dans le fonds général; 4) des bénéfices tirés de garanties sur les fonds distincts.

Il est à noter que pour mesurer sa sensibilité aux marchés boursiers, la société a examiné l'incidence d'une variation de 10 % de ceux-ci à la fin de 2021, estimant qu'une variation de cet ordre était raisonnable dans le contexte actuel des marchés. Toutefois, afin de tenir compte de la possibilité qu'une variation des marchés boursiers supérieure à 10 % puisse donner lieu à des effets qui ne soient pas linéairement proportionnels, la société a aussi mesuré l'incidence d'une variation de 25 % des marchés.

Pour ces éléments, la société estime qu'une baisse soudaine des marchés de 10 % au 31 décembre 2022 aurait entraîné une diminution de 39 millions de dollars du résultat net et une diminution de 39 millions de dollars des autres éléments du résultat global sur une période de douze mois. Par ailleurs, une baisse de 25 % des marchés boursiers au 31 décembre 2022 aurait diminué le résultat net d'environ 97 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 98 millions de dollars sur une période de douze mois.

Afin d'assurer une saine gestion des capitaux propres, les politiques d'investissement de la société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des titres de participation. La composition cible de l'actif sous forme de titres de participation vise à maximiser les rendements de la société et à réduire le risque potentiel lié aux rendements minimaux garantis en vertu des engagements à long terme.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces derniers doit cependant respecter les limites de risques et les critères de prudence prévus dans les politiques de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet de maintenir une exposition aux marchés boursiers pour les actifs supportant les passifs non immunisés, tout en limitant la perte potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre de programme de couverture dynamique des garanties de fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices universelles.

Mentionnons qu'à la suite d'une baisse de plus de 1 % des marchés boursiers par rapport à leurs niveaux du 31 décembre 2022, et toutes autres choses étant égales par ailleurs, la société n'aurait plus de marge de manœuvre pour absorber, sans incidence importante sur ses provisions mathématiques relatives aux affaires d'assurance individuelle, une baisse additionnelle des marchés boursiers.

⁵ Ces estimations ne considèrent aucune mesure compensatoire qui aurait pour effet d'atténuer l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt. La société pourrait notamment reconsidérer la répartition investie dans chacune des classes d'actifs qui appartiennent les engagements à très long terme.

⁶ Exclut toute révision à la baisse de l'*IRR* ou de l'*URR*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En plus de l'effet sur le bénéfice, une baisse des marchés boursiers peut également avoir un effet sur le ratio de solvabilité de la société.

Sensibilité du ratio de solvabilité aux variations de l'indice S&P/TSX (ESCAP)

	2022	2021
Ratio de solvabilité au 31 décembre [†]	126 %	134 %
Indice S&P/TSX au 31 décembre	19 385	21 223
Niveau de l'indice S&P/TSX pour que le ratio de solvabilité se situe à 110 %	6 500	n. d.
Niveau de l'indice S&P/TSX pour que le ratio de solvabilité se situe à 100 %	2 000	n. d.

Risque relatif aux fonds distincts – Les fonds distincts représentent pour la société un important risque de taux d'intérêt, de baisse des marchés boursiers et, dans une moindre mesure, de change.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité essentiellement attribuable aux taux d'intérêt et aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie entre en vigueur et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société contrôle le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui, à un moment donné dans le temps, se retrouvent dans cette situation. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, mais plutôt une estimation du montant au risque. Cela s'explique du fait que les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

Gestion de patrimoine individuel

Actif des fonds distincts sous gestion

(En millions de dollars)	2022	2021
Actif sous gestion [†]	23 451	24 722
Valeur minimale garantie	20 695	18 916
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ⁷	6 169	7 366
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ⁸	17 281	17 356

Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique. La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales est limité et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

⁷ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

⁸ Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 86 % et 97 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 93 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Risque de change – Le risque de change correspond au risque pour la société de devoir assumer des pertes découlant des taux de change liés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important face aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux devises. Au 31 décembre 2022, la société n'était pas exposée à un risque de change important.

La société recourt également à la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. Le risque de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » des états financiers consolidés.

Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme – Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme représente le risque de perte liée à la variation de la valeur des actions privées, des immeubles, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables ainsi que des terres agricoles. Les investissements immobiliers permettent notamment de supporter les engagements à long terme de certains secteurs d'activité, tel celui de l'Assurance individuelle, tout en contribuant à une saine diversification des placements de la société.

Afin d'atténuer ce risque, les politiques de placement de la société autorisent des investissements prudents dans le marché immobilier, les actions privées et l'infrastructure à l'intérieur de limites clairement définies, tant globalement que par régions géographiques.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit correspond au risque de perte liée à la détérioration de la qualité du crédit ou au défaut d'une contrepartie à honorer ses engagements à échéance. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent nos engagements envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des produits dérivés, dont des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré et des options. Certains de ces contrats sont utilisés aux fins de réplication d'actifs et de passifs et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les produits dérivés utilisés exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées. Comme indiqué précédemment, les contreparties des produits dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut par ailleurs survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires, ou exerçant des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Elles imposent notamment des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de crédit qui prévoit l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La politique et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité. Les ententes de réassurance de la société sont suffisamment diversifiées pour que la société ne dépende pas d'un réassureur unique, et que ses activités ne présentent pas non plus de dépendance importante à une entente de réassurance unique.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité représente l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières à échéance. Ce risque découle principalement : 1) des prestations payables selon les contrats d'assurance en vigueur ou des activités de gestion de patrimoine de la société; 2) des décaissements nécessaires pour l'acquisition ou lors de la période de détention de ses investissements; 3) du montant des garanties payables à ses contreparties au titre de ses contrats dérivés; 4) d'autres besoins de la société liés à la structure de son capital ou à ses objectifs stratégiques et opérationnels. L'indisponibilité totale ou partielle de sources de liquidité constitue également un élément de ce risque.

La société a établi une politique de gestion du risque de liquidité comportant de multiples paramètres, horizons temporels et mesures de concentration pour garantir une gestion saine et prudente de son risque de liquidité et surveiller sa position de liquidité dans différentes conjonctures. Afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables. Plusieurs scénarios sont également analysés afin de garantir qu'elle sera en mesure d'honorer ses obligations dans différentes situations extrêmes. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration aux fins d'approbation. La gestion des liquidités et la conformité à la politique font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Le risque associé aux prestations payables en vertu de contrats d'assurance est géré par la réplication des éléments d'actif avec les engagements financiers et une gestion rigoureuse de la trésorerie.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque concernant les modèles

La société est exposée au risque concernant les modèles, c'est-à-dire le risque d'erreur dans les décisions prises à partir des résultats de modèles. Bien que l'utilisation de données et de modèles génère de la valeur pour la société et présente des occasions importantes, dans le futur, avec l'intelligence économique et l'intelligence artificielle, elle pose aussi le risque qu'une perte survienne ou que des décisions inappropriées soient prises en raison de faiblesses ou de limites de la modélisation, d'une mise en œuvre ou d'une utilisation inadéquate, de données inexacts ou inappropriées ou d'hypothèses incorrectes. Pour réduire ce risque, un guide de conception des modèles a été mis à la disposition des différents secteurs de la société. Ce guide vise à appuyer les propriétaires de modèles dans la détermination des risques concernant les modèles et à permettre la normalisation de l'approche à l'échelle de la société.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société. Il peut être lié à l'information financière, aux ressources humaines, à la fraude, à la protection des données, aux technologies et à la sécurité de l'information, à l'exécution des processus, aux relations d'affaires avec les clients, à des événements externes ou, encore, aux ententes contractuelles avec des fournisseurs. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières découlant d'amendes et pénalités pour infraction à un règlement, de frais juridiques, de gains financiers qui ne pourraient être réalisés ou de charges supplémentaires, par exemple, ainsi que de détérioration de la relation commerciale et d'atteinte à la réputation, de détournement des ressources ou d'un examen réglementaire plus rigoureux.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsque approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

Par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect aux procédures en place, la façon dont ce respect des procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

Information financière – Il est ici question du risque de ne pas préparer des rapports financiers internes et externes reflétant entièrement, avec exactitude, les résultats financiers. La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR et sur le site Internet de la société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Ressources humaines – La compétence des ressources humaines est un facteur essentiel dans la mise en œuvre des stratégies commerciales et de la gestion des risques opérationnels. Le risque de ressources humaines est donc le risque de pertes résultant d'un manque de ressources humaines qualifiées, à court ou à long terme, ou de contribution non optimale des ressources humaines. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Fraude – Le risque de fraude est défini comme la poursuite d'activités non autorisées intentionnelles pour tirer un avantage de l'entreprise ou d'actifs se trouvant sous son contrôle, ou en utilisant ses produits ou en se les appropriant. Les avantages peuvent prendre la forme d'espèces, de quasi-espèces ou d'actifs corporels, y compris l'avantage indirect d'une prolongation de l'emploi ou d'une prime supplémentaire. Pour atténuer ce risque, la société a instauré une politique promouvant une culture d'intégrité. Elle dispose aussi d'un programme de surveillance, ainsi que d'un processus de séparation des tâches destiné à prévenir et à détecter les situations de fraude au sein de iA Société financière.

Protection des renseignements personnels – L'utilisation des technologies émergentes rend plus complexe la protection des renseignements personnels. Si l'analytique des données permet d'assurer un meilleur service auprès des clients, la croissance de données disponibles et les risques qui les entourent sont pris en charge par l'ensemble des acteurs au sein de la société. Les risques liés aux renseignements personnels sont multiples et peuvent aller de l'utilisation non éthique des données recueillies au vol d'identité, que ce soit par divulgation accidentelle ou par piratage. Tous ces différents risques sont mitigés par une saine gouvernance entourant le cycle de vie de toute donnée sensible. Une sensibilisation continue de tous les employés et partenaires permet, en outre, de maintenir un haut niveau d'engagement à cet égard. Le tout est appuyé par une attention accrue portée à la sécurité des dispositifs. La société met en œuvre des politiques et directives encadrant la gouvernance et l'utilisation des données. Elle s'efforce de respecter des normes éthiques et morales élevées, en plus de satisfaire à toute exigence légale à ce sujet. Elle continue d'innover au chapitre des outils ou des pratiques pour mieux protéger l'ensemble de ses partenaires et clients.

Sécurité des technologies, des données et de l'information – Des technologies de l'information et de la communication fiables, la sécurisation des informations et des données performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet est en place pour réduire et contrôler le risque inhérent à la sécurité des technologies, des données et de l'information. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information, à la sécurité de l'information et à la gestion des données. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de l'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la sécurité de l'information et des cybermenaces parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont complexes à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle, en passant par l'accès non autorisé à des données sensibles ou l'utilisation non autorisée de données. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges et d'autres impacts.

Afin d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et de la cybersécurité, la société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information qui précise les rôles et responsabilités en matière de sécurité de l'information. Le cadre normatif, un modèle de référence aligné sur les meilleures pratiques de l'industrie et des moyens et des services technologiques afin d'identifier, de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités sont supervisés par le chef de la sécurité de l'information et l'équipe de gestion de la sécurité des technologies, des données et de l'information. Ces mesures sont complétées en continu par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société.

Pour atténuer les risques liés à la technologie, le chef de la sécurité de l'information harmonise ses priorités avec celles des équipes responsables de la sécurité de l'information et de la gouvernance des données en termes de gestion du risque, pour en assurer la cohérence.

Continuité des activités – Il est ici question de l'incapacité à poursuivre les activités essentielles du fait de l'inaccessibilité des lieux de travail, de l'indisponibilité des systèmes, des applications ou de la connectivité, de la perte de fournisseurs tiers essentiels ou de l'interruption des processus et services. Le programme de gestion de la continuité des activités de la société couvre l'ensemble des risques auxquels elle pourrait être confrontée selon une approche fondée sur les conséquences, et il est adapté au modèle de fonctionnement hybride combinant le travail à distance et en présentiel. La société a mis en œuvre des plans de continuité des activités par l'intermédiaire de ses unités d'exploitation afin de garantir la poursuite de la prestation de services à des niveaux prédéfinis acceptables en cas d'événements susceptibles de perturber ses activités. Les plans de continuité des activités et les procédures connexes sont régulièrement examinés et testés.

En ce qui concerne la gestion des incidents et des crises, une structure et des processus sont en place au sein de la société pour faire en sorte que les événements qui pourraient perturber ses activités soient rapidement cernés et gérés. En fonction de l'importance de ces événements, un comité multidisciplinaire du niveau de la direction supervise la réponse et veille à la cohérence dans l'ensemble de la société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation

La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation, et doit veiller à respecter les lois et les règlements en vigueur à tous ces endroits.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans les différents secteurs d'activité.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive soient mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

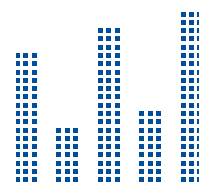
Risque d'atteinte à la réputation – La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque est défini comme l'exposition globale découlant de l'efficacité ou de l'inefficacité de sa gestion des autres risques non financiers. Il peut résulter de la réalisation d'un ou de plusieurs des risques appartenant aux différentes catégories jugées susceptibles, à tort ou à raison, d'influencer négativement la perception qu'a le public de la société et, potentiellement, d'entraîner une diminution de l'achalandage, une perte de revenus ou des frais de litige considérables.

La société s'est dotée d'un plan de communication détaillé qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue. Un rapport concernant cette vigie est produit annuellement et un registre des plaintes sur les réseaux sociaux est maintenu.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS



États financiers consolidés

72	Responsabilité en matière d'information financière
73	Rapport de l'auditeur indépendant
76	États des résultats consolidés
77	États du résultat global consolidés
78	États de la situation financière consolidés
79	États des variations des capitaux propres consolidés
80	États des flux de trésorerie consolidés
81	Notes complémentaires aux états financiers consolidés
81	Note 1 Information générale
81	Note 2 Principales méthodes comptables
90	Note 3 Modifications de méthodes comptables
94	Note 4 Acquisition et cession d'entreprises
94	Note 5 Placements et produits de placement
98	Note 6 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
105	Note 7 Gestion des risques associés aux instruments financiers
114	Note 8 Instruments financiers dérivés
116	Note 9 Autres éléments d'actif
116	Note 10 Immobilisations corporelles
117	Note 11 Immobilisations incorporelles et goodwill
119	Note 12 Actif net des fonds distincts
120	Note 13 Gestion du risque d'assurance
121	Note 14 Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement
127	Note 15 Autres éléments de passif
127	Note 16 Débentures
128	Note 17 Capital social
129	Note 18 Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres
130	Note 19 Cumul des autres éléments du résultat global
131	Note 20 Gestion du capital
132	Note 21 Frais généraux
132	Note 22 Charges financières
132	Note 23 Impôts sur le résultat
134	Note 24 Information sectorielle
138	Note 25 Résultat par action ordinaire
138	Note 26 Paiements fondés sur des actions
140	Note 27 Avantages postérieurs à l'emploi
143	Note 28 Transactions entre parties liées
144	Note 29 Garanties, engagements et éventualités
145	Note 30 Filiales

Responsabilité en matière d'information financière

Les états financiers consolidés de **iA Société financière inc.**, qui ont été approuvés par le conseil d'administration, ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations, l'établissement final de ces montants reposant sur des événements postérieurs. La direction estime que les principales méthodes comptables utilisées sont appropriées dans les circonstances et qu'elles reflètent convenablement la situation financière et les résultats d'exploitation à l'intérieur d'un seuil d'importance relative raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à l'information contenue dans les états financiers.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des états financiers, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne qui visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien sauvegardés et que des registres adéquats sont tenus. Ces systèmes de contrôle interne prévoient la communication des principes et des règles de conduite professionnelle, grâce au *Code de conduite professionnelle* adopté par la société, à tous les membres de l'organisation. Ces systèmes de contrôle sont renforcés par le travail d'une équipe d'auditeurs internes qui effectuent une revue périodique de tous les secteurs d'activité importants de la société.

Le comité d'audit du conseil d'administration, composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la société, s'assure que la direction assume sa responsabilité en matière d'états financiers.

Les rôles du comité d'audit sont de :

- Examiner les états financiers et recommander leur approbation au conseil d'administration;
- Examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité;
- Recommander la nomination de l'auditeur interne ainsi que la nomination et les ententes d'honoraires de l'auditeur indépendant au conseil d'administration;
- Examiner toute autre question comptable, financière ou relative à la sécurité lorsque nécessaire.

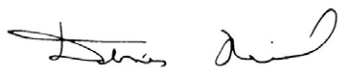
Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et l'auditeur indépendant. Ces derniers peuvent, à leur gré, rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant l'audit et l'information financière.

L'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., une filiale de la société, est nommé par le conseil d'administration de cette filiale en vertu de la *Loi sur les assureurs* (Québec) et est responsable de s'assurer que les hypothèses et les méthodes utilisées pour évaluer le passif relatif aux contrats d'assurance sont conformes aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires (ICA). L'actuaire désigné doit donner son avis sur la suffisance du passif relatif aux contrats d'assurance net de l'actif de réassurance, à la date de clôture de l'exercice, eu égard à toutes les obligations de la société envers les titulaires de contrats d'assurance. L'examen des données justificatives visant à faire une analyse juste et exhaustive de la suffisance de l'actif de la société eu égard au total du passif relatif aux contrats d'assurance net de l'actif de réassurance représente un élément important du travail de l'actuaire pour que ce dernier puisse formuler cet avis.

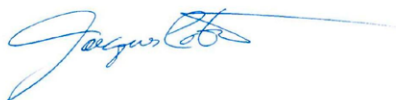
L'auditeur indépendant est nommé pour rendre compte aux actionnaires de la fidélité de la présentation des états financiers consolidés de la société. L'auditeur indépendant s'acquitte de cette responsabilité en réalisant un audit indépendant de ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a le pouvoir d'effectuer des vérifications dans le but de s'assurer, lorsqu'il y a lieu, du respect des dispositions de la *Loi sur les assureurs*, de la préservation des intérêts des titulaires de polices et du maintien d'une saine capitalisation et d'une bonne solvabilité.

Au nom de la direction,



Denis Ricard
Président et chef de la direction
Québec, le 14 février 2023



Jacques Potvin
Vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef
Québec, le 14 février 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
IA Société financière inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **IA Société financière inc.** (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états des résultats consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passif relatif aux contrats d'assurance – se reporter aux notes 2 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société a un important passif relatif aux contrats d'assurance qui représente la majorité du total de ses passifs. Le passif relatif aux contrats d'assurance est établi sur la base de pratiques actuarielles généralement reconnues qui satisfont aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Le risque d'assurance correspond au risque de perte découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits.

Bien que la direction pose plusieurs hypothèses, les hypothèses comportant le plus haut niveau d'incertitude portent sur les taux de déchéance et les taux de mortalité. La direction a posé un jugement important afin de déterminer l'incidence, le cas échéant, de la pandémie de COVID-19 sur ces hypothèses. Les hypothèses de déchéance et de mortalité nécessitent un degré important de jugement de la part de l'auditeur dans certaines circonstances, y compris lorsque i) les résultats historiques de la Société et du secteur sont limités, ii) les résultats historiques pourraient ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir, et iii) les comportements des titulaires de contrat pourraient être irrationnels. L'audit de certains modèles actuariels, des taux de déchéance et des taux de mortalité a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un effort d'audit accru, y compris la nécessité d'impliquer nos spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit portant sur les modèles actuariels et les hypothèses sur les taux de déchéance et les taux de mortalité incluaient notamment :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des principales hypothèses portant sur le taux de déchéance et les taux de mortalité :
 - En évaluant les méthodes et hypothèses de la direction conformément aux principes et pratiques actuariels prescrits par les normes de pratique actuarielle canadiennes;
 - En effectuant des tests sur les études d'expérience et d'autres données servant à établir les hypothèses portant sur les taux de déchéance et les taux de mortalité;
 - En analysant l'interprétation de la direction des résultats de ses études d'expérience, en évaluant les éléments déclencheurs et les facteurs ayant entraîné des révisions des hypothèses, en évaluant d'autres hypothèses raisonnablement possibles et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié des modèles actuariels utilisés lors du processus d'estimation :
 - En calculant une évaluation indépendante du passif relatif aux contrats d'assurance pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats avec ceux de la Société;
 - En validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.

Modifications de méthodes comptables à venir – IFRS 17 Contrats d'assurance (« IFRS 17 ») – se reporter à la note 3 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société adoptera IFRS 17 pour la période ouverte le 1^{er} janvier 2023, ce qui aura une incidence sur la façon dont la Société comptabilise, évalue et présente les contrats d'assurance, et sur la façon dont elle fournit des informations à leur sujet. Conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »), la Société a présenté l'incidence estimée de la transition vers la nouvelle norme. Les informations fournies en 2022 visent à permettre aux utilisateurs d'obtenir une compréhension de l'incidence prévue de la nouvelle norme et, par conséquent, sont plus limitées que les informations qui devront être fournies dans l'exercice d'adoption, soit 2023.

La direction a dû porter des jugements pour déterminer le traitement comptable à appliquer lors de la transition et l'incidence estimée de la transition, incluant l'incidence prévue sur les capitaux propres. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à divers spécialistes.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Avec l'aide de divers spécialistes, nous avons inclus, entre autres, les éléments suivants dans nos procédures d'audit liées à la détermination par la direction du traitement comptable à appliquer lors de la transition et de l'incidence prévue sur les capitaux propres :

- Nous avons évalué les jugements portés par la direction pour déterminer le traitement comptable à appliquer lors de la transition en les analysant en fonction des directives comptables pertinentes comprises dans IFRS 17;
- Nous avons évalué le caractère approprié et raisonnable des principaux modèles et méthodes d'évaluation, des hypothèses importantes et autres données pertinentes servant à déterminer l'incidence prévue sur les capitaux propres;
- Nous avons évalué les informations fournies en fonction des directives comptables pertinentes.

Des procédures d'audit additionnelles seront effectuées sur les incidences de la transition lorsque des informations supplémentaires selon IFRS 17 seront requises dans les états financiers consolidés de 2023.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sophie Fortin.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Québec, Québec
Le 14 février 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A124208

États des résultats consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022	2021
Produits		
Primes		
Primes brutes	14 279 \$	14 199 \$
Primes cédées	(1 170)	(1 035)
Primes nettes (note 24)	13 109	13 164
Produits de placement (note 5)		
Intérêts et autres produits tirés des placements	2 146	1 624
Variation de la juste valeur des placements	(8 746)	(1 418)
	(6 600)	206
Autres produits	2 086	2 116
	8 595	15 486
Prestations sur contrats et charges		
Prestations et règlements bruts sur contrats	7 825	7 731
Prestations et règlements cédés sur contrats	(834)	(740)
Transferts nets aux fonds distincts	2 369	3 278
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	(6 219)	(45)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement (note 14)	(44)	(1)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance (note 14)	(123)	(76)
	2 974	10 147
Commissions	2 352	2 180
Frais généraux (note 21)	2 062	1 823
Taxes sur primes et autres taxes	154	141
Charges financières (note 22)	97	77
	7 639	14 368
Résultat avant impôts	956	1 118
Impôts sur le résultat (note 23)	156	259
Résultat net	800 \$	859 \$
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(42)	7
Résultat net attribué aux actionnaires	842 \$	852 \$
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres (note 18)	25	22
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	817 \$	830 \$
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 25)		
De base	7,68 \$	7,73 \$
Dilué	7,65	7,70
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités) (note 25)		
De base	106	107
Dilué	107	108
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 17)	2,60	2,08

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Résultat net	800 \$	859 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Actifs financiers disponibles à la vente		
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(469)	(67)
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(31)	(26)
	(500)	(93)
Couverture d'investissements nets		
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	189	(17)
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(113)	13
	76	(4)
Couverture de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	2	—
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	22	—
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(7)	196
Total des autres éléments du résultat global	(407)	99
Résultat global	393 \$	958 \$
Résultat global attribué aux contrats avec participation	(42)	7
Résultat global attribué aux actionnaires	435 \$	951 \$

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

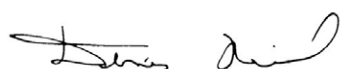
Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Pertes (profits) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	153 \$	20 \$
Reclassement des profits (pertes) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	12	9
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	19	(2)
	184	27
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	(4)	—
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	2	(70)
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	182 \$	(43)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Actif		
Placements (note 5)		
Trésorerie et placements à court terme	1 358 \$	1 546 \$
Obligations	27 287	32 893
Actions	4 033	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 831	2 922
Instruments financiers dérivés (note 8)	990	917
Avances sur contrats	1 119	1 040
Autres placements	563	557
Immeubles de placement	1 804	1 870
	39 985	45 651
Autres éléments d'actif (note 9)	3 950	3 850
Actif de réassurance (note 14)	2 570	2 210
Immobilisations corporelles (note 10)	337	369
Actif d'impôts différés (note 23)	147	27
Immobilisations incorporelles (note 11)	1 784	1 708
Goodwill (note 11)	1 318	1 267
Actif total du fonds général	50 091	55 082
Actif net des fonds distincts (note 12)	37 334	39 577
Actif total	87 425 \$	94 659 \$
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	30 423 \$	36 540 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement (note 14)	547	577
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 470	526
Autres éléments de passif (note 15)	8 638	8 303
Passif d'impôts différés (note 23)	373	441
Déventures (note 16)	1 500	1 450
Passif total du fonds général	42 951	47 837
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts (note 12)	37 334	39 577
Passif total	80 285 \$	87 414 \$
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 692 \$	1 723 \$
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 18)	525	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	4 917	4 949
Comptes des contrats avec participation	6	48
	7 140	7 245
Passif et capitaux propres totaux	87 425 \$	94 659 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Denis Ricard
Président et chef de la direction



Danielle G. Morin
Présidente du comité d'audit

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 17)	Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 18)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 19)	Total
Solde au 31 décembre 2020	41 \$	1 674 \$	525 \$	20 \$	4 170 \$	83 \$	6 513 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	852	—	852
Résultat net attribué aux contrats avec participation	7	—	—	—	—	—	7
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	99	99
Résultat global de l'exercice	7	—	—	—	852	99	958
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 27)	—	—	—	—	196	(196)	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 26)	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(6)	—	—	(6)
Émissions d'actions ordinaires	—	34	—	—	—	—	34
Rachat d'actions ordinaires	—	(2)	—	—	(6)	—	(8)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(224)	—	(224)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(22)	—	(22)
Autres	—	—	—	—	(3)	—	(3)
	—	32	—	(3)	(59)	(196)	(226)
Solde au 31 décembre 2021	48	1 706	525	17	4 963	(14)	7 245
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	842	—	842
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(42)	—	—	—	—	—	(42)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(407)	(407)
Résultat global de l'exercice	(42)	—	—	—	842	(407)	393
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 27)	—	—	—	—	(7)	7	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 26)	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(3)	—	—	(3)
Émissions d'actions ordinaires	—	19	—	—	—	—	19
Rachat d'actions ordinaires	—	(50)	—	—	(163)	—	(213)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale	—	—	(250)	—	—	—	(250)
Émission d'autres instruments de capitaux propres	—	—	250	—	(3)	—	247
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(277)	—	(277)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	(25)	—	(25)
Autres	—	—	—	—	1	—	1
	—	(31)	—	—	(474)	7	(498)
Solde au 31 décembre 2022	6 \$	1 675 \$	525 \$	17 \$	5 331 \$	(414)\$	7 140 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	956 \$	1 118 \$
Charges financières	97	77
Impôts payés, nets des remboursements	(262)	(215)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 221)	19
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(30)	2
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(237)	(203)
Pertes (profits) latents sur les placements	8 752	1 418
Provisions pour pertes	37	28
Amortissement des primes et des escomptes	12	26
Autres amortissements	503	415
Gain sur cession d'entreprises (note 4)	—	(12)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	(90)	89
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	34 366	26 344
Achats liés aux placements	(36 886)	(28 931)
Pertes (profits) réalisés sur les placements	(47)	(32)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	(337)	42
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	613	185
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises, nette de trésorerie	—	(61)
Cession d'entreprises, nette de trésorerie	—	15
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(287)	(248)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(287)	(294)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires	16	28
Rachat d'actions ordinaires (note 17)	(213)	(8)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (note 18)	(250)	—
Émission d'autres instruments de capitaux propres (note 18)	246	—
Émission de débentures (note 16)	298	—
Rachat de débentures (note 16)	(250)	—
Remboursement d'obligations locatives ¹	(20)	(22)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(277)	(224)
Dividendes versés sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(27)	(22)
Intérêts payés sur débentures	(44)	(42)
Intérêts payés sur obligations locatives	(4)	(4)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(525)	(294)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	11	—
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	(188)	(403)
Trésorerie et placements à court terme au début	1 546	1 949
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 358 \$	1 546 \$
Information supplémentaire :		
Trésorerie	1 006 \$	1 334 \$
Placements à court terme	352	212
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 358 \$	1 546 \$

¹ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les obligations locatives, présentées dans *Autres éléments de passif* aux états de la situation financière consolidés, comprennent un montant de 8 \$ (5 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) n'ayant pas d'effet sur la trésorerie, principalement attribuable à de nouvelles obligations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 › Information générale

iA Société financière inc. (iA Société financière) est une société de gestion de portefeuille inscrite à la Bourse de Toronto, constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. iA Société financière et ses filiales (la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, des fonds communs de placement, des valeurs mobilières, des prêts hypothécaires ainsi que des produits d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

La publication des présents états financiers consolidés (les états financiers) a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 14 février 2023.

2 › Principales méthodes comptables

a) Principes de présentation

Les états financiers de la société sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2022. Les IFRS sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont fondées sur les International Financial Reporting Standards, les International Accounting Standards (IAS) et les interprétations formulées par l'IFRS Interpretations Committee (IFRS IC).

Comme permis par IFRS 4 *Contrats d'assurance*, le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé conformément aux normes actuarielles reconnues du Canada selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB).

Les états financiers sont présentés en millions de dollars canadiens. Le dollar canadien est la devise fonctionnelle et de présentation de la société. Les éléments inclus dans l'état de la situation financière sont présentés selon un principe de liquidité, et chaque poste inclut à la fois des soldes courants et des soldes non courants, s'il y a lieu.

b) Estimations, hypothèses et jugements importants

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi les hypothèses décrites dans les notes ci-dessous.

Détermination du contrôle aux fins de la consolidation	Note 2, section c) « Principes et méthode de consolidation » Note 7 « Gestion des risques associés aux instruments financiers », section b) iii) « Autre information sur le risque de crédit – Intérêts dans des entités structurées non consolidées »
Juste valeur et dépréciation des instruments financiers et juste valeur des immeubles de placement	Note 2, section d) « Placements et produits de placement » Note 5 « Placements et produits de placement » Note 6 « Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement » Note 7 « Gestion des risques associés aux instruments financiers »
Classification des contrats, détermination du passif relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et détermination de l'actif de réassurance	Note 2, section j) « Actif de réassurance » Note 2, section k) « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement » Note 14 « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement »
Goodwill et immobilisations incorporelles	Note 2, section g) « Immobilisations incorporelles » Note 2, section h) « Goodwill » Note 4 « Acquisition et cession d'entreprises » Note 11 « Immobilisations incorporelles et goodwill »
Impôts sur le résultat	Note 2, section m) « Impôts sur le résultat » Note 23 « Impôts sur le résultat »
Avantages postérieurs à l'emploi	Note 2, section s) « Avantages postérieurs à l'emploi » Note 27 « Avantages postérieurs à l'emploi »
Détermination des secteurs et méthodologie d'allocation dans la présentation de l'information sectorielle	Note 24 « Information sectorielle »

Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents, et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par cette révision. Les principales méthodes comptables, estimations et hypothèses utilisées sont détaillées dans les notes ci-après lorsque cela s'avère significatif et pertinent.

Impacts de la pandémie liée à la COVID-19

Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a des effets importants et sans précédent sur la société et l'économie. Le programme de gestion des risques de la société a permis de mitiger les effets négatifs de la crise sur ses résultats depuis le début de la pandémie. Les estimations, hypothèses et jugements importants faits par la direction utilisés dans la préparation de ces états financiers prennent en compte ces incertitudes. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les hypothèses utilisées dans le calcul des provisions mathématiques reflétaient les tendances de réclamations additionnelles liées à la mortalité ainsi que les améliorations des hypothèses d'abandon de certaines polices visées par une provision spécifique pour la COVID-19 en 2020. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les impacts directs et indirects de la pandémie liée à la COVID-19 sont dorénavant intégrés aux provisions mathématiques de base dans le cadre de la révision annuelle des hypothèses. Se référer à la note 14 « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement ».

c) Principes et méthode de consolidation

Les entités au sein desquelles la société exerce un contrôle sont consolidées. Le contrôle est défini comme étant l'exposition ou le droit à des rendements variables en raison de liens avec une entité émettrice et en raison de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir détenu sur celle-ci. La société détient le pouvoir lorsqu'il existe des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice. La direction utilise son jugement pour déterminer si elle exerce un contrôle, particulièrement dans l'évaluation de sa capacité à exercer son pouvoir afin de générer des rendements variables. Les entités sont consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle et sont exclues de la consolidation à compter de la date de cessation de contrôle. L'acquisition d'une filiale est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'actif net identifiable de la filiale constitue le goodwill. Les méthodes comptables utilisées dans les états financiers sont uniformes pour des transactions et des événements semblables. Les soldes intersociétés, ainsi que les produits et les charges liés aux transactions intersociétés, sont éliminés lors de la consolidation.

La société comptabilise par mise en équivalence les partenariats en coentreprise et les entités sur lesquelles elle a une influence notable. L'influence notable est définie comme étant le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles d'une entité sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Une influence notable est présumée exister lorsque la société détient 20 % ou plus des droits de vote de l'entité. Une coentreprise existe lorsque la société exerce un contrôle conjoint dans un partenariat et a des droits sur l'actif net de ce partenariat. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle en vertu d'une entente contractuelle et n'existe que lorsque les décisions à l'égard des activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des parties qui partagent le contrôle. La société comptabilise sa quote-part de l'actif net et sa quote-part des résultats de l'entreprise détenue en utilisant des politiques comptables uniformes pour des transactions et des événements similaires.

d) Placements et produits de placement

Les placements comprennent les actifs financiers, soit la trésorerie et les placements à court terme, les obligations, les actions, les prêts hypothécaires et autres prêts, les instruments financiers dérivés, les avances sur contrats, les autres placements ainsi que les immeubles de placement.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les actifs détenus à des fins de transaction et les actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs disponibles à la vente, inscrits à la juste valeur avec variation de juste valeur comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance, comptabilisés au coût amorti;
- prêts et créances, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le classement des actifs financiers est déterminé lors de la comptabilisation initiale en fonction de leur nature et de leur utilisation par la société. L'option de juste valeur, qui consiste à désigner les actifs financiers dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, est utilisée par la société pour les actifs appariant le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement, à l'exception des prêts hypothécaires et autres prêts et des obligations qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ainsi, le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement sont ajustés en fonction de la variation de la juste valeur des actifs qui les appariant. Les variations de la juste valeur des actifs appariant les passifs et les variations correspondantes du passif relatif à ces contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement sont donc imputées directement à l'état des résultats, évitant ainsi une disparité de traitement en matière de comptabilisation.

Les obligations et les actions ne servant pas à appairer le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement sont classées comme étant disponibles à la vente. Les prêts hypothécaires et autres prêts ainsi que les obligations qui ne sont pas cotés sur un marché actif sont classés comme étant prêts et créances. Les obligations cotées sur un marché actif liées aux passifs de titrisation sont classées comme des actifs détenus jusqu'à l'échéance.

La société applique la méthode de comptabilisation à la date de transaction, soit la date à laquelle la société s'engage à acheter ou à vendre les actifs. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état des résultats au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs disponibles à la vente sont incorporés au coût de l'actif et, dans le cas des obligations, ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances ainsi qu'aux actifs détenus jusqu'à l'échéance sont capitalisés au coût de l'actif et amortis aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements sont comptabilisés selon les méthodes décrites ci-dessous.

i) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme correspondent à l'encaisse, aux paiements en circulation et aux titres à revenu fixe détenus afin de respecter des engagements à court terme. L'encaisse et les paiements en circulation sont classés comme étant prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les titres à revenu fixe sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur.

ii) Obligations

Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les obligations désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés à la vente ainsi que les profits et pertes latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont inscrits dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Disponibles à la vente

Les obligations classées comme étant disponibles à la vente sont présentées à la juste valeur. Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global*, à l'exception de la portion relative aux variations de change, qui est comptabilisée à l'état des résultats. Les profits ou pertes réalisés lors de la disposition sont reclassés à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*. Les intérêts ainsi que les primes et escomptes sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

À chaque date des états financiers, les obligations classées comme étant disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'obligation en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, le cumul des pertes de valeur antérieurement inscrit dans *Cumul des autres éléments du résultat global* est reclassé comme une perte de valeur à l'état des résultats dans *Produits de placement*. Les obligations dépréciées continuent d'être comptabilisées à la juste valeur. Les baisses de valeur subséquentes sont comptabilisées à l'état des résultats et font l'objet d'évaluations à chaque date des états financiers pour déterminer s'il y a reprise de valeur. S'il y a reprise de valeur, les pertes de valeur inscrites à l'état des résultats peuvent être renversées si l'augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Détenues jusqu'à l'échéance

Les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode ainsi que les profits ou pertes réalisés à la disposition de ces titres sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

À chaque date des états financiers, les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance font l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'obligation en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, une provision pour pertes est constituée, laquelle correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable évalué en fonction des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Cette provision est reconnue immédiatement à l'état des résultats. Lorsque les effets de ce qui a causé la dépréciation commencent à s'estomper et que les paiements futurs sont raisonnablement assurés, la provision est réduite ou renversée, et les changements relatifs à la provision pour pertes sont imputés à l'état des résultats.

Prêts et créances

Les obligations qui proviennent d'émissions privées et qui ne sont pas cotées sur un marché actif sont classées comme étant prêts et créances. Ces obligations sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode ainsi que les profits ou pertes réalisés à la disposition de ces titres sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

À chaque date des états financiers, les obligations classées comme étant prêts et créances font l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'obligation en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, une provision pour pertes est constituée, laquelle correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable évalué en fonction des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Cette provision est reconnue immédiatement à l'état des résultats. Lorsque les effets de ce qui a causé la dépréciation commencent à s'estomper et que les paiements futurs sont raisonnablement assurés, la provision est réduite ou renversée, et les changements relatifs à la provision pour pertes sont imputés à l'état des résultats.

iii) Actions

Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actions désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés à la vente ainsi que les profits et pertes latents sont comptabilisés immédiatement dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de dividendes sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement.

Disponibles à la vente

Les actions classées comme étant disponibles à la vente sont présentées à la juste valeur. Les profits et pertes latents et les variations de change sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global*. Les profits ou pertes réalisés lors de la disposition sont reclassés à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*. Les revenus de dividendes sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement.

À chaque date des états financiers, les actions classées comme étant disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation. La société comptabilise une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation telle que toute donnée observable indiquant des difficultés financières importantes de l'émetteur ou des changements survenus dans l'environnement économique, juridique ou technologique et ayant des effets négatifs sur l'émetteur. Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur de l'action en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Pour les actions ayant des caractéristiques et un comportement semblables à un instrument de dette, la société tient compte d'une perte de valeur s'il existe une indication objective de dépréciation et qu'elle juge qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer les sommes investies.

Lorsqu'il y a dépréciation, le cumul des pertes de valeur antérieurement inscrit dans *Cumul des autres éléments du résultat global* est reclassé comme une perte de valeur à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*. Les actions dépréciées continuent d'être comptabilisées à la juste valeur. Toute baisse de valeur subséquente à la dépréciation est comptabilisée à l'état des résultats, alors que toute hausse de valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Les reprises de valeur sur les titres dépréciés ne sont comptabilisées à l'état des résultats qu'à partir du moment où le titre est vendu ou décomptabilisé.

iv) Prêts hypothécaires et autres prêts

Prêts et créances

Les autres prêts sont constitués de prêts personnels. Les prêts hypothécaires et autres prêts classés comme étant prêts et créances sont présentés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes, le cas échéant. Les intérêts ainsi que les profits et les pertes réalisés à la disposition de ces titres sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

À chaque date des états financiers, la société soumet individuellement les prêts à un test de dépréciation. Un test collectif est par la suite réalisé avec des groupes d'actifs ayant des risques similaires, y compris les prêts évalués individuellement qui ne présentaient aucune indication de dépréciation. Sur base collective, la société tient compte des caractéristiques de risque similaires comme le type de prêt, le secteur d'activité, la situation géographique, d'éventuels retards de paiement observés et d'autres facteurs pertinents. Sur base individuelle, la société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'emprunteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, une provision pour pertes est constituée, laquelle correspond à l'écart entre la valeur comptable du prêt et le montant recouvrable évalué en fonction des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie futurs estimés tiennent compte de la juste valeur de toute garantie sous-jacente au prêt, déduction faite des coûts y étant relatifs. Lorsque les effets de ce qui a causé la dépréciation commencent à s'estomper et que les paiements futurs sont raisonnablement assurés, la provision est réduite ou renversée. Lorsqu'il n'y a plus de probabilité réaliste de recouvrement ou lorsque l'actif est décomptabilisé à la suite de l'exercice de la garantie ou de la vente de l'actif, la provision inscrite est radiée et diminuée de tout recouvrement. Tous les changements touchant la provision pour pertes sont imputés à l'état des résultats.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur un prêt, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de juste valeur. Lorsque des paiements contractuels présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts, les intérêts contractuels ne sont plus comptabilisés. Les intérêts contractuels sont comptabilisés de nouveau lorsque les paiements contractuels n'ont plus de retard et sont considérés comme des paiements courants.

Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les prêts hypothécaires et autres prêts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés à la vente ainsi que les profits et pertes latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont inscrits dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Titrisation de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires résidentiels

La société a transféré les risques et les avantages liés aux prêts titrisés. Les critères de décomptabilisation de l'actif sont satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et, par conséquent, la société a décomptabilisé ces prêts. Le passif relatif au montant de la contrepartie reçue lors de l'opération initiale de titrisation demeure inscrit dans *Autres éléments de passif*. Les charges d'intérêts sur le passif sont inscrites dans *Charges financières* à l'état des résultats.

Prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels

Puisque la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés, les critères de décomptabilisation de l'actif ne sont pas satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. La société continue de comptabiliser les prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels à l'état de la situation financière, et un passif relatif au montant de la contrepartie reçue est inscrit dans *Autres éléments de passif*. Les revenus d'intérêts sur les prêts titrisés continuent à être comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les charges d'intérêts sur le passif sont inscrites dans *Charges financières* à l'état des résultats.

v) Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le but de gérer les risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et d'autres risques de marché auxquels l'exposent des actifs et des passifs spécifiques. Les instruments financiers dérivés, classés comme étant détenus à des fins de transaction, sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition et sont réévalués à leur juste valeur par la suite. Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs alors que les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats sauf si les instruments financiers dérivés font partie d'une relation de couverture qualifiée comme décrit ci-après.

Comptabilité de couverture

Lorsque la société détermine que la comptabilité de couverture est appropriée, une relation de couverture est désignée et documentée dès son origine. L'efficacité de la couverture est évaluée dès l'origine et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et ce, pendant toute la durée de la couverture. La comptabilité de couverture, qui permet de comptabiliser les effets de sens inverse des instruments de couverture et des éléments couverts de la même façon, ne peut être appliquée que s'il est démontré que la relation est efficace. S'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, si l'instrument de couverture est vendu ou si la transaction prévue a cessé d'être hautement probable, la société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective.

Couverture de juste valeur

Les variations de juste valeur des instruments de couverture ainsi que les variations de juste valeur de l'actif découlant du risque couvert sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Par le fait même, le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace de la couverture est reconnu dans *Résultat net*.

Couverture de flux de trésorerie

La part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Le gain ou la perte relatifs à la part inefficace est immédiatement comptabilisé dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Lorsque les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* relativement à l'élément couvert ont une incidence sur les résultats au cours de la période, ils sont reclassés à l'état des résultats et, lorsqu'ils ont une incidence sur l'état de la situation financière, ils sont reclassés à l'état de la situation financière.

Couverture d'investissement net

La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur devises comme éléments de couverture du risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger. La part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Le gain ou la perte relatifs à la part inefficace est immédiatement comptabilisé dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* sont reclassés à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

vi) Instruments financiers dérivés incorporés

Les instruments financiers dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et comptabilisés distinctement à la juste valeur si les caractéristiques économiques et les risques liés à l'instrument financier dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, si les modalités de l'instrument financier dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un instrument financier dérivé autonome et si l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés sont présentées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats.

vii) Avances sur contrats

Les avances sur contrats, classées comme étant prêts et créances, correspondent au solde de capital non remboursé et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

viii) Autres placements

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, des obligations et des unités de fonds de placement qui sont des placements restreints ainsi que les billets à recevoir. Les billets à recevoir sont classés comme étant prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, telle que décrite dans la présente note, à la section c) intitulée « Principes et méthode de consolidation ». Les obligations et les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont classées comme étant disponibles à la vente.

ix) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles qui sont détenus pour en tirer des revenus de location ou pour valoriser le capital et que la société n'occupe pas pour son propre usage. Les immeubles de placement sont comptabilisés au prix de la transaction majoré des coûts de transaction lors de l'acquisition. Par la suite, ces immeubles sont évalués à la juste valeur, sauf dans le cas des immeubles en construction, dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces derniers sont comptabilisés au coût non amorti jusqu'à ce que la juste valeur puisse être évaluée de façon fiable. La juste valeur exclut la juste valeur de la linéarisation des loyers qui est comptabilisée dans *Autres éléments d'actif*. La variation de la juste valeur est inscrite dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de location sont reconnus à l'état des résultats linéairement selon le terme du bail, et les frais d'opération des immeubles sont inscrits dans *Frais généraux*.

Lorsqu'un immeuble à usage propre est reclassé vers les immeubles de placement, l'immeuble est réévalué à la juste valeur à la date du transfert. La variation de juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*.

x) Décomptabilisation

Un actif financier (ou une partie d'un actif financier) est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si la société transfère à une autre partie l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, la société comptabilise la part qu'elle a conservée dans l'actif et comptabilise un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

e) Autres éléments d'actif

La nature des autres éléments d'actif est détaillée à la note 9 « Autres éléments d'actif ».

Les actifs financiers inclus dans *Autres éléments d'actif* sont classés comme étant prêts et créances et comptabilisés au coût amorti. Les immeubles détenus à des fins de revente (propriétés reprises) sont comptabilisés au moindre de la juste valeur moins les frais de vente et de la valeur comptable des prêts sous-jacents à la date de reprise. Les fonds déposés en fiducie représentent des sommes détenues pour le compte de clients.

La société effectue des achats de titres et, simultanément, s'engage à les revendre à court terme, à un prix et à une date déterminés. Ces conventions de revente sont comptabilisées à l'état de la situation financière à la contrepartie payée additionnée des intérêts courus. Les engagements afférents aux titres acquis en vertu de conventions de revente sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont classés comme étant prêts et créances. Les intérêts relatifs aux opérations de revente sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

La société est partie prenante à un accord de service de type public-privé qui doit être comptabilisé selon IFRIC 12 *Accords de concession de services*. Le service de concession à recevoir augmente en fonction de la juste valeur des services d'opération et de maintenance, des coûts de recouvrement, des coûts administratifs ainsi que des coûts de financement et diminue en fonction des paiements reçus. Le compte à recevoir de concession, inclus dans *Comptes à recevoir*, est classé comme étant prêts et créances et comptabilisé au coût amorti selon le taux d'intérêt effectif.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont constituées d'immeubles à usage propre, d'actifs au titre du droit d'utilisation et d'autres éléments classés à titre d'immobilisations corporelles. Les actifs au titre du droit d'utilisation correspondent à des espaces locatifs et d'autres actifs provenant des contrats de location, comptabilisés à la date de début du contrat, soit au moment où le bien loué est mis à la disposition de la société.

La société calcule les amortissements suivant le mode linéaire. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée, selon les périodes suivantes :

Composantes des immeubles à usage propre	10	à	60 ans
Actifs au titre du droit d'utilisation	2	à	30 ans
Autres	3	à	15 ans

À la fin de chaque exercice, la société doit revoir la valeur résiduelle ainsi que la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Tout changement donne lieu à une modification des estimations comptables et doit être comptabilisé de manière prospective.

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées d'actifs à durée d'utilité déterminée ainsi que d'actifs à durée d'utilité indéterminée et sont initialement comptabilisées au coût.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent principalement des logiciels capitalisés, des réseaux de distribution ainsi que des relations clients. Ces actifs sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative qui varie entre 4 et 25 ans. La durée d'utilité est réévaluée chaque année, et la charge d'amortissement est ajustée de manière prospective, s'il y a lieu. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation s'il y a un indice de dépréciation, et les pertes de valeur sont calculées et comptabilisées sur une base individuelle pour chaque actif.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée incluent principalement des contrats de gestion de fonds et des réseaux de distribution. Ces actifs ne font pas l'objet d'un amortissement et ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. Une perte de valeur est constatée dans *Frais généraux* à l'état des résultats lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la société.

h) Goodwill

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs pris en charge et des passifs éventuels des entreprises acquises à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué subséquemment au coût diminué des pertes de valeur. Le goodwill qui résulte d'un regroupement d'entreprises est présumé avoir une durée de vie indéfinie et n'est pas amorti.

La société alloue le goodwill acquis à une UGT ou à un groupe d'UGT (ci-dessous appelés collectivement « UGT »), laquelle représente le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en ce qui a trait à l'UGT annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Pour déterminer s'il y a une dépréciation, la société effectue une comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité d'une UGT correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus qui découlent de cette UGT. Lorsque les actifs et les passifs de l'UGT n'ont pas varié de façon importante, que la valeur recouvrable excède substantiellement la valeur comptable de l'UGT et qu'une dépréciation est très peu probable en fonction des circonstances actuelles, le calcul détaillé le plus récent de la valeur recouvrable de l'UGT effectué lors d'une période antérieure est utilisé dans le test de dépréciation de la période prise en considération. Les dépréciations relatives au goodwill sont constatées dans *Frais généraux* à l'état des résultats et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ultérieure.

i) Fonds distincts

La société établit des contrats de rentes collectives ou individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts, conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom de la société, et les titulaires de polices n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. La société perçoit des revenus d'honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont inscrits dans *Autres produits* à l'état des résultats. Les produits de placement et les variations de la juste valeur des actifs des fonds distincts ne sont pas présentés séparément dans l'état des résultats et sont compensés par une variation correspondante dans le passif relatif à l'actif net des fonds distincts.

Actif net des fonds distincts

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé séparément du total de l'actif du fonds général dans l'état de la situation financière, et les placements qui constituent l'actif des fonds distincts sont comptabilisés à la juste valeur. Celle-ci est déterminée d'après les cours du marché ou, si les cours ne sont pas disponibles, d'après les justes valeurs estimatives que la société a établies. Les passifs inclus dans l'actif net des fonds distincts sont comptabilisés au coût amorti.

Passif relatif à l'actif net des fonds distincts

Le passif relatif aux contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier est assumé par les assurés est présenté séparément du total du passif du fonds général à l'état de la situation financière et est comptabilisé à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts.

Les passifs liés aux garanties qui sont consenties par la société relativement aux fonds distincts sont inclus dans *Passif relatif aux contrats d'assurance* à l'état de la situation financière.

j) Actif de réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. La réassurance signifie le transfert d'un risque d'assurance et de la prime qui y correspond à un ou à plusieurs réassureurs qui répartiront ce risque entre eux. L'actif de réassurance représente les montants dus à la société concernant le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement et les primes non acquises cédées. Ces montants sont calculés de la même façon que le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement et les primes non acquises sous-jacentes, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. S'il advenait que les réassureurs concernés soient incapables de respecter leurs obligations, la société demeurerait redevable envers ses assurés quant à la portion réassurée.

Les profits et les pertes qui peuvent survenir lors d'une cession en réassurance sont immédiatement constatés aux résultats et ne sont pas amortis. Les montants bruts de l'actif et des passifs liés à la réassurance sont présentés séparément à l'état de la situation financière. Les montants dus aux réassureurs ou par ceux-ci relativement aux primes reçues ou aux règlements effectués sont inclus dans *Autres éléments d'actif* et dans *Autres éléments de passif* à l'état de la situation financière. Les primes liées aux cessions en réassurance sont présentées dans *Primes cédées* à l'état des résultats. Le poste *Prestations et règlements cédés sur contrats* à l'état des résultats présente les recouvrements de charge liés aux contrats de réassurance.

L'actif de réassurance fait l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'entente de réassurance en raison d'une indication objective de dépréciation, telle que les difficultés financières de la contrepartie, une faillite ou un défaut de paiement des sommes exigibles. Cette provision est reconnue immédiatement à l'état des résultats dans *Frais généraux*.

k) Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement

i) Classification des contrats

La société émet des contrats qui comportent un risque d'assurance, un risque financier ou encore les deux. Les contrats d'assurance, y compris les acceptations en réassurance, sont des contrats qui comprennent un risque d'assurance significatif. Un tel risque existe lorsque la société s'engage à indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires des contrats pour des événements futurs spécifiques mais incertains qui toucheront défavorablement les titulaires de polices et dont les montants et la survenance sont inconnus. L'examen de portefeuilles de contrats d'assurance qui présentent des caractéristiques de risque similaires permet d'évaluer ce risque.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comprennent un risque financier, mais qui ne comportent pas de risque d'assurance significatif. Le risque financier représente le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs éléments comme le taux d'intérêt spécifié, le prix d'un instrument financier, le taux de change, l'indice de prix ou de taux, la cote de crédit ou l'indice de crédit ou d'une autre variable, à condition, que dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Les contrats de service sont des contrats qui ne comportent aucun risque d'assurance significatif et aucun risque financier et pour lesquels la société offre des services administratifs seulement. Les contrats de service incluent également les composantes de service liées à des contrats d'investissement. La méthode comptable qui traite des honoraires tirés de ces contrats est décrite à la section q) intitulée « Autres produits » de la présente note.

La direction utilise son jugement pour déterminer la classification des contrats afin d'établir si ceux-ci doivent être comptabilisés en tant que contrats d'assurance, contrats d'investissement ou contrats de service.

À moins que tous les droits et toutes les obligations touchant un contrat ne cessent ou n'expirent, un contrat d'assurance, lorsqu'il a été classé comme tel, demeure un contrat d'assurance jusqu'à la fin de son terme, même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période. Un contrat d'investissement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

Les contrats d'assurance sont comptabilisés conformément à IFRS 4 *Contrats d'assurance*, les contrats d'investissement, conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et les contrats de service, conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

ii) Passif relatif aux contrats d'assurance

L'actuaire désigné détermine le montant du passif relatif aux contrats d'assurance selon la MCAB, conformément aux normes de l'ICA et comme permis par IFRS 4 *Contrats d'assurance*. En vertu de la MCAB, le passif relatif aux contrats d'assurance correspond au montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placement futurs, suffira à payer les prestations futures estimatives, les participations et les bonifications des titulaires de contrats, les impôts (autres que les impôts sur le résultat), les commissions et les frais afférents à l'administration des contrats en vigueur. La variation du passif relatif aux contrats d'assurance est inscrite à l'état des résultats dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*.

iii) Passif relatif aux contrats d'investissement

Le passif relatif aux contrats d'investissement correspond aux sommes que la société doit à ses clients puisque ces contrats ne comportent aucun risque d'assurance important. Ces contrats sont initialement constatés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables à l'établissement du contrat et sont, par la suite, évalués au coût amorti. Ce passif est décomptabilisé lorsque toutes les obligations sont remplies, cessent ou expirent.

l) Autres éléments de passif

La nature des autres éléments de passif est détaillée à la note 15 « Autres éléments de passif ».

Les passifs financiers inclus dans *Autres éléments de passif* sont classés comme des passifs financiers au coût amorti, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Les engagements afférents à des titres vendus à découvert correspondent à l'obligation de la société de livrer les titres qu'elle a vendus sans en avoir la propriété au moment de la vente. Les engagements afférents à des titres vendus à découvert sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif financier est éteinte, annulée ou qu'elle arrive à expiration.

La société effectue des ventes de titres et, simultanément, s'engage à les racheter à court terme, à un prix et à une date déterminée. Ces conventions de rachat sont comptabilisées à l'état de la situation financière à la contrepartie reçue additionnée des intérêts courus. Les engagements afférents aux titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts relatifs aux opérations de rachat sont comptabilisés dans *Charges financières* à l'état des résultats.

Les obligations locatives sont comptabilisées, à compter de la date de début du contrat, à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat, ou si ce taux n'est pas disponible, au taux d'emprunt marginal. Après leur comptabilisation initiale, les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les charges d'intérêts qui y sont liées sont comptabilisées dans *Charges financières* à l'état des résultats. Les obligations locatives excluent les montants relatifs à des paiements de loyers variables ou à des paiements dont la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La société a choisi de comptabiliser les paiements de loyers relatifs aux contrats à court terme et aux contrats de faible valeur de façon linéaire sur la durée du contrat dans *Frais généraux*.

Les portefeuilles acquis de contrats d'assurance sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Si leur valeur est négative, cette juste valeur est inscrite dans *Autres éléments de passif* pour un montant correspondant à la valeur actualisée, à la date d'acquisition, des profits ou des pertes futurs estimés liés aux portefeuilles de contrats d'assurance acquis. La valeur actualisée des profits ou des pertes futurs tient compte du coût du capital et est estimée en utilisant des hypothèses actuarielles similaires à celles utilisées pour établir le passif relatif aux contrats d'assurance acquis et en utilisant un taux d'escompte qui comporte une prime de risque. La juste valeur des portefeuilles acquis de contrats d'assurance comptabilisée lors d'un regroupement d'entreprises est amortie sur la durée de vie du portefeuille de contrats.

m) Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Le calcul de la charge d'impôts est basé sur le revenu imposable de l'année. Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période en cours et les périodes précédentes sont évalués en fonction du montant qui devrait être versé ou reçu des administrations fiscales en utilisant des taux d'imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière. Les impôts différés découlent des différences temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale calculées en utilisant les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que ces différences se résorberont. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, sous réserve de certaines exceptions, ainsi que pour les crédits d'impôt non utilisés et les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces actifs pourront être imputés. La société évalue tous les éléments probants, tant positifs que négatifs, pour déterminer le montant à comptabiliser.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sous réserve de certaines exceptions, dont celles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, lorsque la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de les compenser pour la même entité juridique et prélevés par la même administration fiscale et si la société a l'intention de régler sur la base du montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Les impôts exigibles et différés sont présentés à l'état des résultats sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont présentés dans *Autres éléments du résultat global* ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, ils sont alors présentés respectivement à l'état du résultat global et à l'état des variations des capitaux propres.

Pour déterminer l'incidence de l'impôt, la société doit se conformer aux IFRS ainsi qu'aux normes de pratique actuarielle. Conséquemment, selon la MCAB, la détermination du passif relatif aux contrats d'assurance doit tenir compte de tous les flux de trésorerie associés au passif relatif aux contrats d'assurance prévus, y compris les impôts sur le résultat. Le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé en tenant compte de tous les effets des impôts liés à ces contrats sur une base actualisée, ajustés en fonction de tout actif et de tout passif d'impôts différés connexes. Le résultat net de cet ajustement permet de laisser l'effet d'actualisation des impôts différés liés aux différences temporaires sur les éléments fiscaux liés aux contrats d'assurance dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*.

La société est assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu du Canada et des États-Unis. Ces lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par la société et par les administrations fiscales. La provision pour impôts sur le résultat et les impôts différés représentent l'interprétation de la société concernant ces lois fiscales et l'estimation des incidences fiscales présentes et futures relativement aux transactions et aux événements survenus au cours de l'exercice. De plus, des événements futurs, comme des modifications aux lois fiscales, aux règlements sur les impôts ou aux interprétations de ces lois ou de ces règlements, peuvent avoir une incidence importante sur les montants de la charge d'impôts, sur les soldes d'impôts différés et sur le taux d'imposition effectif au cours de l'exercice où ils surviennent.

n) Débentures

La société a choisi de classer ses débentures comme des passifs financiers au coût amorti. La juste valeur, nette des coûts de transaction y afférents, est utilisée pour reconnaître initialement les débentures. Subséquemment, les débentures sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les primes versées lors d'un rachat de débentures sont reconnus à l'état des résultats et présentés dans *Charges financières*.

o) Conversion des devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change de fin de période. Les éléments non monétaires de l'état de la situation financière comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change de fin de période, alors que les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les profits et les pertes de change résultant de ces conversions sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les états financiers de certaines entités du groupe dont la devise fonctionnelle (la devise du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités) est différente de la devise fonctionnelle de la société mère sont convertis dans la devise de présentation. La conversion des opérations étrangères en devise canadienne est effectuée au taux de change de fin de période en ce qui concerne les éléments d'actif et de passif. La conversion des produits et des charges est effectuée au taux de change moyen. Les profits et les pertes de change ainsi que les résultats de la couverture de certains de ces investissements sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global, nets d'impôts*.

p) Primes et charges

Les primes d'assurance et de rentes, y compris celles investies dans le fonds général et dans les fonds distincts, sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, y compris les primes assumées, déduction faite de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges soient rattachées aux produits.

Les primes d'assurance de dommages sont comptabilisées lorsque souscrites. Celles-ci sont reconnues comme des primes gagnées sur la période de la police. La portion non acquise est comptabilisée en tant que primes non acquises dans *Autres éléments de passif* à l'état de la situation financière.

Les prestations et règlements sur contrats se composent principalement de montants versés concernant les décès, les rentes, les rachats et la santé.

Les prestations et règlements ainsi que les charges sont comptabilisés lorsqu'ils sont engagés.

q) Autres produits

Les autres produits proviennent principalement de contrats qui satisfont à la définition de contrat de service et comprennent notamment les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société, les commissions liées aux activités des intermédiaires, les revenus d'administration et les revenus tirés de régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA). Les autres produits sont comptabilisés en fonction des considérations spécifiées dans le contrat avec le client et excluent tout montant reçu au nom de tiers. La nature des activités incluses dans les autres produits représente une seule obligation de prestation (service) qui consiste en une série de services similaires fournis au même client. La société comptabilise les autres produits à l'état des résultats lorsque le service est rendu et lorsqu'il est peu probable qu'il soit renversé.

r) Transfert net aux fonds distincts

Le transfert net aux fonds distincts représente la somme totale des transferts du fonds général dans les fonds distincts moins le montant total transféré des fonds distincts dans le fonds général à la demande des titulaires de polices.

s) Avantages postérieurs à l'emploi

La société a établi des régimes à prestations définies et procure d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite aux employés admissibles. Dans certains cas, les retraités admissibles doivent payer une portion des primes pour ces avantages complémentaires. Le coût des régimes de retraite est établi selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les meilleures estimations de la direction concernant le taux d'actualisation, la progression des salaires, la mortalité et les coûts prévus des soins de santé. Le coût des prestations définies est divisé en quatre composantes : le coût des services, les intérêts nets et les frais administratifs qui sont comptabilisés à l'état des résultats dans *Frais généraux* et les réévaluations qui sont inscrites dans *Autres éléments du résultat global*.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies) et la variation du plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé, le cas échéant, et sont comptabilisées immédiatement dans *Autres éléments de passif (Autres éléments d'actif)* à l'état de la situation financière et, en contrepartie, dans *Autres éléments du résultat global*. La société a choisi de transférer les montants comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global* aux *Résultats non distribués*. Le coût des services passés est reconnu dans *Résultat net* au cours de la période où il y a eu une modification, une réduction ou une liquidation du régime de retraite. L'intérêt net est calculé en multipliant le passif (l'actif) net au titre des prestations définies du début de la période par le taux d'actualisation. La différence entre l'actif des régimes à prestations définies et l'obligation au titre des prestations définies est constatée à titre d'actif ou de passif dans l'état de la situation financière. Le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations définies est établi en fonction des taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation pour des titres d'emprunt de qualité élevée dont les flux de trésorerie concordent avec les prévisions de paiement des prestations.

En vertu de IFRIC 14 IAS 19 – *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la société doit déterminer si l'actif d'un régime capitalisé lui confère un avantage économique par l'entremise de remboursements par le régime ou sous forme de diminution des cotisations futures au régime. Si tel n'est pas le cas, le passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies doit refléter le plafonnement de l'actif des régimes capitalisés.

t) Paiements fondés sur des actions

i) Régime d'options d'achat d'actions

Le régime d'option d'achat d'actions est comptabilisé comme des transactions dont le règlement s'effectue en instruments de capitaux propres. Le coût des options accordées est calculé en utilisant la méthode de la juste valeur. Cette dernière est estimée aux dates d'octroi en tenant compte d'un taux de renonciation ainsi qu'en utilisant la méthode de l'acquisition graduelle. La dépense de rémunération est comptabilisée à l'état des résultats dans *Frais généraux*, et un montant correspondant est inscrit au *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres. Pour les options d'achat d'actions annulées avant la date d'acquisition, la dépense de rémunération reconnue précédemment est renversée. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le surplus d'apport est renversé et les actions émises sont créditées au capital social. La rémunération à base d'actions est reconnue à la date d'octroi lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui sont admissibles à la retraite à la date d'octroi et sur une période allant de la date d'octroi à la date d'admissibilité à la retraite lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui deviendront admissibles à la retraite durant la période d'acquisition.

ii) Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La contribution en espèces de la société est inscrite à l'état des résultats dans *Frais généraux* au moment où les actions ordinaires sont achetées.

iii) Régime d'unités d'actions fictives

Le régime d'unités d'actions fictives est établi sous forme de trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. Lors d'une attribution, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif équivalant à la juste valeur des actions ordinaires de la société à l'état de la situation financière. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la valeur des actions ordinaires de la société, et cette variation est comptabilisée dans *Frais généraux* à l'état des résultats.

iv) Régime d'unités d'intéressement à moyen terme et régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement

Ces régimes sont établis sous forme de trésorerie. Leur évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. À chaque date de présentation de l'information financière, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif à l'état de la situation financière qui équivaut à la juste valeur moyenne des actions ordinaires de la société pour la période de référence. Cette charge est amortie de façon linéaire en fonction du nombre estimatif des droits dont l'acquisition est attendue à la fin de la période d'acquisition des droits. La variation de la juste valeur du passif est comptabilisée dans *Frais généraux* à l'état des résultats.

v) Régime d'unités d'actions restreintes

Le régime d'unités d'actions restreintes est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions dont le règlement s'effectue sous forme de trésorerie. Son évaluation est basée sur la valeur des actions ordinaires d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales du groupe qui ne sont pas sous son contrôle. La juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres. En fonction du nombre estimatif d'unités d'actions restreintes dont les droits seront effectivement acquis, la société comptabilise la charge de rémunération dans *Frais généraux* à l'état des résultats ainsi que le passif correspondant à l'état de la situation financière sur la période d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la filiale et la variation est inscrite dans *Frais généraux* à l'état des résultats.

3 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 : • l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4; • l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés au passif relatif aux contrats d'assurance. Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> afin de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2023. <i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit à la section « Information relativement au report de l'application de IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> » ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.
IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>. Cet amendement clarifie la comptabilisation du produit net de la vente d'éléments produits pendant la mise en état d'une immobilisation corporelle. Les dispositions de cet amendement s'appliquent rétrospectivement. <i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.
IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	<i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Cet amendement clarifie le fait que, pour déterminer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts directement liés au contrat et l'allocation des autres coûts qui sont directement liés à l'exécution du contrat. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective modifiée. <i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.
IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>. Cet amendement modifie la référence au <i>Cadre conceptuel</i> et ajoute une exception à l'exigence pour une entité de référer au <i>Cadre conceptuel</i> pour déterminer ce qui constitue un actif ou un passif. L'exception spécifie que, pour certains types de passifs et passifs éventuels, une entité qui applique IFRS 3 devrait plutôt se référer à IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les dispositions de cet amendement s'appliquent prospectivement. <i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020	<i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques : • IFRS 1 <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> relativement au fait qu'une filiale qui devient un nouvel adoptant subséquemment à sa société mère est autorisée à évaluer les écarts de conversion cumulés en utilisant les montants présentés par sa société mère, en fonction de la date de transition de la société mère aux normes IFRS; • IAS 41 <i>Agriculture</i> relativement au fait que l'entité ne doit plus exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation pour assurer la cohérence avec les dispositions de IFRS 13 <i>Évaluation de la juste valeur</i>. Les dispositions de IFRS 1 et de IAS 41 s'appliquent prospectivement. <i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes IFRS 17 Contrats d'assurance et IFRS 9 Instruments financiers

Normes	Description des normes
IFRS 17 Contrats d'assurance	Description : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. Des amendements à IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> ont également été publiés en juin 2020 et en décembre 2021 ayant pour objectif d'aider les entités dans l'application de la norme, permettant ainsi de reporter la date d'application au 1^{er} janvier 2023 et d'améliorer l'utilité des informations comparatives lors de l'application initiale et simultanée de IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. La norme IFRS 17 : • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption de IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la société comptabilise ses contrats d'assurance, le moment de la constatation des revenus et la présentation de sa performance financière à l'état des résultats. Les primes ainsi que les prestations et les règlements sur contrats ne seront plus présentés à l'état des résultats. De nouveaux éléments seront présentés tels que <i>Produits d'assurance</i>, <i>Dépenses d'assurance</i> ainsi que <i>Produits (charges) financiers d'assurance</i>. Le produit d'assurance reflétera les services rendus durant la période. La présentation actuelle de l'état de la situation financière, selon laquelle les postes <i>Primes à recevoir</i>, <i>Comptes à recevoir des réassureurs</i> et <i>Commissions différées</i> sont inclus dans <i>Autres éléments d'actif</i>, et les postes <i>Primes non acquises</i>, <i>Sommes dues aux réassureurs</i> et <i>Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance</i> sont présentés dans <i>Autres éléments de passif</i>, sera modifiée. Ces éléments seront désormais inclus, pour chaque portefeuille, dans <i>Actif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Passif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Actif relatif aux contrats de réassurance</i> ou <i>Passif relatif aux contrats de réassurance</i>. IFRS 17 introduit trois méthodes d'évaluation des contrats d'assurance : la méthode de la répartition des primes, la méthode des honoraires variables et la méthode du modèle général. La méthode du modèle général, qui sera majoritairement utilisée par la société, évalue les contrats d'assurance en se basant sur les estimations de la société des éléments suivants : • les flux de trésorerie d'exécution qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs attendus, un ajustement pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers associés (taux d'actualisation), plus un ajustement au titre du risque non financier; • la marge sur services contractuels (MSC) qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera au fur et à mesure qu'elle fournira les services dans le futur. Le taux d'actualisation utilisé pour ajuster les flux de trésorerie d'exécution doit être cohérent avec le cours du marché observé sur des marchés actifs et refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et de liquidité des contrats d'assurance. Cette méthode d'évaluation est différente de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) utilisée en vertu de IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, qui reposait sur les actifs investis détenus par la société ainsi que sur sa stratégie de placement. La MSC est mesurée à la comptabilisation initiale des contrats d'assurance et est ensuite reconnue dans l'état des résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par la société. Si un groupe de contrats est ou devient déficitaire, la société comptabilisera immédiatement la perte. IFRS 17 exige également que la société divulgue séparément les montants résultant de groupes de contrats qui devraient être déficitaires de ceux qui devraient être non déficitaires, en fonction de leurs portefeuilles respectifs. Les flux de trésorerie d'exécution seront mesurés à chaque date de clôture en utilisant les estimations actuelles des flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation actuels et les estimations actuelles de l'ajustement au titre du risque non financier. Statut : La société finalise son analyse des incidences que cette norme aura relativement à l'évaluation, à la présentation et à la divulgation des contrats d'assurance dans ses états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. À la date de transition, le 1^{er} janvier 2022, la société appliquera deux des trois approches de transition disponibles en vertu de IFRS 17 : l'approche rétrospective complète et l'approche fondée sur la juste valeur. Pour la majorité des groupes de contrats, l'approche fondée sur la juste valeur sera appliquée étant donné le fait que l'approche rétrospective complète est impraticable, puisque des informations raisonnables et justifiables pour appliquer cette approche ne sont pas disponibles sans coût ou effort indus. L'incidence de l'application de cette nouvelle norme est décrite à la section « Impact de l'application de IFRS 17 et de IFRS 9 » ci-après.

IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquemment, même si les dispositions de IFRS 9 étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application de IFRS 17. <i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. Des amendements à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> ont également été publiés en octobre 2017 et en août 2020 ainsi qu'une amélioration annuelle des IFRS en mai 2020 pour apporter des précisions sur des sujets spécifiques. La norme IFRS 9 : • exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; • modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; • propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; • modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective. Cependant, conformément à l'amendement de IFRS 17 publié en décembre 2021, les entités appliquant pour la première fois IFRS 17 et IFRS 9 simultanément pourront appliquer la superposition de classement aux actifs financiers désignés en présentant les informations comparatives comme si les dispositions de IFRS 9 relatives à la classification et à l'évaluation avaient été appliquées. Les entités ne sont toutefois pas tenues d'appliquer les dispositions en matière de dépréciation de IFRS 9 pour la période comparative. <i>Statut</i> : La société finalise son évaluation de l'incidence de cette norme sur ses états financiers. À la date de transition, le 1^{er} janvier 2022, la société appliquera la classification par superposition à tous les instruments financiers, y compris les actifs décomptabilisés. De plus, la société appliquera les exigences de dépréciation de IFRS 9. Le changement de classification au 1^{er} janvier 2022 sera appliqué en utilisant la classification projetée au 1^{er} janvier 2023. L'incidence de l'application de cette nouvelle norme est décrite à la section « Impact de l'application de IFRS 17 et de IFRS 9 » ci-après.
--------------------------------------	--

Impact de l'application de IFRS 17 et de IFRS 9

Rapprochement de l'état de la situation financière consolidé au 1^{er} janvier 2022

Le tableau suivant présente l'impact estimé des nouvelles normes IFRS 17 et IFRS 9 sur l'état de la situation financière consolidé à la date de transition :

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021	Ajustements IFRS 17	Ajustements IFRS 9	Au 1 ^{er} janvier 2022
Placements	45 651 \$	(182)\$	296 \$	45 765 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance et de réassurance	2 210	(194)	(3)	2 013
Actif net des fonds distincts	39 577	—	—	39 577
Autres	7 221	(956)	1	6 266
Actif total	94 659 \$	(1 332)\$	294 \$	93 621 \$
Passif relatif aux contrats d'assurance, de réassurance et d'investissement	37 117	2 147	—	39 264
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	39 577	—	—	39 577
Autres	10 720	(3 205)	58	7 573
Passif total	87 414 \$	(1 058)\$	58 \$	86 414 \$
Comptes des contrats avec participation	48	(48)	—	—
Capitaux propres aux actionnaires	7 197	(226)	236	7 207
Capitaux propres totaux	7 245 \$	(274)\$	236 \$	7 207 \$

La société estime que l'application initiale et simultanée de IFRS 17 et de IFRS 9 aura un effet limité sur ses capitaux propres à la transition, le 1^{er} janvier 2022, soit une augmentation de 10 \$ des capitaux propres aux actionnaires. Cet impact prend en compte les nouvelles méthodes comptables que la société adoptera à compter de la date de transition. Notamment, la société comptabilisera les produits financiers et les charges financières des contrats d'assurance et des contrats de réassurance entièrement à l'état des résultats sans aucune répartition dans les autres éléments du résultat global. De plus, la plupart des actifs financiers de la société seront classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Impact de l'application de IFRS 17

L'application de la norme IFRS 17 entraînera une diminution des capitaux propres aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 d'un montant estimatif de 226 \$ en lien avec les nouveaux principes de reconnaissance et d'évaluation des passifs de contrats d'assurance, soit 310 \$ avant l'ajustement de 84 \$ sur l'actif d'impôts différés net. De plus, la norme IFRS 17 amènera certains reclassements entre les actifs relatifs aux contrats d'assurance et de réassurance, les passifs relatifs aux contrats d'assurance, de réassurance et d'investissement, les autres actifs, les autres passifs et les comptes des contrats avec participation qui n'auront pas d'impact sur les capitaux propres aux actionnaires. Les comptes de contrats avec participation de 48 \$ seront dorénavant inclus dans le passif relatif aux contrats d'assurance. Au moment de la transition, le 1^{er} janvier 2022, le niveau de la marge sur services contractuels est approximativement de 5,5 milliards de dollars.

Impact de l'application de IFRS 9

L'application de la norme IFRS 9 augmentera les capitaux propres aux actionnaires lors de la transition au 1^{er} janvier 2022 pour un montant estimatif de 236 \$ provenant principalement du changement dans le classement de certains actifs qui étaient comptabilisés au coût amorti et qui seront dorénavant comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Un montant de 85 \$ de passif d'impôts différés net sera comptabilisé à la transition. Certains reclassements entre les postes de l'état de la situation financière consolidé découleront de la transition.

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 Instruments financiers

La société a appliqué la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités jusqu'au 31 décembre 2022. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total du passif relatif aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul a été effectué à la date de clôture qui précédait le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme. Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement, le passif relatif à l'actif net des fonds distincts ainsi que les débiteurs en date du 31 décembre 2015. Le passif relatif aux activités d'assurance sur les passifs totaux à ce moment était supérieur à 90 %.

La société a fait le choix de différer l'application de la norme IFRS 9 à la même date que l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et le passif relatif aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances, détenus jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente au 31 décembre 2022, un montant de 648 \$ (906 \$ au 31 décembre 2021) n'aurait pas satisfait au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société n'aurait pas pu utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Autres modifications

Amendements	Description des amendements
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i>, exige que les entités divulguent les informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. <i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers. <i>Description</i> : Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. Cet amendement, intitulé <i>Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants</i>, touche seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Les dispositions de cet amendement devaient initialement être appliquées de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, mais le 15 juillet 2020, l'IASB a décidé de reporter la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié un nouvel amendement, <i>Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives en tant que passif courant ou non courant</i>, qui précise les conditions influençant le classement d'un passif lorsqu'une entité doit se conformer à des clauses restrictives dans les douze mois suivant sa date de clôture et clarifie les obligations d'information à fournir par voie de notes. Le récent amendement reporte à nouveau la date d'application des précédents amendements aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, avec une application rétrospective. L'adoption anticipée est permise. <i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de ces amendements sur ses états financiers.
IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition d'estimations comptables</i>, introduit une définition des estimations comptables et clarifie la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. <i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.
IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>	<i>Description</i> : Le 7 mai 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>. L'amendement, intitulé <i>Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique</i>, clarifie la comptabilisation des impôts différés pour des transactions qui donnent lieu à des différences temporaires imposables et déductibles identiques lors de la comptabilisation initiale, comme dans le cas de contrats de location et des obligations relatives au démantèlement. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. <i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<i>Description</i> : Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i>. L'amendement, intitulé <i>Obligation locative dans une cession-bail</i>, ajoute des exigences relatives à l'évaluation ultérieure d'une obligation locative par un vendeur-preneur dans le cadre d'une transaction de cession-bail comptabilisée à titre de vente afin d'empêcher la comptabilisation d'un gain ou d'une perte relativement au droit d'utilisation conservé. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. <i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.

4 › Acquisition et cession d'entreprises

Acquisition d'entreprises

Le 2 novembre 2021, la société a annoncé l'acquisition, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 70 % des actions de deux entreprises canadiennes spécialisées dans les technologies de l'assurance : Surexdirect.com Ltd et Surexdirect.com (Ontario) Ltd (collectivement appelées Surex). Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la société a complété la répartition du prix d'acquisition et les ajustements apportés lors de la répartition finale n'ont pas eu d'incidence importante sur ses états financiers.

Cession d'entreprises

Le 1^{er} octobre 2021, PPI Management Inc., une filiale de la société, a vendu sa filiale PPI Benefits Inc., détenue en propriété exclusive, à AGA Assurances collectives. Un gain de 12 \$ avant impôts (10 \$ après impôts) a été inscrit à l'état des résultats dans *Autres revenus*. Cette vente reflète la décision de PPI Management Inc. de concentrer ses efforts sur ses activités principales en assurance individuelle ainsi qu'au soutien des conseillers indépendants.

5 › Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

2022							
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	238 \$	— \$	— \$	1 120 \$	— \$	1 358 \$	1 358 \$
Obligations							
Gouvernements	6 298	2 017	105	104	—	8 524	
Municipalités	487	198	—	—	—	685	
Sociétés et autres	12 648	2 240	—	3 190	—	18 078	
	19 433	4 455	105	3 294	—	27 287	26 833
Actions							
Ordinaires	2 405	56	—	—	—	2 461	
Privilégiées	172	318	—	—	—	490	
Indices boursiers	184	105	—	—	—	289	
Unités de fonds de placement	787	6	—	—	—	793	
	3 548	485	—	—	—	4 033	4 033
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 134	—	1 134	
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3	
	—	—	—	1 137	—	1 137	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	53	—	—	174	—	227	
Non résidentiels	25	—	—	223	—	248	
	78	—	—	397	—	475	
Autres prêts	—	—	—	1 219	—	1 219	
	78	—	—	2 753	—	2 831	2 780
Instruments financiers dérivés	990	—	—	—	—	990	990
Avances sur contrats	—	—	—	1 119	—	1 119	1 119
Autres placements	—	72	—	2	489	563	563
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 804	1 804	1 837
Total des placements	24 287 \$	5 012 \$	105 \$	8 288 \$	2 293 \$	39 985 \$	39 513 \$

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	216 \$	— \$	— \$	1 330 \$	— \$	1 546 \$	1 546 \$
Obligations							
Gouvernements	10 763	2 105	255	106	—	13 229	
Municipalités	1 129	240	—	39	—	1 408	
Sociétés et autres	13 037	2 450	—	2 769	—	18 256	
	24 929	4 795	255	2 914	—	32 893	33 157
Actions							
Ordinaires	2 118	54	—	—	—	2 172	
Privilégiées	236	479	—	—	—	715	
Indices boursiers	169	10	—	—	—	179	
Unités de fonds de placement	834	6	—	—	—	840	
	3 357	549	—	—	—	3 906	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 326	—	1 326	
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3	
	—	—	—	1 329	—	1 329	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	51	—	—	184	—	235	
Non résidentiels	38	—	—	264	—	302	
	89	—	—	448	—	537	
Autres prêts	—	—	—	1 056	—	1 056	
	89	—	—	2 833	—	2 922	2 991
Instruments financiers dérivés	917	—	—	—	—	917	917
Avances sur contrats	—	—	—	1 040	—	1 040	1 040
Autres placements	—	92	—	6	459	557	557
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 870	1 870	1 901
Total des placements	29 508 \$	5 436 \$	255 \$	8 123 \$	2 329 \$	45 651 \$	46 015 \$

La catégorie *À la juste valeur par le biais du résultat net* inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres placements sont constitués d'obligations et d'unités de fonds de placement qui représentent des placements restreints, de billets à recevoir ainsi que des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise. Les obligations et les unités de fonds de placement sont classées comme étant disponibles à la vente. Les billets à recevoir sont classés comme étant prêts et créances. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, sont présentés dans la colonne *Autres*. Les frais de placement sont présentés à la note 21 « Frais généraux ».

La juste valeur des immeubles de placement est de 1 837 \$ (1 901 \$ en 2021) et est constituée des immeubles de placement de 1 804 \$ (1 870 \$ en 2021) et de la linéarisation des loyers de 33 \$ (31 \$ en 2021). La linéarisation des loyers représente le revenu locatif total prévu par le bail, réparti uniformément sur la durée de ce dernier, en utilisant un taux moyen qui tient compte des loyers à titre gratuit et des autres avantages octroyés aux locataires. Les montants relatifs à la linéarisation des loyers sont présentés à la note 9 « Autres éléments d'actif ». Les revenus locatifs sont présentés dans le tableau des produits de placement à la section c) de la présente note, et les frais d'opération des immeubles de placement sont présentés à la note 21 « Frais généraux ».

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 50 % aux 31 décembre 2022 et 2021. La valeur comptable de ces placements au 31 décembre 2022 est de 489 \$ (459 \$ au 31 décembre 2021). La quote-part du résultat net et du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 est de 96 \$ (34 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

c) Produits de placement

	2022					
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme						
Intérêts	— \$	— \$	— \$	53 \$	— \$	53 \$
Variation de la juste valeur	6	—	—	—	—	6
Obligations						
Intérêts	712	117	6	206	—	1 041
Variation de la juste valeur	(6 405)	—	—	—	—	(6 405)
Profits (pertes) réalisés	—	44	—	2	—	46
Variation des provisions pour pertes	—	—	—	1	—	1
Actions						
Dividendes	320	26	—	—	—	346
Variation de la juste valeur	(344)	—	—	—	—	(344)
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Intérêts	3	—	—	189	—	192
Profits (pertes) réalisés	—	—	—	1	—	1
Variation des provisions pour pertes	—	—	—	(38)	—	(38)
Instruments financiers dérivés						
Intérêts	18	—	—	—	—	18
Variation de la juste valeur	(1 798)	—	—	—	—	(1 798)
Avances sur contrats						
Intérêts	—	—	—	52	—	52
Autres placements	(65)	3	—	10	235	183
Immeubles de placement						
Revenus locatifs	—	—	—	—	185	185
Variation de la juste valeur	—	—	—	—	(139)	(139)
Total des produits de placement	(7 553)\$	190 \$	6 \$	476 \$	281 \$	(6 600)\$
Intérêts	715	117	6	500	—	1 338
Dividendes	320	26	—	—	—	346
Instruments financiers dérivés	18	—	—	—	—	18
Revenus locatifs	—	—	—	—	185	185
Profits (pertes) réalisés	—	44	—	3	—	47
Variation des provisions pour perte	—	—	—	(37)	—	(37)
Autres	1	3	—	10	235	249
Intérêts et autres produits tirés des placements	1 054	190	6	476	420	2 146
Trésorerie et placements à court terme	6	—	—	—	—	6
Obligations	(6 405)	—	—	—	—	(6 405)
Actions	(344)	—	—	—	—	(344)
Instruments financiers dérivés	(1 798)	—	—	—	—	(1 798)
Immeubles de placement	—	—	—	—	(139)	(139)
Autres	(66)	—	—	—	—	(66)
Variation de la juste valeur des placements	(8 607)	—	—	—	(139)	(8 746)
Total des produits de placement	(7 553)\$	190 \$	6 \$	476 \$	281 \$	(6 600)\$

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme						
Intérêts	— \$	— \$	— \$	18 \$	— \$	18 \$
Obligations						
Intérêts	622	99	9	111	—	841
Variation de la juste valeur	(1 423)	—	—	—	—	(1 423)
Profits (pertes) réalisés	—	34	(1)	(4)	—	29
Variation des provisions pour pertes	—	—	—	(3)	—	(3)
Actions						
Dividendes	272	32	—	—	—	304
Variation de la juste valeur	312	—	—	—	—	312
Profits (pertes) réalisés	—	1	—	—	—	1
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Intérêts	3	—	—	185	—	188
Variation de la juste valeur	(2)	—	—	—	—	(2)
Profits (pertes) réalisés	—	—	—	2	—	2
Variation des provisions pour pertes	—	—	—	(25)	—	(25)
Instruments financiers dérivés						
Intérêts	11	—	—	—	—	11
Variation de la juste valeur	(279)	—	—	—	—	(279)
Avances sur contrats						
Intérêts	—	—	—	40	—	40
Autres placements						
	(3)	—	—	7	26	30
Immeubles de placement						
Revenus locatifs	—	—	—	—	186	186
Variation de la juste valeur	—	—	—	—	(24)	(24)
Total des produits de placement	(487)\$	166 \$	8 \$	331 \$	188 \$	206 \$
Intérêts	625	99	9	354	—	1 087
Dividendes	272	32	—	—	—	304
Instruments financiers dérivés	11	—	—	—	—	11
Revenus locatifs	—	—	—	—	186	186
Profits (pertes) réalisés	—	35	(1)	(2)	—	32
Variation des provisions pour perte	—	—	—	(28)	—	(28)
Autres	(1)	—	—	7	26	32
Intérêts et autres produits tirés des placements	907	166	8	331	212	1 624
Obligations	(1 423)	—	—	—	—	(1 423)
Actions	312	—	—	—	—	312
Prêts hypothécaires et autres prêts	(2)	—	—	—	—	(2)
Instruments financiers dérivés	(279)	—	—	—	—	(279)
Immeubles de placement	—	—	—	—	(24)	(24)
Autres	(2)	—	—	—	—	(2)
Variation de la juste valeur des placements	(1 394)	—	—	—	(24)	(1 418)
Total des produits de placement	(487)\$	166 \$	8 \$	331 \$	188 \$	206 \$

6 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est déterminée en fonction du type de placement. En ce qui a trait aux billets à recevoir et aux placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, leur juste valeur est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments. Les obligations qui sont des placements restreints sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations. Les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont, quant à elles, évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des expectatives de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement. Au cours de l'année, 100 % du portefeuille des immeubles de placement a été évalué par des évaluateurs indépendants (100 % en 2021).

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes. La juste valeur des passifs de titrisation est présentée à la note 7 « Gestion des risques associés aux instruments financiers » à la section b) iii).

Au 31 décembre 2022, la juste valeur de la dette hypothécaire est de 3 \$ (71 \$ au 31 décembre 2021). Au 31 décembre 2021, une dette hypothécaire ayant une juste valeur de 71 \$ était garantie par un immeuble de placement ayant une valeur comptable de 169 \$ et portait un intérêt de 3,143 %. Cette dette, qui venait à échéance le 1^{er} mai 2022, a été remboursée en totalité à cette date. Au 31 décembre 2022, la dette hypothécaire d'une juste valeur de 3 \$ est garantie par un immeuble de placement qui a une valeur comptable de 42 \$, porte un intérêt de 2,370 % et vient à échéance le 27 septembre 2028. La dépense d'intérêts hypothécaires est inférieure à 1 \$ (2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). La valeur comptable de la dette hypothécaire est présentée à la note 15 « Autres éléments de passif ».

Dévaluations – La juste valeur des dévaluations classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments. La juste valeur des dévaluations est présentée à la note 16 « Dévaluations ».

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

- Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.
- Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.
- Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

	2022			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	238 \$	— \$	238 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	1 195	5 103	—	6 298
Municipalités	—	487	—	487
Sociétés et autres	—	12 517	131	12 648
	1 195	18 107	131	19 433
Disponibles à la vente				
Gouvernements	189	1 828	—	2 017
Municipalités	—	198	—	198
Sociétés et autres	—	2 239	1	2 240
	189	4 265	1	4 455
	1 384	22 372	132	23 888
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 322	98	2 128	3 548
Disponibles à la vente	128	318	39	485
	1 450	416	2 167	4 033
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	78	—	78
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	37	952	1	990
Autres placements				
Disponibles à la vente	15	57	—	72
Immeubles de placement				
	—	—	1 804	1 804
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	2 886	24 113	4 104	31 103
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	28 923	7 351	802	37 076
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	31 809 \$	31 464 \$	4 906 \$	68 179 \$

	2021			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	216 \$	— \$	216 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	348	10 415	—	10 763
Municipalités	—	1 129	—	1 129
Sociétés et autres	—	12 879	158	13 037
	348	24 423	158	24 929
Disponibles à la vente				
Gouvernements	182	1 923	—	2 105
Municipalités	—	240	—	240
Sociétés et autres	—	2 450	—	2 450
	182	4 613	—	4 795
	530	29 036	158	29 724
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 499	70	1 788	3 357
Disponibles à la vente	28	479	42	549
	1 527	549	1 830	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	89	—	89
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	196	718	3	917
Autres placements				
Disponibles à la vente	22	70	—	92
Immeubles de placement				
	—	—	1 870	1 870
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	2 275	30 678	3 861	36 814
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	30 710	8 054	508	39 272
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	32 985 \$	38 732 \$	4 369 \$	76 086 \$

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les transferts du niveau 2 au niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 s'élèvent à 23 \$ (28 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Les transferts de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 proviennent des instruments financiers des fonds distincts pour un montant de 15 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) et des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net pour un montant de 8 \$ (28 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). La juste valeur des instruments financiers des fonds distincts et des obligations est évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, leur prix est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert. Pour certaines obligations au 31 décembre 2021, la juste valeur était évaluée en utilisant des données non observables sur le marché.

Les transferts du niveau 3 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 s'élèvent à 8 \$ (2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Ces transferts proviennent des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces obligations est évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluent la juste valeur de ces instruments financiers. Aux 31 décembre 2022 et 2021, la valeur de ces obligations provient d'un prix obtenu depuis moins de 30 jours.

Les transferts du niveau 1 au niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 s'élèvent à 2 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Ces transferts proviennent des instruments financiers des fonds distincts. La juste valeur de ces instruments est évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, le prix de ces instruments financiers est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la société a procédé à des transferts au niveau 3 d'immeubles à usage propre vers des immeubles de placement relativement à un changement d'usage des immeubles (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). La juste valeur des immeubles en date des transferts a été évaluée à 53 \$. Les ajustements liés aux réévaluations de 26 \$ avant impôts (22 \$ après impôts) ont été inscrits à l'état du résultat global dans *Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement*.

La société présente les transferts entre les niveaux hiérarchiques à la juste valeur établie à la fin du trimestre au cours duquel le transfert s'est produit.

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 1,31 % et 3,09 % au 31 décembre 2022 (1,06 % et 2,72 % au 31 décembre 2021). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 31 décembre 2022 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,00 % et 8,25 % (5,25 % et 8,00 % en 2021), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,25 % (4,25 % et 7,00 % en 2021). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

Considérant la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur parce que les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent au passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la MCAB. Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

2022								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2021	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3 et reclassements	Solde au 31 décembre 2022	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	158 \$	(23)\$	— \$	— \$	(4)\$	— \$	131 \$	(24)\$
Disponibles à la vente	—	—	—	1	—	—	1	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 788	166	—	276	(102)	—	2 128	168
Disponibles à la vente	42	—	—	—	(3)	—	39	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	3	(2)	—	—	—	—	1	(2)
Immeubles de placement	1 870	(139)	—	23	(3)	53	1 804	(139)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	3 861	2	—	300	(112)	53	4 104	3
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	508	46	—	258	(27)	17	802	39
Total	4 369 \$	48 \$	— \$	558 \$	(139)\$	70 \$	4 906 \$	42 \$

(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2020	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3 et reclassements	Solde au 31 décembre 2021	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140 \$	(8)\$	— \$	3 \$	(3)\$	26 \$	158 \$	(9)\$
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 444	204	—	365	(225)	—	1 788	189
Disponibles à la vente	43	—	(1)	5	(5)	—	42	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	3	1	—	—	(1)	—	3	2
Immeubles de placement	1 916	(24)	—	22	(44)	—	1 870	(24)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	3 546	173	(1)	395	(278)	26	3 861	158
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	264	32	—	228	(16)	—	508	31
Total	3 810 \$	205 \$	(1)\$	623 \$	(294)\$	26 \$	4 369 \$	189 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, un montant de 23 \$ (22 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) inscrit à titre d'*Achats* d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux *Immeubles de placement* et un montant de 53 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) correspond à des reclassements d'immobilisations corporelles vers les *Immeubles de placement*. De plus, les *Ventes et règlements* des immeubles de placement n'incluent aucun transfert à titre d'immobilisations corporelles (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les *Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement* à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 12 « Actif net des fonds distincts ». Les *Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global* sont présentés à la note 19 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans *Profits (pertes) latents*.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant détenus jusqu'à l'échéance ou comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

2022				
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	102 \$	— \$	102 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	102	—	102
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	5	100	105
Sociétés et autres	—	165	2 573	2 738
	—	170	2 673	2 843
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 702	—	2 702
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	2 872	2 673	5 545
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	2 974 \$	2 673 \$	5 647 \$

(en millions de dollars)	2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	255 \$	— \$	255 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	255	—	255
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	7	130	137
Municipalités	—	50	—	50
Sociétés et autres	—	198	2 793	2 991
	—	255	2 923	3 178
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 902	—	2 902
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 157	2 923	6 080
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	3 412 \$	2 923 \$	6 335 \$

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

	2022			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	734 \$	222 \$	— \$	956 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	6	1 459	5	1 470
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	740	1 681	5	2 426
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	443	—	443
Dette hypothécaire	—	3	—	3
Débentures	—	1 407	—	1 407
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	1 853 \$	— \$	1 853 \$

	2021			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	94 \$	168 \$	— \$	262 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	79	418	29	526
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	173	586	29	788
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	780	—	780
Dette hypothécaire	—	71	—	71
Débentures	—	1 484	—	1 484
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	2 335 \$	— \$	2 335 \$

Le tableau suivant présente les passifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

2022								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2021	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2022	Total des profits (pertes) réalisés et latents au résultat net sur les passifs financiers
Instruments financiers dérivés	29 \$	(6)\$	— \$	1 \$	(19)\$	— \$	5 \$	— \$
2021								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2020	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2021	Total des profits (pertes) réalisés et latents au résultat net sur les passifs financiers
Instruments financiers dérivés	39 \$	1 \$	— \$	3 \$	(14)\$	— \$	29 \$	— \$

7 › Gestion des risques associés aux instruments financiers

Une gestion des risques efficace repose sur l'identification, la compréhension et la communication de tous les risques auxquels la société est exposée dans le cadre de ses activités. La gestion des risques est constituée d'un ensemble d'objectifs, de politiques et de procédures qui sont approuvés par le conseil d'administration et mis en application par les dirigeants de la société. Les principales politiques et pratiques de gestion des risques font l'objet de révisions annuelles. De l'information plus détaillée concernant les principes, les responsabilités ainsi que les principales mesures et pratiques de gestion de la société en matière de gestion des risques est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* aux pages 58 à 69. L'information présentée en ombragé dans ces mêmes pages est considérée comme partie intégrante des présents états financiers. Les risques les plus importants que doit gérer la société concernant les instruments financiers sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur d'un instrument financier qui pourrait entraîner une perte en raison des variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, le cours des actions et les taux de change.

Risque lié aux taux d'intérêt

Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Pour bien gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et à la disponibilité de fonds, la société utilise un système d'appariement de ses éléments d'actif à son passif relatif aux contrats d'assurance et aux dettes à long terme qui apparie ses passifs jusqu'à leur expiration et qui utilise des instruments financiers dérivés comme outils complémentaires de gestion. Ainsi, les éléments d'actif sont choisis selon les caractéristiques de leur montant, de leur flux monétaire et de leur rendement, de façon à correspondre aux caractéristiques du passif apparié. Les méthodes comptables utilisées pour les instruments financiers dérivés détenus à titre d'appariement correspondent à celles utilisées pour les éléments appariés sous-jacents. Ainsi, toute variation de la juste valeur des éléments d'actif maintenus à titre d'appariement n'aura que peu d'effet sur la situation financière de la société et sur sa capacité de faire face à ses obligations. Une des stratégies utilisées dans le cadre de l'appariement est l'immunisation. Celle-ci consiste à utiliser des titres à revenu fixe pour immuniser un passif contre les variations de taux d'intérêt. Enfin, dans l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance, comme il est décrit à la note 14 « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement », la société tient compte de l'appariement de l'actif au passif.

Risque de baisse des marchés

Le risque de baisse des marchés représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers ou liée à la variation de la valeur des capitaux propres privés. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés des fonds de placement des polices universelles; 3) du revenu sur le capital généré par les actifs adossés au capital de la société; et 4) des prestations sur les garanties de fonds distincts.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des risques, la société a mis en place un programme de couverture dynamique pour l'ensemble des garanties de retrait minimum et pour une grande proportion des garanties à l'échéance offertes par le secteur de la Gestion de patrimoine individuel. La valeur des actifs sous-jacents des garanties couvertes représente 6 169 \$ au 31 décembre 2022 (7 366 \$ en 2021). De l'information plus détaillée sur le programme de couverture dynamique est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* à la page 65.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque, pour la société, de devoir assumer des pertes découlant des taux de change liés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés à des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon des instruments financiers dérivés sont utilisés. Afin de se protéger contre le risque de change, la société utilise également la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés ».

Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

(en millions de dollars)	2022			2021		
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
Obligations						
Gouvernements	2 017 \$	(210)\$	— \$	2 105 \$	(19)\$	55 \$
Municipalités	198	(21)	—	240	(2)	3
Sociétés et autres	2 240	(277)	—	2 450	(24)	31
	4 455	(508)	—	4 795	(45)	89
Actions	485	(91)	7	549	(2)	29
Autres placements	72	(8)	—	92	(1)	1
Total	5 012 \$	(607)\$	7 \$	5 436 \$	(48)\$	119 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements. Il s'agit d'un risque important auquel la société est exposée et il provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts hypothécaires et autres prêts ainsi que de placements privés, de l'exposition liée aux différents portefeuilles de placements, aux opérations sur des instruments financiers dérivés et aux activités de réassurance. Le risque de crédit maximal associé aux instruments financiers correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, à l'exception des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités qui présentent des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Il s'agit du risque de concentration.

Les politiques de la société en matière de gestion du risque de crédit comprennent l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts dépréciés ainsi que l'attribution d'un niveau d'autorisation selon la cote de risque et le montant de l'instrument financier. La société établit des politiques de placement qui sont revues, mises à jour régulièrement et approuvées par le conseil d'administration. Conséquemment, la société gère le risque de crédit en se conformant à ces politiques de placement. Ces politiques définissent des limites quant aux risques de crédit selon les caractéristiques des contreparties. La société exige une diversification prudente des portefeuilles de crédit, l'utilisation d'un mécanisme de suivi reposant sur des procédures de tarification et d'octroi de crédit et une revue régulière de son évaluation des risques après l'octroi initial du crédit. De plus, la société exige une révision et une vérification indépendantes de son programme de gestion du risque de crédit et communique au conseil d'administration les résultats du programme de suivi, de la révision et de la vérification. Le risque de crédit relatif aux instruments financiers dérivés est présenté à la note 8 « Instruments financiers dérivés ».

b) i) Indicateurs de qualité de crédit

Obligations par niveaux de qualité

(en millions de dollars)	2022	2021
AAA	2 291 \$	1 623 \$
AA	8 001	13 588
A	10 189	11 073
BBB	6 531	6 300
BB et moins	275	309
Total	27 287 \$	32 893 \$

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 2 048 \$ au 31 décembre 2022 (2 133 \$ au 31 décembre 2021).

Prêts hypothécaires et autres prêts

(en millions de dollars)	2022	2021
Prêts hypothécaires assurés	1 137 \$	1 329 \$
Prêts hypothécaires conventionnels	475	537
Autres prêts	1 219	1 056
Total	2 831 \$	2 922 \$

La qualité de crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

Instruments financiers dérivés

Le risque de crédit auquel des instruments financiers dérivés exposent la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats. La société utilise les mêmes critères de sélection que ceux dont elle se sert pour les investissements dans des titres obligataires. Au 31 décembre 2022, toutes les contreparties des contrats d'instruments financiers dérivés ont une cote de crédit de niveau AA- ou supérieur (AA- ou supérieur au 31 décembre 2021).

Actif de réassurance

La société conclut des ententes de réassurance après avoir analysé la santé financière des réassureurs et effectue un suivi régulier de la situation de ceux-ci. Elle peut avoir recours à des lettres de crédit et au dépôt de sommes d'argent dans des comptes en fiducie pour éliminer certains risques. Les ententes de réassurance pour lesquelles aucune garantie n'a été donnée sont conclues avec plusieurs réassureurs bien établis et bien cotés. Les actifs de réassurance de la société sont conclus avec des réassureurs ayant une cote de crédit minimale de A- dans une proportion de 99 % (99 % en 2021).

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés

Afin de gérer son risque, la société évalue, entre autres, la capacité de l'émetteur à effectuer les paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts. Mensuellement, la société effectue un suivi afin de s'assurer que les flux de trésorerie stipulés au contrat sont recouverts en temps opportun et prend les mesures nécessaires pour recouvrer les montants en souffrance. De plus, la société inscrit les émetteurs dont la situation financière semble instable et classe chaque actif détenu par ces émetteurs dans l'une des listes suivantes selon sa qualité :

Liste de suivi : Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'émetteur nécessitent un suivi. Aucune perte de valeur n'est comptabilisée à l'égard des actifs de ces émetteurs.

Liste des titres sous surveillance : Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'émetteur nécessitent un suivi accru. Un actif est déplacé de la liste de suivi à la liste des titres sous surveillance lorsque des changements dans les faits et les circonstances propres à l'émetteur ont pour effet d'accroître la probabilité qu'un titre subisse un événement générateur de pertes dans un avenir rapproché. Aucune perte de valeur n'est comptabilisée à l'égard des actifs de ces émetteurs.

Liste des actifs dépréciés : Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts n'est plus assuré. En ce qui a trait aux placements classés comme étant disponibles à la vente ou comptabilisés au coût amorti, une perte de valeur est comptabilisée aux résultats.

La société maintient des provisions pour se prémunir contre les risques de pertes de crédit éventuelles, y compris les pertes de capital et d'intérêts sur les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts et les immeubles détenus à des fins de revente. Ces provisions se composent de montants individuels spécifiques liés aux prêts et aux titres de créance considérés comme étant en défaut ainsi que de montants liés aux actifs financiers qui présentent des risques de crédit similaires et qui sont soumis au test de dépréciation collectif.

Les provisions spécifiques visent à ramener la valeur des prêts et des titres de créance considérés comme étant en défaut à la valeur de réalisation estimée. Un prêt est considéré comme étant en défaut lorsque, à la suite d'une détérioration de sa qualité de crédit, l'assurance raisonnable de recouvrement intégral de son capital et de ses intérêts est remise en cause. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts et qui ne fait pas l'objet d'une mesure déployée par la société pour soutenir sa clientèle ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié. Quand un actif est en défaut, une provision pour pertes est établie afin d'ajuster la valeur comptable de l'actif en fonction de la valeur de réalisation estimée. Pour déterminer ce montant, plusieurs facteurs sont pris en compte dont, notamment, les conditions de marché, les évaluations obtenues de tierces parties et/ou la valeur escomptée des flux monétaires anticipés. Une provision pour pertes sur les actifs de réassurance est établie lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure de respecter ses obligations contractuelles envers la société. En outre, une provision, incluse dans le passif relatif aux contrats d'assurance, vise à prémunir la société contre toute autre perte éventuelle sur les prêts et sur les titres de créance appariant ce passif, conformément aux normes actuarielles.

Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle.

2022

(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	105 \$	3 272 \$	1 534 \$	1 187 \$	6 098 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	52	52
90 – 119 jours de retard	—	—	—	7	7
120 jours et plus de retard	—	—	—	3	3
Dépréciés	—	27	—	—	27
Total des valeurs brutes	105 \$	3 299 \$	1 534 \$	1 249 \$	6 187 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	5	—	—	5
	105	3 294	1 534	1 249	6 182
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	30	30
Total des valeurs nettes	105 \$	3 294 \$	1 534 \$	1 219 \$	6 152 \$

2021

(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	255 \$	2 897 \$	1 777 \$	1 040 \$	5 969 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	37	37
90 – 119 jours de retard	—	—	—	5	5
120 jours et plus de retard	—	—	—	2	2
Dépréciés	—	23	—	—	23
Total des valeurs brutes	255 \$	2 920 \$	1 777 \$	1 084 \$	6 036 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	6	—	—	6
	255	2 914	1 777	1 084	6 030
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	28	28
Total des valeurs nettes	255 \$	2 914 \$	1 777 \$	1 056 \$	6 002 \$

Biens saisis

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la société n'a pris possession d'aucun immeuble qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin d'exercice sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente à la note 9 « Autres éléments d'actif ».

Provisions spécifiques pour pertes

(en millions de dollars)	2022	2021
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Obligations classées comme étant prêts et créances
Solde au début	6 \$	14 \$
Variation des provisions spécifiques pour pertes	(1)	(8)
Solde à la fin	5 \$	6 \$

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, les provisions spécifiques pour pertes n'ont subi aucune variation pour les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance, les prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances et les autres prêts.

b) iii) Autre information sur le risque de crédit

Immeubles de placement

Les paiements minimums à recevoir au titre de la location des immeubles de placement au cours des exercices à venir sont les suivants :

(en millions de dollars)	2022	2021
Échéance de 1 an et moins	86 \$	83 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	274	281
Échéance de plus de 5 ans	360	389
Total	720 \$	753 \$

Ces paiements sont reçus dans le cadre de contrats de location simples et ne sont donc pas comptabilisés à l'état de la situation financière de la société.

Titrisation de prêts hypothécaires

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels

Dans le cadre d'une transaction, effectuée en 2020, avec une contrepartie non liée, la société a décomptabilisé les prêts hypothécaires résidentiels titrisés qu'elle détenait et a comptabilisé des obligations gouvernementales à son actif. Le passif de titrisation relatif à ces prêts, présenté dans *Autres éléments de passif*, n'a pas été décomptabilisé puisque la société est partie à un contrat de swap de rendement total et elle demeure responsable des passifs y afférents. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des obligations gouvernementales est de 105 \$ (255 \$ en 2021) et la juste valeur de celles-ci est de 102 \$ (255 \$ en 2021).

Titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels

Dans le cadre du programme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la société a transféré des prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels assurés à une contrepartie non liée. Dans le cadre de cette cession, la société a conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés. En effet, pour ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels, la société est exposée au risque de crédit advenant un retard de paiement de l'emprunteur. Dans cette situation, la contrepartie non liée n'a aucune obligation d'indemniser la société. De plus, advenant un remboursement par anticipation, toute différence entre le rendement généré par le réinvestissement et les obligations de la société envers la contrepartie serait assumée par la société. Par conséquent, la société continue de comptabiliser la pleine valeur comptable de ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des prêts hypothécaires cédés est de 380 \$ (485 \$ en 2021) et la juste valeur de ceux-ci est de 365 \$ (491 \$ en 2021).

La valeur comptable du passif de titrisation pour les prêts hypothécaires résidentiels, multirésidentiels et non résidentiels est de 453 \$ (770 \$ en 2021). La juste valeur de celui-ci est de 443 \$ (780 \$ en 2021).

Prêts de titres

La société effectue des prêts de titres pour produire des revenus additionnels. Certains titres de son portefeuille sont prêtés à d'autres établissements pour de courtes périodes. Une garantie, qui représente entre 102 % et 105 % (entre 102 % et 105 % en 2021) de la juste valeur des titres prêtés selon leur nature, est déposée par l'emprunteur auprès d'un agent de prêts, généralement un dépositaire de titres, et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres prêtés aient été rendus à la société. La juste valeur des titres prêtés est vérifiée quotidiennement, et une garantie supplémentaire est exigée ou une partie de la garantie donnée est remise au fur et à mesure que les cours fluctuent. La société a pour pratique d'obtenir de l'agent de prêts une garantie en cas de défaut de la contrepartie et en cas d'insuffisance de la garantie. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des titres prêtés par la société qui sont pris en compte dans les placements s'établit à environ 863 \$ (254 \$ en 2021).

Droit compensatoire, garanties détenues et cédées

La société négocie des instruments financiers conformément à l'annexe de soutien de crédit de l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et conformément à l'annexe des conditions supplémentaires du Global Master Repurchase Agreement (GMRA). Ces accords exigent des garanties de la contrepartie ou de la société. Le montant des actifs à donner en garantie est fonction de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers. Cette juste valeur est surveillée quotidiennement. Les actifs mis en garantie sont composés, entre autres, de trésorerie, de bons du Trésor ainsi que d'obligations du gouvernement du Canada. La société peut recevoir des actifs en garantie de la contrepartie. Selon les conditions stipulées à l'annexe de soutien de crédit, la société peut être autorisée à vendre ou à redonner en garantie les actifs qu'elle reçoit. De plus, en vertu de l'accord-cadre de l'ISDA et du GMRA, la société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autres résiliations par anticipation. Le tableau qui suit présente l'incidence de la compensation conditionnelle sur la situation financière ainsi que celle des autres accords similaires, soit le GMRA et l'annexe de soutien de crédit (CSA).

		2022		
	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
(en millions de dollars)		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	990 \$	929 \$	12 \$	49 \$
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 470 \$	929 \$	518 \$	23 \$

	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
(en millions de dollars)		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	917 \$	430 \$	279 \$	208 \$
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	526 \$	430 \$	75 \$	21 \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat (note 15)	74	—	74	—
	600 \$	430 \$	149 \$	21 \$

Étant donné que la société ne compense pas les instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, le montant net des instruments financiers est identique au montant brut des instruments financiers.

Les garanties financières reçues/affectées présentées dans les tableaux ci-dessus excluent la marge initiale sur les instruments financiers dérivés négociés à la bourse et sur les contrats de change à terme de gré à gré, les montants relatifs aux actifs des fonds distincts, le surdimensionnement ainsi que des garanties plus que suffisantes sur les instruments financiers dérivés. La valeur totale des garanties reçues est de 388 \$ au 31 décembre 2022 sur les actifs d'instruments financiers dérivés (327 \$ au 31 décembre 2021). Au 31 décembre 2022, la société a affecté 880 \$ en garantie sur les passifs d'instruments financiers dérivés (148 \$ au 31 décembre 2021) et n'a affecté aucun montant en garantie sur les titres vendus en vertu de conventions de rachat (74 \$ au 31 décembre 2021).

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

La société a déterminé que ses investissements dans des titres adossés à des créances ainsi que ses investissements dans les unités de fonds de placement et les actions privées représentent des intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées.

Les titres adossés à des créances mobilières et les titres hypothécaires sont gérés par des entités qui regroupent des actifs semblables et qui vendent ceux-ci à des investisseurs qui reçoivent totalement ou partiellement les flux de trésorerie ainsi générés. Ces entités sont gérées par des gestionnaires qui ne sont pas liés à la société.

Les unités de fonds de placement dans lesquelles la société investit ont pour but de générer une croissance du capital. Ces unités de fonds de placement sont gérées par des gestionnaires externes à la société ou par des gestionnaires internes, par l'intermédiaire de filiales de la société. Les gestionnaires appliquent diverses stratégies de placement afin d'atteindre leurs objectifs respectifs. La société investit aussi dans les unités de fonds par l'intermédiaire de ses fonds distincts.

Le tableau ci-dessous présente les entités structurées non consolidées selon leur nature dans l'état de la situation financière.

(en millions de dollars)	2022		2021	
	Valeur comptable	Risque maximal	Valeur comptable	Risque maximal
Obligations – gouvernementales				
Titres hypothécaires garantis	147 \$	147 \$	295 \$	295 \$
Obligations – sociétés et autres				
Titres hypothécaires non garantis	14	14	14	14
Titres adossés à des créances mobilières	4	4	3	3
	165	165	312	312
Actions				
Unités de fonds de placement gérés à l'interne	423	423	430	430
Unités de fonds de placement gérés à l'externe	371	371	410	410
Actions privées	2 164	2 164	1 830	1 830
	2 958	2 958	2 670	2 670
Total	3 123 \$	3 123 \$	2 982 \$	2 982 \$

Le risque maximal représente le risque de perte totale que la société pourrait subir relativement aux placements dans des entités structurées non consolidées. Ce risque équivaut, dans le tableau ci-dessus, à la valeur comptable des investissements de la société.

La société développe et agit à titre de promoteur de fonds commun de placement en mettant en œuvre des stratégies d'investissement pour le compte des investisseurs. La société reçoit des honoraires de gestion pour les services fournis. La société ne contrôle pas les fonds communs de placement. La participation de la société dans les fonds communs de placement se limite au capital investi, s'il y a lieu, et aux honoraires de gestion perçus. Les actifs sous gestion des fonds communs de placement de la société s'élèvent à 11 611 \$ au 31 décembre 2022 (13 955 \$ au 31 décembre 2021).

b) iv) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués dans plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des placements.

Obligations par secteurs d'activité

2022				
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Obligations (sociétés et autres)				
Finance	2 216 \$	1 210 \$	717 \$	4 143 \$
Services aux collectivités	4 587	291	876	5 754
Biens de consommation de base et consommation discrétionnaire	1 923	179	434	2 536
Énergie	877	144	534	1 555
Industrie	1 137	87	174	1 398
Communications	1 285	243	1	1 529
Autres	623	86	454	1 163
Total	12 648 \$	2 240 \$	3 190 \$	18 078 \$
2021				
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Obligations (sociétés et autres)				
Finance	2 187 \$	1 390 \$	568 \$	4 145 \$
Services aux collectivités	4 660	270	779	5 709
Biens de consommation de base et consommation discrétionnaire	2 439	162	385	2 986
Énergie	1 108	196	515	1 819
Industrie	979	105	183	1 267
Communications	1 110	250	1	1 361
Autres	554	77	338	969
Total	13 037 \$	2 450 \$	2 769 \$	18 256 \$

Prêts hypothécaires et autres prêts par régions et par types

2022						
(en millions de dollars)	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	Total
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	18 \$	730 \$	116 \$	270 \$	— \$	1 134 \$
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3
	18	730	116	273	—	1 137
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	39	48	20	120	227
Non résidentiels	19	24	67	71	67	248
	19	63	115	91	187	475
Autres prêts	153	321	381	364	—	1 219
Total	190 \$	1 114 \$	612 \$	728 \$	187 \$	2 831 \$

	2021					
(en millions de dollars)	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	Total
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	19 \$	837 \$	139 \$	331 \$	— \$	1 326 \$
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3
	19	837	139	334	—	1 329
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	39	49	22	125	235
Non résidentiels	20	38	79	83	82	302
	20	77	128	105	207	537
Autres prêts	133	285	319	319	—	1 056
Total	172 \$	1 199 \$	586 \$	758 \$	207 \$	2 922 \$

Immeubles de placement par types

(en millions de dollars)	2022	2021
Bureaux	1 552 \$	1 622 \$
Commerces de détail	101	110
Industriels	66	52
Terrains	85	86
Total	1 804 \$	1 870 \$

c) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est présent, entre autres, en raison de l'incertitude des taux d'intérêt futurs auxquels les placements échus seront réinvestis. Le tableau suivant fournit des renseignements sur les dates d'échéance des placements de la société assujettis au risque lié aux taux d'intérêt. Les avances sur contrats n'ont pas d'échéance.

(en millions de dollars)	2022		2021	
	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts
Échéance de 1 an et moins	811 \$	303 \$	635 \$	212 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	3 020	1 424	3 254	1 639
Échéance de plus de 5 ans jusqu'à 10 ans	4 627	927	3 327	840
Échéance de plus de 10 ans	18 829	177	25 677	231
Total	27 287 \$	2 831 \$	32 893 \$	2 922 \$

Le taux effectif des obligations se situe entre 0,00 % et 12,78 % (0,00 % et 12,00 % en 2021), celui des prêts hypothécaires et autres prêts entre 0,49 % et 34,99 % (0,49 % et 34,99 % en 2021) et celui des avances sur contrats entre 0,00 % et 12,00 % (0,00 % et 12,00 % en 2021).

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières.

Les tableaux suivants indiquent les échéances des passifs financiers et des obligations locatives :

2022					
(en millions de dollars)	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Prestations payables	284 \$	— \$	— \$	— \$	284 \$
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	82	12	2	—	96
Sommes en dépôt liées à des produits autres que des contrats d'assurance	1 614	—	—	—	1 614
Passif relatif aux contrats d'investissement	197	90	61	199	547
Instruments financiers dérivés	440	361	106	563	1 470
Autres passifs financiers	1 642	111	20	44	1 817
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	956	—	—	—	956
Passifs de titrisation	190	257	—	6	453
Dette hypothécaire	—	—	—	3	3
Obligations locatives	20	34	18	38	110
Déventures	—	—	—	1 500	1 500
Total	5 425 \$	865 \$	207 \$	2 353 \$	8 850 \$

2021					
(en millions de dollars)	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Prestations payables	271 \$	— \$	— \$	— \$	271 \$
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	54	10	3	—	67
Sommes en dépôt liées à des produits autres que des contrats d'assurance	1 817	—	—	—	1 817
Passif relatif aux contrats d'investissement	195	81	55	246	577
Instruments financiers dérivés	170	41	43	272	526
Autres passifs financiers	1 777	93	17	37	1 924
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	74	—	—	—	74
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	262	—	—	—	262
Passifs de titrisation	312	370	81	7	770
Dette hypothécaire	73	—	—	—	73
Obligations locatives	21	42	18	42	123
Déventures	250	—	—	1 200	1 450
Total	5 276 \$	637 \$	217 \$	1 804 \$	7 934 \$

Les versements annuels d'intérêts se détaillent comme suit :

(en millions de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027
Passifs de titrisation	11 \$	5 \$	2 \$	— \$	— \$
Obligations locatives	3	3	2	2	2
Déventures	45 \$	45 \$	45 \$	45 \$	45 \$

Le détail des engagements hors de l'état de la situation financière est présenté à la note 29 « Garanties, engagements et éventualités ».

e) Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 16 mai 2022, l'AMF a approuvé la décision de l'administrateur du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), Refinitiv Benchmark Services Limited (RBSL), de mettre fin à la publication de ce taux à compter du 28 juin 2024. Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM), qui réunit des représentants d'entreprises du secteur financier et d'institutions publiques, a proposé le remplacement du taux CDOR par le taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou CORRA), également administré par RBSL. Pour le moment, aucune décision n'a été publiée quant au taux de référence alternatif qui sera utilisé en remplacement du CDOR.

La société évalue actuellement les effets de l'abandon du taux CDOR sur les risques auxquels elle est exposée et sur l'évaluation des instruments financiers touchés par cette réforme. Au 31 décembre 2022, des instruments financiers dérivés d'un montant nominal de 12 218 \$ et des passifs financiers d'une valeur comptable de 1 496 \$ sont visés par la réforme du taux CDOR et feront l'objet d'une transition vers un taux de référence alternatif.

8 Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Les swaps de taux d'intérêt représentent des contrats dans lesquels deux contreparties s'échangent des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, basés sur le notionnel, selon une durée et une fréquence déterminées, et libellés dans la même monnaie. Les swaps de taux de change représentent des transactions en vertu desquelles deux contreparties s'échangent des flux de trésorerie de même nature libellés dans deux monnaies différentes. Les swaps de rendement total sont des contrats qui transfèrent les variations de valeur d'un actif de référence, y compris tout rendement tel que l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange d'un rendement de référence précisé dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des contrats hors cote négociés entre les contreparties, et les contrats à terme standardisés, qui sont des contrats négociés sur un marché organisé, représentent des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné.

Les options sont des contrats pour lesquels le titulaire obtient le droit, et non pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif financier à un prix déterminé à l'avance pendant un temps donné ou à une date fixe.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022 est de 974 \$ (914 \$ en 2021). À la date de clôture de chaque exercice, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

2022						
(en millions de dollars)	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	945 \$	— \$	80 \$	1 025 \$	16 \$	(23)\$
Contrats à terme standardisés	455	—	—	455	15	—
Options	1 499	—	—	1 499	28	(7)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	142	197	5 342	5 681	235	(138)
Contrats à terme de gré à gré	5 401	456	—	5 857	40	(27)
Options	254	38	—	292	6	(6)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	434	4 407	8 901	13 742	603	(750)
Contrats à terme standardisés	2	—	—	2	—	—
Contrats à terme de gré à gré	8 618	698	—	9 316	46	(514)
Autres contrats dérivés	1	3	77	81	1	(5)
Total	17 751 \$	5 799 \$	14 400 \$	37 950 \$	990 \$	(1 470)\$
2021						
(en millions de dollars)	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	914 \$	243 \$	95 \$	1 252 \$	21 \$	(3)\$
Contrats à terme standardisés	474	—	—	474	—	(8)
Options	4 756	—	—	4 756	231	(99)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	64	358	4 531	4 953	106	(209)
Contrats à terme de gré à gré	3 254	1 199	—	4 453	35	(38)
Options	38	—	—	38	—	—
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 430	4 079	5 044	10 553	309	(107)
Contrats à terme de gré à gré	2 449	1 407	—	3 856	212	(33)
Autres contrats dérivés	3	5	244	252	3	(29)
Total	13 382 \$	7 291 \$	9 914 \$	30 587 \$	917 \$	(526)\$

(en millions de dollars)	2022		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	35 424 \$	976 \$	(1 457)\$
Couverture d'un investissement net	2 103	11	—
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	288	2	(9)
Risque de change	24	—	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	111	1	(3)
Total des instruments financiers dérivés	37 950 \$	990 \$	(1 470)\$

(en millions de dollars)	2021		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	28 018 \$	903 \$	(509)\$
Couverture d'un investissement net	1 715	5	(15)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	712	5	(1)
Risque de change	27	1	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	115	3	—
Total des instruments financiers dérivés	30 587 \$	917 \$	(526)\$

Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans *Autres contrats dérivés*.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an au 31 décembre 2022 (moins de 1 an à 3 ans au 31 décembre 2021). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur

Couverture du risque de taux d'intérêt

Au cours de l'exercice, la société a mis fin à une relation de couverture qui visait à réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilisait des contrats de swaps de taux d'intérêt qui avaient des échéances allant de moins de 1 an à 13 ans au 31 décembre 2021.

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 6 ans au 31 décembre 2022 (de moins de 1 an à 7 ans au 31 décembre 2021).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la société a constaté une perte de 27 \$ sur l'instrument de couverture (gain de 17 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) et un gain de 26 \$ sur l'élément couvert (perte de 21 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la société a constaté une inefficacité de couverture de 1 \$ (4 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Couverture du risque de change

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 1 an au 31 décembre 2022 (moins de 1 an au 31 décembre 2021). Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 1 an et 7 ans au 31 décembre 2022 (de moins de 1 an à 8 ans au 31 décembre 2021). Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

9 › Autres éléments d'actif

(en millions de dollars)	2022	2021
Produits de placement échus et à recevoir	319 \$	255 \$
Primes à recevoir	113	109
Comptes à recevoir des réassureurs	206	194
Avantages postérieurs à l'emploi	—	82
Sommes à recevoir des représentants	191	155
Comptes à recevoir	1 162	1 183
Commissions différées	732	598
Frais payés d'avance	69	69
Linéarisation des loyers	33	31
Impôts à recevoir	235	165
Fonds déposés en fiducie	881	999
Divers	9	10
Total	3 950 \$	3 850 \$

Le montant des *Autres éléments d'actif* que la société s'attend à recouvrer au cours des 12 prochains mois s'élève à 2 226 \$ (2 061 \$ au 31 décembre 2021).

10 › Immobilisations corporelles

	Immeubles à usage propre		Actifs au titre du droit d'utilisation			
(en millions de dollars)	Terrains	Immeubles	Espaces locatifs	Autres	Autres immobilisations corporelles	Total
Coût						
Solde au 31 décembre 2020	48 \$	200 \$	154 \$	12 \$	242 \$	656 \$
Acquisitions	—	5	4	1	37	47
Acquisition d'entreprises	—	1	—	—	1	2
Dispositions/radiations	—	—	(7)	(1)	(31)	(39)
Transfert vers les immeubles de placement	—	(5)	—	—	—	(5)
Solde au 31 décembre 2021	48	201	151	12	249	661
Acquisitions	—	20	8	1	38	67
Dispositions/radiations	—	(1)	(12)	(1)	(23)	(37)
Transfert vers les immeubles de placement	(9)	(37)	—	—	—	(46)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	1	1	—	2	4
Solde au 31 décembre 2022	39	184	148	12	266	649
Cumul des amortissements						
Solde au 31 décembre 2020	—	66	31	6	163	266
Amortissement de l'exercice	—	10	18	3	26	57
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	(4)	—	(26)	(30)
Amortissement transféré vers les immeubles de placement	—	(1)	—	—	—	(1)
Solde au 31 décembre 2021	—	75	45	9	163	292
Amortissement de l'exercice	—	9	16	3	31	59
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	(6)	—	(16)	(22)
Amortissement transféré vers les immeubles de placement	—	(19)	—	—	—	(19)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	1	—	—	1	2
Solde au 31 décembre 2022	—	66	55	12	179	312
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	39 \$	118 \$	93 \$	— \$	87 \$	337 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	48 \$	126 \$	106 \$	3 \$	86 \$	369 \$

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, aucun immeuble à usage propre n'a été transféré dans *Autres éléments d'actif* à titre d'immeuble détenu à des fins de revente.

11 › Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles (en millions de dollars)	Durée d'utilité déterminée		Durée d'utilité indéterminée	Total
	Logiciels	Autres		
Coût				
Solde au 31 décembre 2020	628 \$	1 065 \$	348 \$	2 041 \$
Acquisitions	174	46	—	220
Acquisition d'entreprises	11	16	—	27
Transfert ¹	—	26	(26)	—
Dispositions/radiations	(20)	—	—	(20)
Cession d'entreprises	—	(5)	(2)	(7)
Reclassement après répartition du prix d'achat	6	(1)	—	5
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(4)	—	(4)
Solde au 31 décembre 2021	799	1 143	320	2 262
Acquisitions	189	51	—	240
Dispositions/radiations	(43)	(4)	—	(47)
Incidence des fluctuations des taux de change	2	37	—	39
Solde au 31 décembre 2022	947	1 227	320	2 494
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2020	226	194	—	420
Amortissement de l'exercice	66	76	—	142
Amortissement sur dispositions/radiations	(8)	—	—	(8)
Solde au 31 décembre 2021	284	270	—	554
Amortissement de l'exercice	77	84	—	161
Amortissement sur dispositions/radiations	(10)	(1)	—	(11)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	6	—	6
Solde au 31 décembre 2022	351	359	—	710
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	596 \$	868 \$	320 \$	1 784 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	515 \$	873 \$	320 \$	1 708 \$
¹ Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société a modifié son appréciation de la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle de 26 \$, la faisant passer d'indéterminée à déterminée en raison de la situation décrite ci-dessous à la section « Regroupement d'unités génératrices de trésorerie ».				
Goodwill (en millions de dollars)				
Solde au 31 décembre 2020				1 224 \$
Acquisition d'entreprises				69
Cession d'entreprises				(6)
Reclassement après répartition du prix d'achat				(16)
Incidence des fluctuations des taux de change				(4)
Solde au 31 décembre 2021				1 267
Reclassement après répartition du prix d'achat				3
Incidence des fluctuations des taux de change				48
Solde au 31 décembre 2022				1 318 \$

(en millions de dollars)	2022		2021	
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill
Unités génératrices de trésorerie				
Gestion de patrimoine individuel	308 \$	280 \$	308 \$	280 \$
Assurance individuelle	6	143	6	143
Assurance collective	1	144	1	144
Assurance de dommages	2	83	2	80
Affaires américaines	3	668	3	620
Total	320 \$	1 318 \$	320 \$	1 267 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment s'il se produit des événements ou des changements de circonstances susceptibles de faire en sorte que la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT diminue pour s'établir en dessous de sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée en utilisant une méthodologie de multiples de valorisation. Conformément à cette méthodologie, la juste valeur est déterminée en utilisant un multiple ou un ratio basé sur des transactions d'entreprises comparables ou d'acquisition d'entreprises précédentes de la société. La valeur d'utilité repose sur les meilleures estimations des résultats futurs ainsi que sur le niveau et sur le coût du capital futur estimé sur la durée des contrats. La valeur attribuée aux nouvelles affaires est fondée sur les plans d'affaires, sur des hypothèses raisonnables quant à la croissance ainsi que sur les niveaux de rentabilité des nouvelles affaires. Les taux d'actualisation tiennent compte de la nature et de l'environnement de l'UGT.

Au moment de l'estimation de la valeur recouvrable de l'UGT ou d'un groupe d'UGT, la société utilise son jugement et diverses hypothèses et estimations qui pourraient donner lieu à des ajustements significatifs de la valeur recouvrable. Toute modification importante d'une hypothèse clé, telle que le taux d'actualisation, les taux de croissance, la valeur des nouvelles affaires, ainsi que toute modification importante des projections de flux de trésorerie, pourraient donner lieu à des variations substantielles des valeurs recouvrables. Au 31 décembre 2022, la direction a évalué qu'aucun changement raisonnablement possible des hypothèses utilisées ne mènerait à une valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT inférieure à sa valeur comptable.

Gestion de patrimoine individuel, assurance de dommages et autres activités

La valeur recouvrable des UGT pour le secteur de la Gestion de patrimoine individuel a été déterminée en fonction des calculs de la valeur d'utilité ou en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur recouvrable des UGT dans les secteurs de l'assurance de dommages et des autres activités a été déterminée en fonction des calculs de la valeur d'utilité qui étaient plus élevés que la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Les calculs de la valeur recouvrable des UGT font appel à des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des budgets financiers approuvés par la direction et qui couvrent une période de 5 ans. Les flux de trésorerie qui vont au-delà de cette période sont extrapolés à l'aide des taux de croissance estimés. Les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont basés sur des mesures telles que le ratio cours/actif sous gestion ou le ratio cours/actif sous administration. Les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

La société utilise plusieurs hypothèses clés dans l'établissement de la valeur recouvrable. Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur des UGT se situe entre 15 % et 16 % avant impôts (entre 13 % et 15 % avant impôts en 2021). Les hypothèses utilisées pour le calcul se situent, pour le taux de croissance à moyen terme, entre 4 % et 5 % (entre 4 % et 6 % en 2021) et, pour le taux de croissance à long terme, entre 1 % et 4 % (entre 1 % et 4 % en 2021).

La direction a déterminé la marge brute prévisionnelle en fonction des rendements passés et de ses attentes en ce qui a trait aux développements du marché. Le taux de croissance utilisé est conforme aux prévisions des rapports publiés au sein de l'industrie. Les taux de croissance à long terme correspondent au taux de croissance prévu pour l'industrie. Le taux d'actualisation est le taux d'intérêt ayant servi à établir la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs, et les taux utilisés sont des taux avant impôts qui prennent en compte des risques particuliers touchant les secteurs d'activité pertinents.

Regroupement d'unités génératrices de trésorerie

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société a procédé au regroupement de la totalité de l'UGT *Autres activités* avec l'UGT *Assurance individuelle*, afin de refléter la manière dont la direction gère dorénavant ces activités.

Assurance individuelle, Assurance collective et Affaires américaines

La valeur recouvrable des UGT pour les secteurs de l'Assurance individuelle, de l'Assurance collective et des Affaires américaines a été établie en fonction des calculs de la valeur d'utilité ou en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont basés sur des mesures telles qu'un multiple basé sur les résultats. Les calculs de la valeur recouvrable s'appuient sur des projections de flux de trésorerie actualisés et constituent des valeurs estimatives déterminées de façon actuarielle qui tiennent compte de la valeur actuelle de l'actif net des actionnaires, de la rentabilité future des affaires en vigueur ainsi que de la rentabilité des nouvelles affaires lorsqu'il s'agit de compagnies d'assurance. Des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des budgets financiers approuvés par la direction, et qui couvrent une période de 5 ans, sont utilisées pour les autres sociétés. Les flux qui vont au-delà de cette période sont extrapolés à l'aide des taux de croissance estimés.

La société utilise plusieurs hypothèses clés dans l'établissement de la valeur recouvrable. Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur des UGT se situe entre 12 % et 16 % avant impôts (entre 11 % et 13 % avant impôts en 2021).

Les hypothèses clés de l'évaluation tiennent compte du taux d'actualisation, de la croissance prévue des affaires, du rendement anticipé des marchés financiers, des frais et, lorsqu'applicable, de la mortalité ainsi que des déchéances.

12 › Actif net des fonds distincts

Les titulaires de contrats peuvent choisir parmi divers fonds distincts. Bien que les actifs sous-jacents à ces fonds distincts soient inscrits au nom de la société et que les titulaires de contrats n'aient pas directement accès aux actifs spécifiques, les dispositions des contrats font en sorte que les titulaires assument les risques et les bénéfices des avantages associés aux rendements des fonds. Toutefois, la société offre des garanties pour certains contrats. Conséquemment, elle est exposée au risque de marché des actions et au risque de taux d'intérêt en raison de ces garanties. L'exposition de la société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties, dont les passifs sont comptabilisés dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*.

(en millions de dollars)	2022	2021
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 583 \$	1 448 \$
Obligations	6 416	6 794
Actions et fonds de placement	29 465	31 235
Prêts hypothécaires	56	42
Immeubles de placement	13	15
Instruments financiers dérivés	11	12
Autres éléments d'actif	168	450
	37 712	39 996
Passif		
Créditeurs et frais courus	378	419
Actif net	37 334 \$	39 577 \$

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

(en millions de dollars)	2022	2021
Solde au début	39 577 \$	32 804 \$
Plus :		
Sommes perçues des titulaires de contrats	6 736	8 004
Intérêts, dividendes et autres produits tirés des placements	1 307	1 416
Variation de la juste valeur des placements	(5 186)	2 883
	42 434	45 107
Moins :		
Sommes versées aux titulaires de contrats	4 393	4 864
Frais d'exploitation	707	666
	5 100	5 530
Solde à la fin	37 334 \$	39 577 \$
	2022	2021
Type de fonds		
Actions	48 %	48 %
Équilibré	34 %	34 %
Revenu fixe	16 %	17 %
Marché monétaire	2 %	1 %
Total	100 %	100 %

Les fonds du marché monétaire sont constitués de placements assortis d'échéances de moins de 1 an. Les fonds de titres à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et, pour certains fonds, d'une faible proportion d'obligations à rendement élevé. Les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une portion importante de placements dans des actions. Les fonds d'actions, qui comprennent tant des fonds à faible volatilité que des fonds dynamiques, sont investis dans un éventail diversifié d'actions canadiennes, américaines ou mondiales.

13 › Gestion du risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Il peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit, comme mentionné, lors de la conception et de la tarification des produits, ou lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques.

Lors de la conception et la tarification des produits, le risque d'assurance peut découler d'une tarification inappropriée ce qui entraîne ainsi un rendement insuffisant par rapport aux objectifs de rentabilité visés par la société. Ce risque peut découler d'une mauvaise estimation des résultats futurs qui se rattachent à plusieurs facteurs, tels que la mortalité, la morbidité, la déchéance, les frais et les taxes. Le risque d'assurance peut également se manifester lorsque la sélection des risques à assurer ou le règlement des réclamations n'est pas cohérent avec ce qui était prévu lors de la conception et de la tarification du produit. Lors de l'établissement des provisions mathématiques, une perte financière pourrait survenir dans l'éventualité d'une utilisation inadéquate des résultats d'expérience pour établir les hypothèses.

La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes qui visent à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

Conception et tarification des produits

Pour certains types de contrats, le risque d'assurance peut être partagé ou transféré aux titulaires de polices par l'intermédiaire de politiques de participation et de ristournes ou du fait qu'il est possible pour la société d'ajuster les primes ou les bénéfices futurs si les résultats techniques s'avèrent différents de ceux anticipés. Pour d'autres types de contrats, la société assume complètement le risque, d'où la nécessité de bien évaluer les engagements à cet égard.

La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

À cette étape de la vie d'un produit, le risque est principalement géré au moyen d'une analyse régulière de la suffisance de la tarification des produits de la société par rapport aux résultats techniques récents. Au besoin, les hypothèses de tarification sont révisées ou les diverses possibilités offertes par le marché de la réassurance sont mises à profit.

Souscription et règlement des réclamations

La société n'est pas fortement exposée au risque de concentration par rapport à des individus ou à des groupes étant donné la diversification géographique de sa clientèle. La portion la plus importante du risque de mortalité de la société se situe au Canada.

La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui regarde chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Établissement des provisions mathématiques

Dans une société d'assurance, l'établissement des provisions mathématiques est un processus complexe qui s'appuie sur des modèles de projections financières et des hypothèses afin de déterminer la valeur des montants qui seront versés dans l'avenir aux titulaires de polices et aux bénéficiaires. Des études internes sur l'évolution des résultats techniques ainsi que des sources externes d'informations font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses, ce qui peut donner lieu à des révisions des provisions mathématiques.

La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'ICA (ou celles de tout autre organisme pertinent), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise des ententes de réassurance pour limiter son risque à l'égard de chacun de ses assurés. La société s'est dotée d'une politique de gestion du risque lié à la réassurance en vertu de laquelle des montants maximaux de prestations, qui varient selon les secteurs d'activité, sont établis en assurance vie et maladie.

Bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer, auprès des réassureurs, la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque lié aux montants cédés aux réassureurs dans l'éventualité que ces derniers ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations.

14 › Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement

A) Passif relatif aux contrats d'assurance

Le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé selon la MCAB décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables », à la section k) ii) « Passif relatif aux contrats d'assurance ». Le passif relatif aux contrats d'assurance est établi sur la base de pratiques actuarielles généralement reconnues qui satisfont aux normes établies par l'ICA. Une projection explicite des flux de trésorerie effectuée à l'aide des hypothèses les plus probables pour chaque composante des flux de trésorerie et chaque éventualité importante permet de calculer les provisions mathématiques.

a) Composition

(en millions de dollars)	2022	2021
Provisions mathématiques	29 557 \$	35 679 \$
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance		
Prestations payables et provisions pour sinistres non déclarés	466	414
Sommes des contrats en dépôt	379	424
Provisions pour participation aux bénéfices et bonifications	21	23
	866	861
Total	30 423 \$	36 540 \$

(en millions de dollars)	2022						Total
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Passif relatif aux contrats d'assurance (brut)							
Canada	19 926 \$	2 286 \$	1 633 \$	5 274 \$	— \$	— \$	29 119 \$
États-Unis	—	—	—	—	1 327	(25)	1 302
Autres pays	2	—	—	—	—	—	2
	19 928	2 286	1 633	5 274	1 327	(25)	30 423
Actif de réassurance							
Canada	462	—	110	63	—	—	635
États-Unis	—	—	—	—	668	(10)	658
	462	—	110	63	668	(10)	1 293
Passif net relatif aux contrats d'assurance	19 466 \$	2 286 \$	1 523 \$	5 211 \$	659 \$	(15)\$	29 130 \$

(en millions de dollars)	2021						Total
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Passif relatif aux contrats d'assurance (brut)							
Canada	25 759 \$	1 924 \$	1 691 \$	5 392 \$	— \$	— \$	34 766 \$
États-Unis	—	—	—	—	1 878	(106)	1 772
Autres pays	2	—	—	—	—	—	2
	25 761	1 924	1 691	5 392	1 878	(106)	36 540
Actif de réassurance							
Canada	144	—	122	116	—	—	382
États-Unis	—	—	—	—	828	(91)	737
	144	—	122	116	828	(91)	1 119
Passif net relatif aux contrats d'assurance	25 617 \$	1 924 \$	1 569 \$	5 276 \$	1 050 \$	(15)\$	35 421 \$

b) Variations du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance

2022				
(en millions de dollars)	Provisions mathématiques	Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	Passif relatif aux contrats d'assurance	Actif de réassurance
Solde au début	35 679 \$	861 \$	36 540 \$	1 119 \$
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance				
Variation normale – provisions mathématiques				
Sur l'en-vigueur	(7 356)	—	(7 356)	268
Sur les nouvelles polices	1 087	—	1 087	(167)
Modifications des méthodes et des hypothèses	50	—	50	22
	(6 219)	—	(6 219)	123
Modifications des méthodes et des hypothèses	—	2	2	—
Incidence des fluctuations des taux de change	97	8	105	47
Autres	—	(5)	(5)	4
	97	5	102	51
Solde à la fin	29 557 \$	866 \$	30 423 \$	1 293 \$
2021				
(en millions de dollars)	Provisions mathématiques	Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	Passif relatif aux contrats d'assurance	Actif de réassurance
Solde au début	35 729 \$	798 \$	36 527 \$	1 059 \$
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance				
Variation normale – provisions mathématiques				
Sur l'en-vigueur	(707)	—	(707)	232
Sur les nouvelles polices	673	—	673	(148)
Modifications des méthodes et des hypothèses	(11)	—	(11)	(7)
	(45)	—	(45)	77
Modifications des méthodes et des hypothèses	—	(2)	(2)	(1)
Incidence des fluctuations des taux de change	(16)	(1)	(17)	(7)
Autres	11	66	77	(9)
	(5)	63	58	(17)
Solde à la fin	35 679 \$	861 \$	36 540 \$	1 119 \$

Les variations du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance incluent les montants relatifs aux contrats avec participation.

Gains et pertes relativement à de nouveaux traités de réassurance

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la société a conclu de nouvelles ententes de réassurance (aucune au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021) pour lesquelles un gain de 52 \$ a été inscrit à l'état des résultats.

c) Gestion des risques et hypothèses relatives à l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance

Les hypothèses les plus probables représentent des estimations actuelles et objectives du résultat attendu. Le choix de ces hypothèses tient compte du contexte actuel, des données historiques de la société, de l'industrie ou du secteur, du lien entre les données historiques et les résultats futurs prévus ainsi que d'autres facteurs pertinents. Le recours à des hypothèses actuarielles dans l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance nécessite une utilisation significative du jugement. Les hypothèses relatives aux marges pour écarts défavorables et les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses les plus importantes sont décrites ci-après.

Mortalité et morbidité

La mortalité représente la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses de mortalité s'appuient sur les récents résultats techniques de la société. Celle-ci utilise également les résultats techniques de l'industrie si les siens ne sont pas suffisamment représentatifs. Pour le secteur de l'Assurance individuelle, les résultats techniques de mortalité de la société indiquent une tendance graduelle à la baisse. Le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance de ce secteur d'activité tient compte d'une amélioration future des taux de mortalité. Pour le secteur de la Gestion de patrimoine individuel et le secteur de l'Épargne et retraite collectives, les projections de la société prévoient que les taux de mortalité des rentiers s'amélioreront au cours des années à venir. Finalement, pour le secteur de l'Assurance collective, les projections incluses dans le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance tiennent compte des taux de mortalité prévus au cours des années à venir, mais ne tiennent compte d'aucune amélioration future des taux de mortalité.

La morbidité représente la survenance d'accidents ou de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses relatives à la morbidité s'appuient sur les récents résultats techniques de la société. La société utilise également les résultats techniques de l'industrie si ceux de la société ne sont pas suffisamment représentatifs.

Afin de gérer le risque de mortalité et de morbidité, la société utilise des procédures de souscription détaillées et uniformes qui permettent d'évaluer l'assurabilité des candidats et de contrôler l'exposition aux demandes de règlement importantes. Elle effectue un suivi mensuel des résultats techniques relatifs aux sinistres et fixe des limites de rétention qui varient selon les marchés et les régions. Une fois les limites de rétention atteintes, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Au 31 décembre 2022, la société estime qu'une détérioration jugée permanente de 5 % des taux de mortalité entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 147 \$ en raison du renforcement du passif relatif aux contrats d'assurance (réduction de 180 \$ au 31 décembre 2021). La détérioration de 5 % s'exprime en supposant 105 % des taux de mortalité prévus, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits. Une amélioration d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Au 31 décembre 2022, la société estime qu'une détérioration de 5 % des taux de morbidité entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 56 \$ (réduction de 59 \$ au 31 décembre 2021). La détérioration de 5 % s'exprime en supposant 95 % des taux de cessation de l'invalidité lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survenance lorsque l'assuré n'est pas invalide. Une amélioration d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Rendement des placements et risque de taux d'intérêt

La société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteurs et par marchés géographiques et établit des stratégies de placement appropriées pour chaque élément du passif.

La MCAB constitue la norme établie par l'ICA en vue d'estimer l'actif requis pour supporter le passif relatif aux contrats d'assurance auquel il est apparié. En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs à ceux des passifs correspondants, la société réduit sa sensibilité aux variations futures. Ces flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs sont estimés en fonction de divers scénarios, dont certains sont prescrits par l'ICA. Les désinvestissements ou les réinvestissements s'effectuent en fonction des spécifications de chacun des scénarios, et le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé à l'aide de l'ensemble des résultats possibles. De plus, les variations de la juste valeur des actifs appariant les passifs et les variations du passif relatif aux contrats d'assurance sont imputées directement à l'état des résultats, évitant ainsi une disparité de traitement en matière de comptabilisation. La description de la MCAB se trouve à la note 2 « Principales méthodes comptables », à la section k) ii) « Passif relatif aux contrats d'assurance ».

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations futures des taux d'intérêt. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. L'incertitude liée à la fluctuation des taux d'intérêt tient au fait que des profits ou des pertes économiques peuvent survenir à la suite du désinvestissement ou du réinvestissement des flux monétaires prévus. La société gère le risque de taux d'intérêt au moyen d'une politique d'appariement mise à jour périodiquement. L'objectif premier de cette politique est de minimiser la volatilité des marges bénéficiaires causée par les écarts entre les rendements réalisés et les rendements crédités aux contrats existants. Pour assurer le suivi de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs d'appariement, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et sont regroupés par secteurs d'activité. Pour les passifs non immunisés, soit principalement les produits d'assurance individuelle dont les engagements sont à très long terme, la société préconise une stratégie de gestion des placements qui tend à obtenir un juste équilibre entre l'optimisation du rendement après impôts et la protection du capital, puisqu'il est impossible d'appliquer une stratégie d'immunisation complète en raison du manque de disponibilité de titres à revenu fixe pour de telles échéances. La société utilise différentes stratégies pour améliorer les flux de courte échéance des passifs non immunisés.

Au 31 décembre 2022, la société estime qu'une baisse de 0,1 % du taux de réinvestissement initial entraînerait une baisse du passif relatif aux contrats d'assurance d'environ 42 \$ après impôts (baisse de 25 \$ après impôts au 31 décembre 2021). De plus, une baisse de 0,1 % du taux de réinvestissement ultime entraînerait une hausse du passif relatif aux contrats d'assurance d'environ 43 \$ après impôts (hausse de 68 \$ après impôts au 31 décembre 2021). La société estime qu'une hausse de 0,1 % du taux de réinvestissement initial ainsi que du taux de réinvestissement ultime aurait une incidence similaire à la baisse, mais en sens inverse.

De plus, la société estime que si les marchés boursiers devaient subir une baisse soudaine de 10 % au 31 décembre 2022, le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires serait environ de 39 \$ inférieur au résultat attendu pour ses activités régulières (44 \$ au 31 décembre 2021). La société estime qu'une hausse subite de 10 % des marchés en début de période suivie d'une évolution des marchés conforme aux prévisions aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Frais

Les frais d'administration incluent les coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur ainsi que les coûts indirects qui y sont associés. Les frais d'administration des contrats ont été calculés en fonction des études internes de répartition des frais de la société. Ces études considèrent des investissements dans des projets d'amélioration pour lesquels des gains de productivité sont prévus. Ces gains ne sont reconnus qu'à hauteur des coûts du projet qui les génère. Les facteurs de frais unitaires projetés pour les années à venir varient en fonction des investissements prévus en projets d'amélioration, des gains de productivité que ceux-ci généreront ainsi que de l'hypothèse d'inflation, qui est établie de façon cohérente avec l'hypothèse de taux d'intérêt.

Le risque lié aux frais correspond au risque que les charges futures soient plus importantes que les charges estimées dans l'évaluation des passifs ou utilisées lors de la conception et de la tarification des produits. Un processus budgétaire rigoureux est mis en place annuellement. Ce budget est suivi de façon continue tout au long de l'année afin d'évaluer les écarts entre les frais budgétisés et les frais réels. Afin de gérer le risque, la société tarifie ses produits de façon à couvrir les coûts prévus.

Au 31 décembre 2022, la société estime qu'une augmentation de 5 % des frais unitaires entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 89 \$ (86 \$ au 31 décembre 2021). Une diminution d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Déchéance

Les résiliations de contrats comprennent les déchéances et les rachats. Une déchéance signifie que le titulaire de contrat a cessé de payer les primes. Un rachat signifie que le titulaire de contrat a volontairement résilié le contrat. Les hypothèses de taux de déchéance à long terme tiennent compte de la tendance selon laquelle le taux de résiliation de contrats des produits fondés sur les déchéances est généralement moins élevé que celui des autres produits. Dans l'ensemble, les hypothèses relatives aux taux de déchéance s'appuient sur les récents résultats techniques de la société et elles sont ajustées pour tenir compte des résultats techniques de l'industrie si ceux de la société ne sont pas suffisamment représentatifs.

La société conçoit ses produits de façon à s'exposer le moins possible au risque de déchéance et de rachat. Les contrats sont assortis de modalités ayant un impact positif sur le taux de déchéance. Ces modalités peuvent se traduire par des frais au rachat, par des limitations quant aux montants rachetés ou par des limitations quant au moment où les rachats peuvent être effectués. Finalement, la société a établi un mécanisme de suivi mensuel des déchéances et des rachats.

Au 31 décembre 2022, la société estime qu'une détérioration de 5 % des taux de déchéance prévus entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 161 \$ (205 \$ au 31 décembre 2021). La détérioration de 5 % s'exprime en supposant 95 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur les déchéances et 105 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits. Une amélioration d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Modèles de paiement des primes

Pour les contrats d'assurance vie universelle, des hypothèses doivent être établies au sujet des modèles de paiement des primes. L'expérience de versement des primes par les titulaires de contrats d'assurance vie universelle de la société a été étudiée. Cette expérience est ajustée pour tenir compte de l'expérience de l'industrie lorsque celle de la société n'est pas suffisamment représentative. Les modèles de versement des primes peuvent varier selon la fréquence du paiement, le niveau de la prime cible par rapport à la prime minimale, le type de coût d'assurance de la police (nivelé ou croissant annuellement), le type de produit ainsi que l'année d'émission.

Risque de change

Le risque de change découle d'un écart entre la devise des passifs et celle des actifs auxquels les passifs sont appariés. De façon générale, la stratégie de la société pour gérer l'exposition au risque de change consiste à appairer l'actif dans la même devise que le passif correspondant. Lorsque le passif est apparié à un actif de devise différente, la société met en place une stratégie de couverture.

Garanties liées aux fonds distincts

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. En raison de la volatilité inhérente aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence sous la forme d'une prestation. La société a mis en place un programme de couverture dynamique. Dans le cadre de ce programme, les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus. Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats.

Un passif est maintenu dans le fonds général relativement aux garanties consenties par la société à l'égard des fonds distincts. Le montant de ce passif est au moins aussi élevé que le montant déterminé en utilisant la méthodologie définie par l'ICA.

Marges pour écarts défavorables

Des hypothèses qui reposent sur les meilleures estimations sont utilisées pour le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance. Selon les normes de l'ICA, l'actuaire désigné est tenu d'ajuster ces hypothèses afin d'inclure des marges pour écarts défavorables et de tenir compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration des résultats techniques prévus. Ces marges font augmenter le passif relatif aux contrats d'assurance et garantissent, de façon raisonnable, que le montant des éléments d'actif auxquels le passif relatif aux contrats d'assurance est apparié suffit à couvrir une éventuelle détérioration des résultats techniques.

La fourchette relative aux marges pour les écarts défavorables est prescrite par les normes de l'ICA. Les facteurs pris en considération au moment d'établir la fourchette cible appropriée incluent le degré d'incertitude à l'égard des résultats techniques prévus et la volatilité relative d'éventuelles pertes pour la durée restante des polices. Les provisions pour écarts défavorables qui ne serviront pas à compenser les résultats défavorables à venir se traduiront en une augmentation du résultat net.

d) Incidence des modifications apportées aux méthodes et aux hypothèses sur le passif net relatif aux contrats d'assurance

Une révision annuelle des méthodes et des hypothèses est effectuée afin de refléter l'évolution de l'expérience et de réduire ainsi le risque d'incertitude relativement au passif relatif aux contrats d'assurance et aux actifs supportant ce passif.

Le tableau suivant présente l'incidence des modifications apportées aux méthodes et aux hypothèses et fournit, pour chacune de ces modifications, une explication :

(en millions de dollars)	2022	2021	
Mortalité et morbidité	25 \$	39 \$	S'explique principalement par la mise à jour annuelle des études de mortalité et de morbidité 2022 : compensée en partie par l'application de la nouvelle table de mortalité de l'ICA 2021 : incluant une hausse de 13 \$ pour refléter les plus récentes tendances de mortalité additionnelle pour les impacts directs et indirects de la pandémie liée à la COVID-19
Comportement des titulaires de polices	114	10	S'explique principalement par la mise à jour annuelle des études de taux de déchéance 2022 : incluant une baisse des primes excédentaires projetées dans les polices universelles 2021 : incluant une diminution de 49 \$ pour refléter l'évolution du portefeuille des polices pour lesquelles une provision spécifique en lien avec la pandémie de la COVID-19 a été mise en place en 2020
Rendements des placements	(288)	(47)	S'explique principalement par la mise à jour annuelle des hypothèses de rendement 2022 : incluant l'impact des hausses de taux d'intérêt sur les provisions de garanties de taux ainsi que la libération de protections macroéconomiques
Dépenses, modèles et autres	151	(4)	S'explique principalement par la révision des hypothèses de dépenses et des raffinements de modèles
Effet sur le passif net relatif aux contrats d'assurance sans participation	2	(2)	
Effet sur le passif net relatif aux contrats d'assurance avec participation	28	(3)	
Effet sur le passif net relatif aux contrats d'assurance	30 \$	(5)\$	

B) Passif relatif aux contrats d'investissement

a) Composition

Les contrats d'assurance collective sans participation de type « entente de remboursement de déficit » ont été classés à titre de contrats d'investissement. Dans le cadre des ententes de remboursement de déficit, le titulaire du contrat rembourse à la société tout montant déficitaire à la fin du contrat.

La juste valeur du passif relatif aux contrats d'investissement est déterminée en utilisant les paramètres de l'entente convenue entre la société et le titulaire du contrat pour ce type de contrat. Le passif relatif aux contrats d'investissement représente le solde qui est dû au titulaire du contrat. Les transactions relatives aux dépôts, aux retraits et aux intérêts gagnés correspondent à la variation du passif relatif aux contrats d'investissement.

(en millions de dollars)	2022			2021		
	Assurance	Collectif Épargne et retraite	Total	Assurance	Collectif Épargne et retraite	Total
Passif relatif aux contrats d'investissement (brut)						
Canada	536 \$	11 \$	547 \$	577 \$	— \$	577 \$
Actif de réassurance						
Canada	53	—	53	49	—	49
Passif net relatif aux contrats d'investissement	483 \$	11 \$	494 \$	528 \$	— \$	528 \$

b) Variations du passif net relatif aux contrats d'investissement

(en millions de dollars)	2022		2021	
	Passif relatif aux contrats d'investissement	Actif de réassurance	Passif relatif aux contrats d'investissement	Actif de réassurance
Solde au début	577 \$	49 \$	575 \$	83 \$
Dépôts	108	10	180	15
Retraits	(87)	(7)	(159)	(49)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement et de l'actif de réassurance	(44)	—	(1)	1
Autres	(7)	1	(18)	(1)
Solde à la fin	547 \$	53 \$	577 \$	49 \$

C) Actifs supportant le passif et les capitaux propres

La valeur comptable des actifs supportant le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement, les autres passifs et les capitaux propres s'établit comme suit :

2022										
(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Passif relatif aux contrats d'assurance total	Passif relatif aux contrats d'investissement	Autres passifs et capitaux propres	Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres				
Trésorerie et placements à court terme	(292)\$	(41)\$	2 \$	120 \$	— \$	— \$	(211)\$	2 \$	1 567 \$	1 358 \$
Obligations	13 257	2 374	1 404	4 599	575	(15)	22 194	432	4 661	27 287
Prêts hypothécaires et autres prêts	88	56	114	358	20	—	636	58	2 137	2 831
Actions	3 404	2	3	93	—	—	3 502	1	530	4 033
Avances sur contrats	984	71	—	—	64	—	1 119	—	—	1 119
Autres placements	486	—	—	—	—	—	486	—	77	563
Instruments financiers dérivés ¹	(339)	(176)	—	41	—	—	(474)	1	(7)	(480)
Immeubles de placement	1 797	—	—	—	—	—	1 797	—	7	1 804
Actif de réassurance	462	—	110	63	668	(10)	1 293	53	1 224	2 570
Autres	81	—	—	—	—	—	81	—	7 455	7 536
Total	19 928 \$	2 286 \$	1 633 \$	5 274 \$	1 327 \$	(25)\$	30 423 \$	547 \$	17 651 \$	48 621 \$

2021										
(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Passif relatif aux contrats d'assurance total	Passif relatif aux contrats d'investissement	Autres passifs et capitaux propres	Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres				
Trésorerie et placements à court terme	(103)\$	(1)\$	7 \$	(22)\$	— \$	— \$	(119)\$	11 \$	1 654 \$	1 546 \$
Obligations	18 756	1 741	1 430	4 778	970	(16)	27 659	449	4 785	32 893
Prêts hypothécaires et autres prêts	97	59	128	422	25	—	731	65	2 126	2 922
Actions	3 201	2	4	70	—	—	3 277	2	627	3 906
Avances sur contrats	897	88	—	—	55	—	1 040	—	—	1 040
Autres placements	456	—	—	—	—	—	456	—	101	557
Instruments financiers dérivés ¹	358	35	—	29	—	—	422	—	(31)	391
Immeubles de placement	1 863	—	—	—	—	—	1 863	—	7	1 870
Actif de réassurance	144	—	122	116	828	(91)	1 119	49	1 042	2 210
Autres	92	—	—	(1)	—	1	92	1	7 128	7 221
Total	25 761 \$	1 924 \$	1 691 \$	5 392 \$	1 878 \$	(106)\$	36 540 \$	577 \$	17 439 \$	54 556 \$

¹ Dans son processus d'appariement, la société prend en compte la valeur nette des instruments financiers dérivés, qui comprend aussi bien les actifs que les passifs. Des passifs d'instruments financiers dérivés d'un montant de 1 231 \$ (395 \$ en 2021) pour l'Assurance individuelle, de 200 \$ (44 \$ en 2021) pour la Gestion de patrimoine individuel, aucun pour l'Assurance collective (aucun en 2021) et de 10 \$ (33 \$ en 2021) pour l'Épargne et retraite collectives ont été pris en compte pour l'appariement.

La juste valeur de l'actif supportant le passif net relatif aux contrats d'assurance au 31 décembre 2022 représente environ 28 715 \$ (35 737 \$ au 31 décembre 2021). Le passif relatif aux contrats d'assurance est évalué à la juste valeur selon la MCAB, à l'exception des passifs qui sont supportés par des actifs qui sont évalués au coût amorti, tels les prêts hypothécaires et les obligations classées comme étant prêts et créances.

La juste valeur de l'actif supportant le passif net relatif aux contrats d'investissement au 31 décembre 2022 représente environ 480 \$ (536 \$ au 31 décembre 2021).

15 › Autres éléments de passif

(en millions de dollars)	2022	2021
Primes non acquises	3 129 \$	2 690 \$
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	160	109
Avantages postérieurs à l'emploi	172	228
Impôts à payer	115	126
Sommes en dépôt liées à des contrats autres que des contrats d'assurance	1 614	1 817
Créditeurs	1 569	1 669
Sommes dues aux réassureurs	309	293
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	—	74
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	956	262
Passifs de titrisation	453	770
Dette hypothécaire	3	73
Obligations locatives	110	123
Juste valeur des portefeuilles acquis de contrats d'assurance	11	10
Divers	37	59
Total	8 638 \$	8 303 \$

16 › Débentures

	2022		2021	
(en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,64 %	— \$	— \$	250 \$	251 \$
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,30 %	400	393	399	411
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %	399	366	398	414
Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,40 %	399	372	399	404
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,187 %	298	272	—	—
Billets d'apport à l'excédent à taux variable portant un intérêt basé sur LIBOR plus 4,25 %	4	4	4	4
Total	1 500 \$	1 407 \$	1 450 \$	1 484 \$

Les débentures subordonnées représentent les créances directes non garanties de la société qui viennent après celles des titulaires de polices et des autres créanciers de la société.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,64 %

Le 23 février 2022, iA Assurance a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$ échéant le 23 février 2027 et portant un intérêt de 2,64 % payable semestriellement jusqu'au 23 février 2022. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 253 \$.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,30 %

Débentures subordonnées échéant le 15 septembre 2028, portant un intérêt de 3,30 %, payable semestriellement du 15 mars 2017 au 15 septembre 2023, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 15 décembre 2023 jusqu'au 15 septembre 2028. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission amortis pour un total inférieur à 1 \$.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %

Débentures subordonnées échéant le 24 septembre 2031, portant un intérêt de 3,072 %, payable semestriellement du 24 mars 2020 au 24 septembre 2026, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 1,31 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 24 décembre 2026 jusqu'au 24 septembre 2031. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission amortis pour un total de 1 \$.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,40 %

Débentures subordonnées échéant le 21 février 2030, portant un intérêt de 2,40 %, payable semestriellement du 21 août 2020 au 21 février 2025, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 0,71 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 21 mai 2025 jusqu'au 21 février 2030. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission amortis pour un total de 1 \$.

Débtentes subordonnées portant un intérêt de 3,187 %

Le 25 février 2022, la société a émis des débtentes subordonnées pour un montant de 300 \$ échéant le 25 février 2032, portant un intérêt de 3,187 %, payable semestriellement du 25 août 2022 au 25 février 2027, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 0,91 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 25 mai 2027 jusqu'au 25 février 2032. Ces débtentes subordonnées sont rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débtentes inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission amortis pour un total de 1 \$.

Billets d'apport à l'excédent à taux variable portant un intérêt basé sur LIBOR plus 4,25 %

Billets d'apport à l'excédent, portant un intérêt variable égal au taux LIBOR de 3 mois plus 4,25 %, payable trimestriellement, échéant en mai 2034.

17 Capital social

Le capital social autorisé de la société s'établit comme suit :

Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, comportant un droit de vote.

Actions privilégiées de catégorie A

Des actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries, dont le nombre pouvant être émises est limité au nombre correspondant à au plus la moitié des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'émission proposée de ces actions privilégiées de catégorie A.

Le capital social émis par la société s'établit comme suit :

	2022		2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Actions ordinaires				
Solde au début	107 557	1 706 \$	107 064	1 674 \$
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	325	19	606	34
Actions rachetées	(3 109)	(50)	(113)	(2)
Solde à la fin	104 773	1 675 \$	107 557	1 706 \$

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto et de l'AMF, le conseil d'administration a autorisé la société à mettre fin de manière anticipée le 11 novembre 2022, à la clôture des marchés financiers, à l'offre publique de rachat d'actions en vigueur depuis le 6 décembre 2021. Le conseil d'administration a également autorisé la mise en place d'une nouvelle offre publique de rachat d'actions en vertu de laquelle la société peut racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2022 et le 13 novembre 2023, jusqu'à concurrence de 5 265 045 actions ordinaires (5 382 503 actions ordinaires dans l'offre publique de rachat d'actions de 2021), représentant approximativement 5 % de ses 105 300 913 actions ordinaires émises et en circulation au 1^{er} novembre 2022. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, 3 109 402 actions ordinaires (112 500 en 2021) ont été rachetées et annulées pour un montant net en espèces de 213 \$ (8 \$ en 2021), dont 50 \$ a été comptabilisé à l'encontre du capital social (2 \$ en 2021) et 163 \$ à l'encontre des résultats non distribués (6 \$ en 2021).

Dividendes

	2022		2021	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Actions ordinaires	277 \$	2,60 \$	224 \$	2,08 \$

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende de 0,675 dollar par action a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 14 février 2023. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé le 15 mars 2023 aux actionnaires inscrits le 24 février 2023, date à laquelle il sera reconnu dans les capitaux propres de la société.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déduits des capitaux propres dans la période au cours de laquelle ils ont été autorisés. Les actions émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire.

18 > Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres

La description des actions privilégiées émises par iA Assurance, une filiale de la société, s'établit comme suit :

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série B, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe de 0,2875 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société pour une somme variant entre 26 dollars et 25 dollars, selon les années, à compter du 31 mars 2011, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur, après autorisation de l'AMF, en nouvelles actions privilégiées de catégorie A.

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série G, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif ayant un taux annuel équivalent de 1,0750 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les 5 ans par la suite, pour une valeur en espèces de 25 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série H le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les 5 ans par la suite. Le 30 juin 2017, la société a modifié le dividende trimestriel non cumulatif à un taux annuel équivalent de 0,94425 dollar en espèces par action.

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série I, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe ayant un taux annuel équivalent de 1,20 dollar en espèces par action pour une période de 5 ans commençant le 7 mars 2018 et se terminant le 31 mars 2023, à l'exclusion de cette date, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite, pour une valeur en espèces de 25 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite.

Les autres instruments de capitaux propres sont les suivants :

Débtures subordonnées – Billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2022-1 (billets de série 2022-1) échéant le 30 juin 2082, portant un intérêt de 6,611 % payable semestriellement du 31 décembre 2022 au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et tous les 5 ans par la suite jusqu'au 30 juin 2077, le taux d'intérêt sera soumis à un rajustement à un taux d'intérêt égal au taux 5 ans du gouvernement du Canada plus 4,00 %. Ces billets de série 2022-1 sont rachetables par la société le 30 juin 2027, et tous les 5 ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation de l'AMF.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A détenues par la fiducie à recours limité émises en lien avec l'émission des billets de série 2022-1. Les actions privilégiées de série A sont éliminées dans l'état de la situation financière consolidé de la société lorsqu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité. En cas de défaut de paiement du capital ou des intérêts des billets de série 2022-1 lorsque payables, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa proportion des actifs de la fiducie à recours limité, qui consisteront en des actions privilégiées de série A sauf dans de rares circonstances. Les détenteurs d'actions privilégiées de série A seront admissibles à recevoir un dividende préférentiel semestriel non cumulatif en espèces à taux fixe, lorsque déclaré par le conseil d'administration.

Les actions privilégiées émises par iA Assurance et les autres instruments de capitaux propres s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022		2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions privilégiées, catégorie A, émises par iA Assurance				
Solde au début	21 000	525 \$	21 000	525 \$
Actions rachetées – série G	(10 000)	(250)	—	—
Solde à la fin	11 000	275	21 000	525
Autres instruments de capitaux propres				
Solde au début	—	—	—	—
Débtures subordonnées émises – série 2022-1	250	250	—	—
Solde à la fin	250	250	—	—
Total des actions privilégiées émises par iA Assurance et des autres instruments de capitaux propres	11 250	525 \$	21 000	525 \$

Actions privilégiées émises par iA Assurance

Rachat

Le 30 juin 2022, iA Assurance a racheté chacune des 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série G à un prix de 25 dollars par action pour un montant en espèces de 250 \$.

Autres instruments de capitaux propres

Émission

Le 1^{er} juin 2022, la société a émis les débtures subordonnées – billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2022-1, portant un intérêt de 6,611 % et échéant en 2082, pour un montant net de 247 \$. Des frais de transaction pour un total de 4 \$ (3 \$ après impôts) ont été reconnus à l'état des variations des capitaux propres dans *Résultats non distribués*.

En même temps, la société a émis 250 000 actions privilégiées non cumulatives à rajustement de taux quinquennal – série A qui seront détenues par la fiducie à recours limité, nouvellement formée par la société.

Dividendes et distributions

	2022		2021	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Dividendes sur actions privilégiées, émises par iA Assurance				
Catégorie A – série B	6 \$	1,15 \$	6 \$	1,15 \$
Catégorie A – série G	4	0,47	9	0,94
Catégorie A – série I	8	1,20	7	1,20
	18		22	
Distributions sur autres instruments de capitaux propres				
Déventures subordonnées – série 2022-1	7		—	
	7		—	
Total des dividendes et des distributions	25 \$		22 \$	

Les distributions sur autres instruments de capitaux propres pour un total de 9 \$ (7 \$ après impôts) ont été reconnues à l'état des variations des capitaux propres dans *Résultats non distribués*.

19 Cumul des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Obligations	Actions	Autres placements et immeubles de placement	Écart de conversion	Couverture	Total
Solde au 31 décembre 2020	136 \$	6 \$	— \$	(30)\$	(29)\$	83 \$
Profits (pertes) latents	(105)	21	(3)	—	—	(87)
Impôts sur profits (pertes) latents	24	(5)	1	—	—	20
Autres	—	—	—	(17)	15	(2)
Impôts sur autres	—	—	—	—	(2)	(2)
	(81)	16	(2)	(17)	13	(71)
Pertes (profits) réalisés	(34)	(1)	—	—	—	(35)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	9	—	—	—	—	9
	(25)	(1)	—	—	—	(26)
Solde au 31 décembre 2021	30	21	(2)	(47)	(16)	(14)
Profits (pertes) latents	(501)	(112)	(9)	—	—	(622)
Impôts sur profits (pertes) latents	120	31	2	—	—	153
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	—	26	—	—	26
Impôts sur écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	—	(4)	—	—	(4)
Autres	—	—	—	189	(130)	59
Impôts sur autres	—	—	—	—	19	19
	(381)	(81)	15	189	(111)	(369)
Pertes (profits) réalisés	(44)	—	1	—	—	(43)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	12	—	—	—	—	12
	(32)	—	1	—	—	(31)
Solde au 31 décembre 2022	(383)\$	(60)\$	14 \$	142 \$	(127)\$	(414)\$

20 > Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, la société poursuit des objectifs de saine capitalisation et de bonne solvabilité afin d'assurer la protection du capital, de respecter les exigences établies par l'organisme qui réglemente ses activités, l'AMF, de favoriser son développement et sa croissance, de bonifier le rendement des actionnaires et de conserver des cotes de crédit favorables.

Afin d'atteindre ses objectifs, la société s'est dotée d'un programme de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à décrire le lien qui existe entre l'appétit, la tolérance au risque et les exigences liées aux fonds propres de la société. Ce programme intègre une politique de gestion du capital qui décrit les éléments clés du processus de gestion du capital, notamment le processus d'établissement du niveau d'opération du ratio de solvabilité. Le programme comprend également une reddition de compte sur le profil de risque de la société ainsi que la rédaction d'un rapport portant sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS). Ces moyens permettent l'identification des risques ainsi que l'évaluation du capital nécessaire pour les supporter et contiennent des propositions d'actions possibles pour la gestion des risques. Ces documents sont révisés annuellement et déposés auprès du conseil d'administration.

Compte tenu des divers éléments qui peuvent influencer sur le capital de la société, notamment l'apport du résultat net et les caractéristiques des actifs sous-jacents au capital, la société ajuste sa stratégie de gestion afin d'optimiser la structure et le coût de son capital en fonction de ses besoins et des exigences réglementaires. Par exemple, la société peut être amenée à émettre ou à racheter des titres de participation ou des titres d'emprunt subordonnés.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société s'est engagée à respecter certaines exigences de la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, aux actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débentures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans le passif relatif aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

La société gère son capital sur une base consolidée. Aux 31 décembre 2022 et 2021, la société maintenait des ratios qui satisfaisaient aux exigences réglementaires.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021
Capitaux disponibles		
Capitaux de catégorie 1	2 417 \$	2 985 \$
Capitaux de catégorie 2	2 364	1 997
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	4 621	5 261
Total	9 402 \$	10 243 \$
Coussin de solvabilité global	7 481 \$	7 640 \$
Ratio total	126 %	134 %

21 › Frais généraux

(en millions de dollars)	2022	2021
Salaires, avantages sociaux et paiements fondés sur des actions	935 \$	885 \$
Honoraires professionnels	286	251
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	59	57
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	161	142
Frais d'opération d'immeubles	101	94
Autres dépenses administratives	520	394
Total	2 062 \$	1 823 \$

Les frais généraux incluent des frais de placement pour un montant de 85 \$ (65 \$ en 2021). Ces frais de placement n'incluent pas les frais d'opération d'immeubles.

22 › Charges financières

(en millions de dollars)	2022	2021
Intérêts sur les débetures	47 \$	43 \$
Intérêts sur les passifs de titrisation	16	21
Intérêts sur les obligations locatives	4	4
Autres	30	9
Total	97 \$	77 \$

23 › Impôts sur le résultat

a) Charge (recouvrement) d'impôts de l'exercice

Impôts sur le résultat

(en millions de dollars)	2022	2021
Impôts exigibles		
Exercice en cours	177 \$	202 \$
Ajustements relatifs aux années précédentes	18	28
	195	230
Impôts différés		
Création et renversement des différences temporaires	8	42
Ajustements relatifs aux années précédentes	(48)	(14)
Variation des taux d'impôts	1	1
	(39)	29
Charge (recouvrement) d'impôts	156 \$	259 \$

Impôts comptabilisés directement dans les capitaux propres

(en millions de dollars)	2022	2021
Comptabilisée dans les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat exigible	(17)\$	(7)\$
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	(165)	50
Total	(182)\$	43 \$

(en millions de dollars)	2022	2021
Comptabilisée dans les résultats non distribués		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	(3)\$	— \$

b) Rapprochement de la charge d'impôts

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022		2021	
Résultat avant impôts	956 \$		1 118 \$	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	259	27 %	295	26 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :				
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(17)	(2)%	(7)	(1)%
Produits de placement exonérés	(62)	(6)%	(49)	(4)%
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	4	— %	—	— %
Ajustements relatifs aux années précédentes	(30)	(3)%	14	2 %
Variation des taux d'imposition	1	— %	1	— %
Autres	1	— %	5	— %
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	156 \$	16 %	259 \$	23 %

c) Impôts différés

i) Comptabilisation de l'actif et du passif d'impôts différés

(en millions de dollars)	2022	2021
Actif d'impôts différés	147 \$	27 \$
Passif d'impôts différés	(373)	(441)
Actif (passif) d'impôts différés net	(226)\$	(414)\$

L'actif et le passif d'impôts différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif et le passif d'impôts exigibles pour la même entité juridique et prélevés par la même administration fiscale et si la société a l'intention de régler sur la base du montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

ii) Les variations de l'actif (passif) d'impôts différés net pour l'exercice s'établissent comme suit :

2022									
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2021	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les résultats non distribués	Acquisition et cession d'entreprises	Incidence des variations des taux de change	Comptabilisés à titre de goodwill	Autres	Solde au 31 décembre 2022
Obligations	(46)\$	85 \$	26 \$	— \$	— \$	1 \$	— \$	— \$	66 \$
Actions	(63)	(5)	3	—	—	(2)	—	—	(67)
Immeubles	(129)	17	(1)	—	—	—	—	—	(113)
Actif au titre du droit d'utilisation	(29)	8	—	—	—	—	—	(1)	(22)
Immobilisations incorporelles	(284)	9	—	—	—	(7)	(7)	—	(289)
Passif relatif aux contrats d'assurance	6	(94)	116	—	—	(7)	—	—	21
Avantages postérieurs à l'emploi	21	32	2	—	—	—	—	—	55
Obligations locatives	32	(7)	—	—	—	—	—	1	26
Pertes pouvant être reportées	112	1	3	2	—	8	—	—	126
Autres	(34)	(7)	16	1	—	(4)	—	(1)	(29)
Total	(414)\$	39 \$	165 \$	3 \$	— \$	(11)\$	(7)\$	(1)\$	(226)\$

(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2020	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les résultats non distribués	Acquisition et cession d'entreprises	Incidence des variations des taux de change	Comptabilisés à titre de goodwill	Autres	Solde au 31 décembre 2021
Obligations	(86)\$	19 \$	7 \$	— \$	— \$	1 \$	— \$	13 \$	(46)\$
Actions	(36)	(11)	—	—	—	—	—	(16)	(63)
Immeubles	(113)	(15)	—	—	—	—	—	(1)	(129)
Actif au titre du droit d'utilisation	(34)	6	—	—	—	—	—	(1)	(29)
Immobilisations incorporelles	(289)	(9)	—	—	(4)	—	9	9	(284)
Passif relatif aux contrats d'assurance	(6)	(3)	14	—	—	—	—	1	6
Avantages postérieurs à l'emploi	102	(11)	(70)	—	—	—	—	—	21
Obligations locatives	37	(5)	—	—	—	—	—	—	32
Pertes pouvant être reportées	114	(5)	—	—	1	(1)	—	3	112
Autres	(33)	5	(1)	—	—	—	—	(5)	(34)
Total	(344)\$	(29)\$	(50)\$	— \$	(3)\$	— \$	9 \$	3 \$	(414)\$

La société dispose de pertes autres qu'en capital non utilisées pour un montant de 1 \$ (7 \$ en 2021) et pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes fiscales viennent à échéance entre 2031 et 2042.

La société comptabilise un passif d'impôts différés sur toutes les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise à moins que la société ne soit capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront et qu'il soit probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Au 31 décembre 2022, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des sociétés associées et des partenariats en coentreprise à l'égard desquelles aucun passif d'impôts différés n'avait été comptabilisé par la société s'élevaient à 1 308 \$ (964 \$ en 2021).

24 › Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

2022							
(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	1 882 \$	5 111 \$	1 953 \$	2 800 \$	945 \$	418 \$	13 109 \$
Produits de placement	(6 007)	(52)	25	(401)	(363)	198	(6 600)
Autres produits	121	1 746	92	116	364	(353)	2 086
	(4 004)	6 805	2 070	2 515	946	263	8 595
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	1 004	2 698	1 349	1 893	807	74	7 825
Prestations et règlements cédés sur contrats	(347)	—	(64)	(27)	(559)	163	(834)
Transferts nets aux fonds distincts	—	1 921	—	448	—	—	2 369
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(5 809)	355	(73)	(119)	(658)	85	(6 219)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(44)	—	—	—	(44)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(314)	—	8	53	215	(85)	(123)
Commissions, frais généraux et autres charges	1 214	1 591	714	150	931	(32)	4 568
Charges financières	10	1	37	—	2	47	97
	(4 242)	6 566	1 927	2 398	738	252	7 639
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	238	239	143	117	208	11	956
Répartition des autres activités	58	(15)	(18)	6	(20)	(11)	—
Résultat avant impôts	296	224	125	123	188	—	956
Impôts sur le résultat	17	38	30	34	37	—	156
Résultat net	279	186	95	89	151	—	800
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(42)	—	—	—	—	—	(42)
Résultat net attribué aux actionnaires	321 \$	186 \$	95 \$	89 \$	151 \$	— \$	842 \$

2021

	Individuel		Collectif				
(en millions de dollars)	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
Produits							
Primes nettes	1 758 \$	5 709 \$	1 728 \$	2 746 \$	828 \$	395 \$	13 164 \$
Produits de placement	56	(149)	114	29	(16)	172	206
Autres produits	142	1 780	77	118	351	(352)	2 116
	1 956	7 340	1 919	2 893	1 163	215	15 486
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	951	2 432	1 205	2 451	631	61	7 731
Prestations et règlements cédés sur contrats	(369)	—	(50)	(24)	(406)	109	(740)
Transferts nets aux fonds distincts	—	3 312	—	(34)	—	—	3 278
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	23	(319)	2	356	(113)	6	(45)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(1)	—	—	—	(1)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(176)	—	3	14	89	(6)	(76)
Commissions, frais généraux et autres charges	1 040	1 618	622	140	832	(108)	4 144
Charges financières	9	2	33	—	2	31	77
	1 478	7 045	1 814	2 903	1 035	93	14 368
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	478	295	105	(10)	128	122	1 118
Répartition des autres activités	105	21	5	10	(19)	(122)	—
Résultat avant impôts	583	316	110	—	109	—	1 118
Impôts sur le résultat	122	86	31	—	20	—	259
Résultat net	461	230	79	—	89	—	859
Résultat net attribué aux contrats avec participation	7	—	—	—	—	—	7
Résultat net attribué aux actionnaires	454 \$	230 \$	79 \$	— \$	89 \$	— \$	852 \$

Primes sectorielles

2022

	Individuel		Collectif				
(en millions de dollars)	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	Total
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	2 344 \$	1 203 \$	2 081 \$	878 \$	1 863 \$	53 \$	8 422 \$
Investies dans les fonds distincts	—	3 908	—	1 949	—	—	5 857
	2 344	5 111	2 081	2 827	1 863	53	14 279
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(462)	—	(128)	(27)	(918)	365	(1 170)
Primes nettes	1 882 \$	5 111 \$	1 953 \$	2 800 \$	945 \$	418 \$	13 109 \$

(en millions de dollars)	2021						Total
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	2 199 \$	891 \$	1 842 \$	697 \$	1 552 \$	126 \$	7 307 \$
Investies dans les fonds distincts	—	4 818	—	2 074	—	—	6 892
	2 199	5 709	1 842	2 771	1 552	126	14 199
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(441)	—	(114)	(25)	(724)	269	(1 035)
Primes nettes	1 758 \$	5 709 \$	1 728 \$	2 746 \$	828 \$	395 \$	13 164 \$

Actif et passif sectoriels

(en millions de dollars)	2022						Total
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Actif							
Placements	20 249 \$	2 644 \$	1 997 \$	5 478 \$	1 245 \$	8 372 \$	39 985 \$
Actif net des fonds distincts	—	23 451	—	13 883	—	—	37 334
Actif de réassurance	462	—	163	63	2 159	(277)	2 570
Autres	86	1 109	—	—	78	6 263	7 536
Actif total	20 797 \$	27 204 \$	2 160 \$	19 424 \$	3 482 \$	14 358 \$	87 425 \$
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement	19 928 \$	2 286 \$	2 169 \$	5 285 \$	1 327 \$	(25)\$	30 970 \$
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	23 451	—	13 883	—	—	37 334
Autres	1 236	206	3	10	—	10 526	11 981
Passif total	21 164 \$	25 943 \$	2 172 \$	19 178 \$	1 327 \$	10 501 \$	80 285 \$

(en millions de dollars)	2021						Total
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Actif							
Placements	25 761 \$	1 859 \$	2 082 \$	5 214 \$	1 473 \$	9 262 \$	45 651 \$
Actif net des fonds distincts	—	24 722	—	14 855	—	—	39 577
Actif de réassurance	144	—	171	116	2 049	(270)	2 210
Autres	100	1 201	—	—	108	5 812	7 221
Actif total	26 005 \$	27 782 \$	2 253 \$	20 185 \$	3 630 \$	14 804 \$	94 659 \$
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement	25 761 \$	1 924 \$	2 268 \$	5 392 \$	1 878 \$	(106)\$	37 117 \$
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	24 722	—	14 855	—	—	39 577
Autres	398	44	3	33	—	10 242	10 720
Passif total	26 159 \$	26 690 \$	2 271 \$	20 280 \$	1 878 \$	10 136 \$	87 414 \$

25 > Résultat par action ordinaire

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	817 \$	830 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	106	107
Résultat de base par action (en dollars)	7,68 \$	7,73 \$

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'année (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour l'exercice). En 2022, un nombre moyen de 62 911 options d'achat d'actions antidilutives (34 147 options en 2021) ont été exclues du calcul.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	817 \$	830 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	106	107
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	107	108
Résultat par action dilué (en dollars)	7,65 \$	7,70 \$

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

26 > Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La société octroie un certain nombre d'options d'achat d'actions ordinaires aux membres de la direction et de la haute direction et fixe le prix d'exercice des options, la date d'expiration ainsi que la date à partir de laquelle les options peuvent être levées. Ces options impliquent l'émission de nouvelles actions de la société lorsqu'elles sont exercées.

Le prix d'exercice de chaque option est égal au prix moyen pondéré des actions négociées à la Bourse de Toronto au cours des 5 jours de négociation qui précèdent la date d'octroi des options. Les options sont généralement valides pour 10 ans et elles peuvent être exercées jusqu'à concurrence de 25 % par année pour les 4 premiers anniversaires de leur octroi. Dans certains cas, le comité des ressources humaines et de rémunération peut modifier le nombre d'options acquises en raison d'événements, devant ainsi la date d'expiration de ces dernières.

Le conseil d'administration peut accorder des options pour un total de 11 350 000 actions ordinaires et ne peut octroyer plus de 1,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société par personne admissible au régime.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options d'achat d'actions :

	2022		2021	
(en dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	1 669	54,39 \$	1 965	51,15 \$
Options octroyées	195	83,35	310	58,55
Options exercées	(325)	48,54	(606)	46,00
Solde à la fin	1 539	59,30	1 669	54,39
Pouvant être exercées à la fin	915	53,15 \$	955	49,69 \$

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2022 s'établissent comme suit selon le prix d'exercice :

Prix d'exercice (en dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne contractuelle restante (en années)
32,09-43,51	286	41,06 \$	2,34
43,52-55,85	400	52,45	5,27
55,86-58,43	393	58,03	7,24
58,44-83,87	460	77,68	8,03
Total	1 539	59,30 \$	6,05

La juste valeur des options est estimée aux dates d'octroi au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2022 est de 15,20 dollars (10,02 dollars en 2021). Le modèle utilise l'information suivante :

	2022	2021
Taux d'intérêt sans risque	1,69 %	0,58 %
Volatilité prévue	26,71 %	27,70 %
Durée prévue (en années)	5,2	5,4
Dividende prévu	3,10 %	3,50 %
Prix d'exercice (en dollars)	83,33	58,55

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la charge relative à la rémunération à base d'actions s'est élevée à 3 \$ (3 \$ en 2021), et un montant équivalent a été comptabilisé dans *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres.

Le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes permet d'estimer la juste valeur des options négociables qui ne sont pas assujetties à des restrictions d'acquisition et qui sont totalement transférables. Le modèle d'évaluation du prix des options utilise également des hypothèses dont le niveau de subjectivité est élevé et inclut le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique des actions ordinaires ainsi que sur l'analyse des données comparables sur le marché. Tout changement apporté aux hypothèses peut influencer de manière appréciable sur les évaluations des justes valeurs.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La société a adopté un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés auquel ces derniers peuvent contribuer pour un montant n'excédant pas 5 % de leur salaire jusqu'à un maximum de 3 000 dollars par année. La société ajoute un montant égal à 50 % de la contribution versée par chaque employé jusqu'à concurrence de 1 000 dollars par année. Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés n'implique pas l'émission de nouvelles actions. Les actions acquises par les employés sont des actions ordinaires déjà en circulation de la société qui sont achetées sur le marché libre. Les employés doivent conserver les actions achetées en vertu de ce régime pendant une période minimale de 2 ans. La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 3 \$ (3 \$ en 2021).

Régime d'unités d'actions fictives

Ce régime a été créé à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut choisir de toucher, sous forme d'unités d'actions fictives, la totalité ou un pourcentage de son boni annuel en tant que membre de la direction et de la haute direction ou de sa rémunération en tant qu'administrateur. Le choix doit être effectué chaque année et les droits sont acquis immédiatement. Chaque unité d'action fictive équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions fictives additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur la juste valeur des actions ordinaires. Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à la fluctuation du cours de ses actions ordinaires, la société utilise des instruments financiers dérivés. Au total, 251 196 unités d'actions fictives (215 522 en 2021) sont en circulation. La variation liée à la fluctuation du cours des actions ordinaires de la société constatée à l'égard de ce régime, excluant les ajustements découlant des instruments financiers dérivés qui sont présentés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*, a engendré une charge de 2 \$ en 2022 (4 \$ en 2021) comptabilisée dans *Frais généraux*. Le passif relatif à ce régime est de 20 \$ (16 \$ en 2021).

Régime d'intéressement à moyen terme

Ce régime, remplacé dans son intégralité depuis le 1^{er} janvier 2022 par le régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et le rendement, avait été créé à l'intention de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant pouvait toucher, sous forme d'unités d'actions liées au rendement, une rémunération basée sur le rendement de la société sur une période de 3 ans. Les droits sur les attributions de ce régime continueront de s'acquérir jusqu'en 2024. Le rendement est mesuré selon le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires total réalisé par la société. Chaque unité d'action liée au rendement équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période, majorée d'un facteur d'acquisition qui est basé sur le rendement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de la société sur la période de 3 ans. Le règlement se fait en trésorerie.

Régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement

Ce régime, mis en place au 1^{er} janvier 2022, a été créé à l'intention de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut toucher, sous forme d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sous forme d'unités d'actions restreintes basées sur le rendement, une rémunération dont les droits s'acquerraient sur une période d'acquisition de 3 ans. Les unités d'actions restreintes basées sur le rendement sont assorties d'un facteur d'acquisition qui dépend du rendement de la société sur une période de 3 ans. Le rendement est mesuré selon le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires total réalisé par la société et selon un groupe de comparaison. Chaque unité d'action restreinte, qu'elle soit basée sur le temps ou sur le rendement, équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période. Le règlement se fait en trésorerie.

Considérant autant le régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement que le régime d'intéressement à moyen terme, 212 888 unités d'actions restreintes (153 710 en 2021) sont en circulation au 31 décembre 2022. La charge de rémunération constatée est de 8 \$ (4 \$ en 2021), et le passif est de 11 \$ (7 \$ en 2021).

Régime d'unités d'actions restreintes

Ce régime a été créé à l'intention de certains membres de la direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant touche une rémunération sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits s'acquiescent sur une période de 5 ans à compter de la date de prise d'effet du régime, à raison de 20 % par année. Les unités d'actions restreintes dont les droits ne sont finalement pas acquis, le cas échéant, peuvent faire l'objet d'une réallocation. Chaque unité d'action restreinte équivaut à une action ordinaire d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales de la société qui ne sont pas sous son contrôle. Ces unités donnent droit à un équivalent de dividende cumulé en faveur du participant jusqu'en date de règlement du régime. Le règlement des unités d'actions restreintes et des équivalents de dividendes sera fait sous forme de trésorerie au terme de la période de 5 ans durant laquelle s'acquiescent les droits. Au 31 décembre 2022, 33 200 000 d'unités d'actions restreintes (35 000 000 en 2021) sont en circulation. La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 9 \$ (10 \$ en 2021), et le passif est de 26 \$ (15 \$ en 2021).

Charge de rémunération à base d'actions

(en millions de dollars)	2022	2021
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	3 \$	3 \$
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en espèces	22	21
Total de la charge de rémunération à base d'actions	25 \$	24 \$

Ces charges sont comptabilisées à l'état des résultats dans *Frais généraux*.

27 > Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un régime à prestations définies capitalisé et un certain nombre de régimes non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

La société offre des régimes à prestations définies aux employés admissibles. Les régimes à prestations définies sont des régimes de fin de carrière basés sur la moyenne des 5 meilleures années de salaire. Ces régimes ne comportent aucune clause d'indexation. Le régime à prestations définies capitalisé est administré par une caisse de retraite qui est légalement une entité distincte de la société. Le comité de retraite du régime de retraite capitalisé est composé de membres provenant de la société et de participants au régime de retraite ainsi que de membres qui ne participent pas au régime. Les lois et les règlements auxquels le régime de retraite est assujéti exigent que le comité de retraite agisse dans l'intérêt de la caisse de retraite et des intervenants comme les participants actifs, inactifs et les retraités. Le comité de retraite est responsable de la politique de placement des actifs des régimes de retraite.

Les régimes sont exposés aux risques liés aux placements tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque de concentration et le risque de taux d'intérêt ainsi qu'aux risques actuariels tels que le risque associé à la mortalité, le risque de taux de croissance de la rémunération et le risque de taux d'actualisation. La société évalue par extrapolation ses obligations au titre des prestations définies pour l'année en cours à l'aide de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2021. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2021. La prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2022 et sera disponible au plus tard en 2023.

Autres régimes d'avantages complémentaires

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

La variation de la valeur actualisée de l'actif et de l'obligation au titre des prestations définies des régimes au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	2022		2021	
(en millions de dollars)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Solde au début	1 603 \$	54 \$	1 719 \$	56 \$
Coût des services courants	62	2	68	3
Charge d'intérêts	54	2	47	2
Cotisations des participants	31	—	27	—
Pertes (gains) actuariels à la suite des réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	—	1	—	(2)
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(455)	(16)	(199)	(7)
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	21	—	(5)	4
Prestations versées	(51)	(2)	(54)	(2)
Solde à la fin	1 265 \$	41 \$	1 603 \$	54 \$

	2022		2021	
(en millions de dollars)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Actif des régimes à prestations définies				
Juste valeur au début	1 511 \$	— \$	1 395 \$	— \$
Revenu d'intérêts	50	—	38	—
Gains (pertes) actuariels à la suite des réévaluations				
Rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	(310)	—	57	—
Frais administratifs	(2)	—	(1)	—
Cotisations des participants	31	—	27	—
Cotisations de l'employeur	53	—	49	—
Prestations versées	(51)	—	(54)	—
Juste valeur à la fin	1 282 \$	— \$	1 511 \$	— \$

Montants reconnus dans l'état de la situation financière

	2022		2021	
(en millions de dollars)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre d'un régime capitalisé à prestations définies ¹	1 134 \$	— \$	1 442 \$	— \$
Obligation au titre des régimes non capitalisés à prestations définies	131	41	161	54
Obligation au titre des régimes à prestations définies	1 265	41	1 603	54
Juste valeur des actifs des régimes ¹	1 282	—	1 511	—
Passif (actif) net avant le plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé	(17)	41	92	54
Plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé	148	—	—	—
Passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies	131 \$	41 \$	92 \$	54 \$

¹ Au 31 décembre 2022, un excédent de capitalisation de 148 \$ (excédent de 69 \$ en 2021) a été réduit par le plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé.

Au 31 décembre 2022, aucun montant relatif aux régimes de retraite n'est présenté à la note 9 « Autres éléments d'actif » (82 \$ au 31 décembre 2021).

Les montants présentés à la note 15 « Autres éléments de passif » sont :

(en millions de dollars)	2022	2021
Régimes de retraite	131 \$	174 \$
Autres régimes	41	54
Avantages postérieurs à l'emploi	172 \$	228 \$

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

	2022		2021	
(en millions de dollars)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	62 \$	2 \$	68 \$	3 \$
Intérêts nets	4	2	9	2
Frais administratifs	2	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	68	4	78	5
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	310	—	(57)	—
Pertres (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	—	1	—	(2)
Pertres (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(455)	(16)	(199)	(7)
Pertres (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	21	—	(5)	4
Augmentation (diminution) du plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé	148	—	—	—
Pertres (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	24	(15)	(261)	(5)
Total des composantes du coût des prestations définies	92 \$	(11)\$	(183)\$	— \$

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

(en millions de dollars)	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	24 \$	(15)\$	(261)\$	(5)\$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(6)	4	69	1
Total des autres éléments du résultat global	18 \$	(11)\$	(192)\$	(4)\$

Les participants aux régimes versent des cotisations allant de 0 % à 9 % (0 % à 9 % en 2021) à leur régime de retraite. La société verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. La société finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice est de 14,6 années (19,0 années en 2021) pour les régimes de retraite et de 10,1 années (10,4 années en 2021) pour les autres régimes. La société estime devoir contribuer pour un montant de 55 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2023.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les actifs des régimes sont investis à 100 % dans des unités de fonds diversifiés.

Le comité de retraite a adopté, conformément à la recommandation du comité de placement, une politique de placement qui tient compte des caractéristiques propres à chaque régime, des lois et des règlements auxquels le régime est assujéti ainsi que des orientations en matière de placement privilégiées par le comité de retraite. La politique de placement définit la répartition cible de l'actif servant de portefeuille de référence. Les objectifs principaux de la politique de placement, qui sont dictés par la politique de financement, sont de maintenir un coût stable et supportable du régime, ainsi qu'un niveau de provisionnement approprié pour assurer la sécurité des engagements. Le régime est exposé à divers risques de placement, dont le risque que les investissements subissent des pertes ou ne produisent pas le rendement escompté. La politique de placement comporte plusieurs mesures quantitatives et qualitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Toutes les unités de fonds ont des prix cotés sur des marchés actifs et sont classées au niveau 1.

Le rendement effectif des actifs des régimes est négatif de 17 % (positif de 7 % en 2021). Les actifs des régimes sont gérés par une filiale de la société. L'actif des régimes de retraite ne comprenait aucune action ordinaire de la société en 2022 et 2021.

Principales hypothèses

La direction pose des hypothèses et des jugements importants dans l'évaluation des charges et de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la société. Les hypothèses actuarielles significatives utilisées se détaillent comme suit :

	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Taux d'actualisation	5,3 %	5,3 %	3,3 %	3,3 %
Taux de croissance de la rémunération	De 3,3 % à 4,0 %	—	3,3 %	—
Taux de mortalité (table)	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
Charges au titre des régimes				
Taux d'actualisation	3,4 %	3,4 %	2,9 %	2,9 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	—	3,3 %	—

	2022		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendanciels initiaux des coûts des soins de santé	5,2 %	5,0 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciels	3,9 %	3,0 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	7	6	—

	2021		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendanciels initiaux des coûts des soins de santé	5,4 %	3,0 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciels	3,9 %	3,0 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	7	—	—

Analyse de sensibilité

Régimes de retraite

Les hypothèses significatives utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont le taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération et le taux de mortalité. Chacune des analyses de sensibilité ci-dessous est effectuée en faisant varier seulement une hypothèse alors que les autres hypothèses demeurent constantes.

Sensibilité des hypothèses significatives de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

(en millions de dollars)	2022		2021	
	Régimes de retraite		Régimes de retraite	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	(179)\$	235 \$	(255)\$	355 \$
Taux de croissance de la rémunération				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	81 \$	(70)\$	82 \$	(98)\$
Taux de mortalité				
Incidence d'une variation relative de 10,0 %	(22)\$	24 \$	(26)\$	29 \$
			2022	2021

Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité (en années)

Hommes		
65 ans au cours de l'exercice	23,4	23,4
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	25,4	25,4
Femmes		
65 ans au cours de l'exercice	25,3	25,3
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	27,2	27,2

Autres régimes d'avantages complémentaires

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants relatifs aux régimes d'assurance maladie présentés. Une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage de ces taux aurait l'incidence suivante :

(en millions de dollars)	2022		2021	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Obligation au titre des prestations définies	5 \$	(4)\$	7 \$	(5)\$

L'impact de la variation de 1 % des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sur le total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs est inférieur à 1 \$ en 2022 (inférieur à 1 \$ en 2021).

Des interrelations entre les hypothèses devraient être observées, plus particulièrement entre le taux d'actualisation et la croissance des salaires attendue, puisque les deux éléments sont influencés par le taux d'inflation anticipé. L'analyse ci-dessus fait abstraction de ces interrelations entre les hypothèses.

Régime à cotisations définies

La société maintient un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Ces prestations ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies indiqués ci-dessus. Le coût total reconnu par la société au titre du régime à cotisations définies est de 4 \$ (4 \$ en 2021). Le passif relatif à ce régime est représenté à la note 15 « Autres éléments de passif », dans *Créditeurs* par un montant de 1 \$ (1 \$ en 2021).

28 > Transactions entre parties liées

Lors de la consolidation, la société élimine les transactions effectuées avec ses filiales et celles effectuées entre les différentes filiales du groupe. La société offre des services de gestion de placements pour ses régimes de retraite. Ces services sont proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes et sont assujettis à des conditions normales de marché. La société conclut également des transactions avec des entreprises associées. Ces transactions sont conclues dans le cours normal des affaires et sont assujetties à des conditions normales de marché.

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres de la haute direction qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société. Les principaux dirigeants sont susceptibles de souscrire des produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou d'autres produits et services proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes. Les conditions de ces transactions sont, pour l'essentiel, les mêmes que celles consenties aux clients ou aux employés.

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'année s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	2022	2021
Salaires et autres avantages à court terme	9 \$	9 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paiements fondés sur des actions	5	4
Total	16 \$	15 \$

29 › Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Engagements contractuels

La société est partie à des contrats touchant divers produits et services dont, entre autres, des services d'informatiques externes qui, en raison de leur nature, sont difficilement résiliables. Le montant minimum des engagements pour les prochains exercices représente 98 \$ en 2023, 71 \$ en 2024, 58 \$ en 2025, 49 \$ en 2026 et 43 \$ en 2027 et les années suivantes.

Contrats de location

La société est aussi partie à des contrats de location à court terme ou à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur dont, entre autres, la location d'équipement. Le montant minimum des engagements pour les 12 prochains mois représente moins de 1 \$.

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie prenante à des contrats de location qui entreront en vigueur prochainement. Ces contrats de location ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Engagements

La société a un engagement envers un tiers pour une de ses filiales pour un montant de 7 \$ (inférieur à 1 \$ en 2021). La société s'est aussi engagée envers des tiers à garantir les fonds offerts par une de ses filiales.

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux, à des placements privés, à des contreparties ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 31 décembre 2022, ces engagements s'élèvent à 648 \$ (599 \$ au 31 décembre 2021), dont les décaissements estimatifs seront de 22 \$ (22 \$ au 31 décembre 2021) dans 30 jours, de 213 \$ (166 \$ au 31 décembre 2021) dans 31 à 365 jours et de 413 \$ (411 \$ au 31 décembre 2021) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 31 décembre 2022, le solde de ces lettres est de 2 \$ (2 \$ au 31 décembre 2021).

Indemnisations

Dans le cours normal des affaires, la société conclut différents types d'ententes qui peuvent inclure une indemnité en faveur d'une tierce partie. Dans certaines circonstances hors du commun, la société pourrait être amenée à verser des indemnités particulières. Ces indemnités pourraient varier en fonction de la nature et des modalités des ententes. Les principales indemnités toucheraient, entre autres, les administrateurs de la société advenant un événement non couvert par la police d'assurance responsabilité des administrateurs. Le montant de ces indemnités ne peut être déterminé. Par le passé, la société n'a pas eu à verser d'indemnités importantes et elle estime qu'il est peu probable qu'elle doive effectuer, à l'avenir, de tels versements.

Marges de crédit

Au 31 décembre 2022, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 57 \$ (57 \$ au 31 décembre 2021) qui n'étaient pas utilisées aux 31 décembre 2022 et 2021. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

Procédures judiciaires et réglementaires

La société est régulièrement impliquée dans des litiges, à titre de défenderesse ou de demanderesse. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis procèdent occasionnellement à des demandes d'information, à des examens ou à des enquêtes touchant la conformité de la société avec les lois sur les assureurs et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois. La direction exerce son jugement pour évaluer les enjeux possibles et ne croit pas que le dénouement de quelque question d'ordre réglementaire ou juridique, prise individuellement ou dans l'ensemble, aura une incidence défavorable sur la situation financière ou les résultats de la société.

30 > Filiales

La liste qui suit présente les principales filiales opérationnelles détenues directement ou indirectement par la société.

Au 31 décembre 2022	Participation (%)	Adresse	Description
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. ¹	100	Québec, Canada	Société d'assurance de personnes qui distribue des produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers
Michel Rhéaume et associés ltée	100	Montréal, Canada	Société de courtage en assurance de personnes
PPI Management Inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de courtage en assurance
Placements IA Clarington inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de gestion de fonds qui commercialise des produits de placement, y compris des fonds communs de placement et des fonds distincts
Investia Services financiers inc.	100	Québec, Canada	Société de courtage en fonds communs de placement
iA Gestion privée de patrimoine inc. ¹	100	Montréal, Canada	Société de courtage en valeurs mobilières
iA Gestion privée de patrimoine (É.-U.) inc. ²	100	Toronto, Canada	Société de courtage transfrontalière en valeurs mobilières
Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. ¹	100	Québec, Canada	Société qui gère les portefeuilles des fonds généraux, des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société
Industrielle Alliance, Fiducie inc.	100	Québec, Canada	Services de fiducie
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Prysm Assurances générales inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages et autres produits auxiliaires
SAL Marketing Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
Les Garanties Nationales MRWV ltée	100	Laval, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
iA Financement auto inc. ¹	100	Oakville, Canada	Société de financement automobile
IA American Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer Security Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
American-Amicable Life Insurance Company of Texas	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer American Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Occidental Life Insurance Company of North Carolina	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Dealers Alliance Corporation ¹	100	Addison (Texas), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Dealers Assurance Company	100	Addison (Texas), États-Unis	Société d'assurance de dommages qui fournit des couvertures d'assurance responsabilité aux compagnies offrant des garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
iA American Warranty Corp.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société d'administration de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Ecoblock, Inc.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société qui fournit des produits auxiliaires relatifs à l'automobile
First Automotive Service Corporation	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Lubrico Warranty Inc.	100	London, Canada	Société de garanties automobiles
WGI Service Plan Division Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties et de produits auxiliaires pour l'industrie automobile
WGI Manufacturing Inc.	100	Scarborough, Canada	Société de fabrication et de distribution de produits de protection pour l'industrie automobile
IAS Parent Holdings, Inc. ¹	100	Austin (Texas), États-Unis	Société de garanties automobiles et de services et logiciels connexes
Surexdirect.com Ltd	70	Magrath, Canada	Société de distribution numérique d'assurance biens et risques divers

¹ Ces filiales détiennent à leur tour des filiales, directement ou indirectement, pour la majorité, à 100 %.

² iA Gestion privée de patrimoine (É.-U.) inc. a été créée le 25 mars 2022.

Direction de iA Groupe financier

Comité exécutif

Denis Ricard

Président et chef de la direction

Alain Bergeron

Vice-président exécutif et
chef des placements

Stephan Bourbonnais

Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine

Stéphanie Butt Thibodeau

Vice-président exécutive
et chef, Talents et culture

Éric Jobin

Vice-président exécutif
Efficience opérationnelle

Renée Laflamme

Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Pierre Miron

Vice-président exécutif et
chef de la transformation

Sean O'Brien

Vice-président exécutif
Solutions d'assurance et d'épargne
collectives

Jacques Potvin

Vice-président exécutif, chef des finances
et actuaire en chef

Philippe Sarfati

Vice-président exécutif et
chef de la gestion des risques

Lilia Sham

Vice-présidente exécutive
Stratégie et développement corporatifs

Michael L. Stickney

Vice-président exécutif et
chef de la croissance

Vice-présidentes et vice-présidents principaux

Alain Bergeron (TI)

Vice-président principal
Technologies de l'information (CIO)

Vincenzo Ciampi

Vice-président principal
Expérience client globale

Gwen Gareau

Vice-présidente principale
Services aux concessionnaires

Manon Gauthier

Vice-présidente principale
Administration
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Paul R. Grimes

Vice-président principal
Distribution, Réseau de conseillers
indépendants
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Alnoor Jiwani

Vice-président principal
Développement des affaires et finance
Services aux concessionnaires

Louis-Philippe Pouliot

Vice-président principal
Solutions d'assurance et d'épargne
collectives

Pierre Vincent

Vice-président principal
Distribution et développement de produits
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Filiales

**iA American and American-Amicable
Group of Companies****Joe W. Dunlap**

Président

**iA American Warranty Group
Dealers Assurance Company****Kristen Gruber**

Présidente

iA Assurance auto et habitation**Isabelle Blackburn**

Présidente et cheffe de l'exploitation

iA Clarington**Adam Elliott**

Président et chef de la direction

iA Financement auto**Charles Parent**

Président

iA Gestion privée de patrimoine**Stephan Bourbonnais**

Président et chef de la direction

Investia Services financiers**Louis H. DeConinck**

Président

David Chapman

Chef de l'exploitation

MRA**Dominique Laberge**

Président

PPI Management**J.A. (Jim) Virtue**

Président exécutif et chef de la direction

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
1 800 463-6236
ia.ca

Assurance individuelle et Gestion de patrimoine individuel

Centre de services et de ventes de Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Montréal

1611, boulevard Crémazie Est
Bureau 900
Montréal (Qc) H2M 2P2
514 327-0020
1 800 465-5818

Centre de services et de ventes de Toronto

522, avenue University
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667
1 844 442-4636

Moncton

C. P. 295, succursale Main
Moncton (N.-B.) E1C 8K9
506 855-5310
1 800 577-4747

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 241-9817
1 877 656-9817

Assurance collective Régimes d'employés

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

925, Grande Allée Ouest
Bureau 420
Québec (Qc) G1S 1C1
1 800 697-9767

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
Montréal (Qc) H3A 3H3
1 800 697-9767

Toronto

522, avenue University
5^e étage
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 585-8055

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (C.-B.) V6E 4A2
604 689-0388
1 800 557-2515

Assurance collective Services aux concessionnaires

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667
1 800 665-5815

Halifax

238A, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 2B4
902 468-8698

Montréal

8840, boulevard Taschereau
Brossard (Qc) J4X 1C2
450 465-0630
1 888 465-0630

Toronto

1320, Cornwall Road
Bureau 103
Oakville (Ont.) L6J 7W5
905 847-7900
1 800 668-4702

Saskatoon

510, Cope Way
Bureau 50
Saskatoon (Sask.) S7T 0G3
306 665-0050

Edmonton

Terrace Plaza
Bureau 840
4445, Calgary Tr. Southbound
Edmonton (Alb.) T6H 5R7
780 435-1833
1 888 435-1833

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 882-8220
1 877 882-8220

iA FINANCEMENT AUTO INC.

Siège social – Oakville

1415, Joshuas Creek Drive
Bureau 104
Oakville (Ont.) L6H 7G4
1 855 378-5626

Brossard

9150, boulevard Leduc
Bureau 601
Brossard (Qc) J4Y 0E3
1 855 378-5626

Assurance collective iA Marchés spéciaux

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 737-3802
1 800 266-5667

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 204
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 498-8319
1 800 611-6667

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2050
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 266-7582
1 800 661-1699

Épargne et retraite collectives

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

1080, Grande Allée Ouest
Québec (Qc) G1K 7M3
1 800 697-9767

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
Montréal (Qc) H3A 3H3
1 800 697-9767

Toronto

522, avenue University
4^e étage
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 585-2122
1 800 567-5670

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (C.-B.) V6E 4A2
604 689-0388
1 800 557-2515

Prêts hypothécaires

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 686-7738
1 888 368-7738

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
C. P. 790, succursale B
Montréal (Qc) H3B 3K6
514 499-6680
1 800 361-2173

Toronto

522, avenue University
Bureau 400
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 585-8832
1 877 585-8832

Vancouver

988, Broadway West
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 688-8631
1 866 688-8631

**INDUSTRIELLE ALLIANCE
PACIFIQUE, COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES**

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667

**IA AMERICAN
LIFE INSURANCE COMPANY**

Siège social – Waco, Texas

425, avenue Austin
Waco (TX) 76701
États-Unis
254 297-2777
1 800 736-7311
iaamerican.com

**AMERICAN-AMICABLE LIFE
INSURANCE COMPANY
OF TEXAS**

Siège social – Waco, Texas

425, avenue Austin
Waco (TX) 76701
États-Unis
254 297-2777
1 800 736-7311
americanamicable.com

**DEALERS ASSURANCE
COMPANY**

Siège social – Addison, Texas

15920, Addison Road
Addison (TX) 75001
États-Unis
1 800 282-8913
dealersassurance.com

IA AMERICAN WARRANTY, L.P.

Siège social – Austin, Texas

8201, North FM 620 Rd.
Bureau 100
Austin (TX) 78726
États-Unis
1 800 346-6469
iaawg.com

**IA AMERICAN WARRANTY
CORP.**

**Siège social – Albuquerque,
Nouveau-Mexique**

2400, Louisiana Boulevard NE
Édifice 4, bureau 100
Albuquerque (NM) 87110
États-Unis
505 881-2244
1 877 881-2244
iaawg.com

MRA

Siège social – Montréal

1611, boulevard Crémazie Est
Bureau 800
Montréal (Qc) H2M 2P2
514 329-3333
1 800 363-5956
cabinetmra.com

**PLACEMENTS
IA CLARINGTON INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5565
iaclarington.com

Toronto

522, avenue University
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 860-9880
1 888 860-9888

26, rue Wellington Est
Bureau 500
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 860-9880
1 888 860-9888

**INVESTIA
SERVICES FINANCIERS INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5548
1 888 684-5548
investia.ca

Halifax

17, Allenby Dr.
StillwaterLake (N.-É.) B3Z 1G6
1 888 684-5548

**IA GESTION PRIVÉE DE
PATRIMOINE INC.**

Siège social – Montréal

2200, avenue McGill College
Bureau 350
Montréal (Qc) H3A 3P8
514 499-1066
1 800 361-7465
iagestionprivée.ca

Dartmouth

239, avenue Brownlow
Bureau 204
Dartmouth (N.-É.) B3B 2B2
902 468-1197

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 864-6477
1 866 269-7773

Kanata

260, Hearst Way
Bureau 103
Kanata (Ont.) K2L 3H1
613 224-1044

Oakville

2908, Sheridan Way Sud
Bureau 100
Oakville (Ont.) L6J 7M1
289 644-2362

Scarborough

2075, Kennedy Road
Bureaux 401 et 500
Scarborough (Ont.) M1T 3V3
416 291-4400

**Programme des immigrants
investisseurs – Montréal**

2200, avenue McGill College
Bureau 320
Montréal (Qc) H3A 3P8
514 499-1170

**INDUSTRIELLE ALLIANCE,
FIDUCIE INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
iafiducie.ca

**INDUSTRIELLE ALLIANCE,
ASSURANCE AUTO ET
HABITATION INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 650-4600
1 800 463-4382
industrielleallianceauto.com

**PPI MANAGEMENT INC.
MANAGEMENT INC.**

Siège social – Calgary

3600, 4^e Rue Sud-Est
Calgary (Alb.) T2G 2W3
403 910-3333
1 800 661-1497

Saint-Jean (Terre-Neuve)

100, avenue Elizabeth
Bureau 110
Saint-Jean (T.-N.-L.) A1B 1S1
709 782-5500
1 888 579-1631

Halifax

200, Waterfront Drive
Bureau 160
Bedford (N.-É.) B4A 4J4
902 442-9955
1 888 799-6396

Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 207
Québec (Qc) G2J 0B4
581 706-5200
1 866 999-5568
ppi.ca

Brossard

7005, boulevard Taschereau
Bureau 180
Brossard (Qc) J4Z 1A7
438 858-2160

Ottawa

1505, av. Laperrière
Bureau 307
Ottawa (Ont.) K1Z 7T1
613 916-6322
1 888 886-3892

Toronto

2235, avenue Sheppard Est
Bureau 1000
Toronto (Ont.) M2J 5B5
416 494-7707
1 888 887-3892

Mississauga

30, avenue Eglinton Ouest
Bureau 720
Mississauga (Ont.) L5R 3E7
647 497-5522
1 888 887-3892

Winnipeg

295, Broadway
Winnipeg (Man.) R3C 0R9
204 515-0900
1 877 987-2477

Edmonton

6325, boul. Gateway Nord-Ouest
Bureau 126
Edmonton (Alb.) T6H 5H6
780 809-2800
1 888 766-5433

10235, 101^e Rue Nord-Ouest
Bureau 2504
Edmonton (Alb.) T5J 3G1
780 423-6801
1 800 668-1348

Surrey

15117, 101^e Avenue
Bureau 320
Surrey (C.-B.) V3R 8P7
778 374-3500
1 800 605-1644

Vancouver

505, rue Burrard
Bureau 860
Vancouver (C.-B.) V7X 1M3
778 374-3500
1 800 605-1644
4370, Still Creek Drive
Bureau 210
Burnaby (C.-B.) V5C 0G5
604 688-8909
1 800 661-7712



iA Groupe financier contribue au respect et à la protection de l'environnement.

Ce document a été imprimé sur du papier fabriqué à 100 % de fibres postconsommation recyclées.

Par ailleurs, soucieux de réduire à la source sa production d'imprimés, iA Groupe financier offre une version électronique de ce rapport à l'adresse ia.ca, ce qui limite le nombre de rapports imprimés.

Le papier utilisé pour ce rapport est à base alcaline ou neutre et est traité sans chlore élémentaire. Il est produit à partir de biogaz et possède la certification ÉcoLogo.

Ce rapport annuel a été conçu par les services de l'Actuariat, de la Comptabilité, des Relations aux investisseurs et des affaires publiques et du Marketing numérique et de la gestion de la marque de iA Groupe financier.



PCF



Dépôt légal :
mars 2023
ISSN 1711-8883

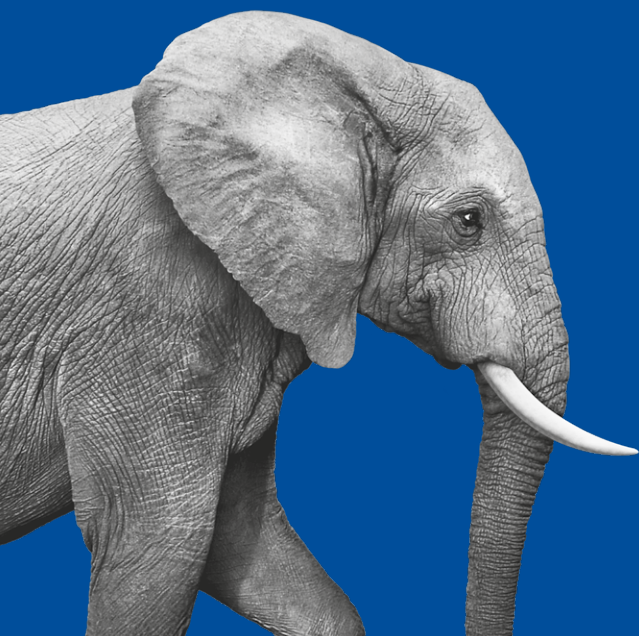
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

This report is also available in English.

Information générale

Pour toute question sur la divulgation des résultats financiers, les conférences et les documents d'information, consultez notre site Internet, à l'adresse ia.ca, section À propos, sous Relations avec les investisseurs.

Pour toute question sur les produits et services de iA Groupe financier, communiquez avec votre représentant ou consultez les pages 147 et 148 de ce rapport annuel pour connaître le bureau le plus près de chez vous.



Renseignements aux actionnaires

Siège social

iA Groupe financier
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236
ia.ca

Inscription à la Bourse

Les actions ordinaires de iA Société financière inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG.

Les actions privilégiées de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAF.

Assemblée annuelle des actionnaires

Le mercredi 10 mai 2023, à 14 heures

Services aux actionnaires, régime de réinvestissement des dividendes et régime d'achat d'actions

Pour toute question sur les relevés d'actions, les dividendes, les changements d'adresse et de propriété, ou toute question connexe, communiquez avec notre agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 514 982-7555
Sans frais : 1 877 684-5000
ia@computershare.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes, les gestionnaires de portefeuilles et tout investisseur qui désirent obtenir de l'information financière doivent communiquer avec notre Service des relations avec les investisseurs et des affaires publiques :

Téléphone : 418 684-5000, poste 105862
Sans frais : 1 800 463-6236, poste 105862
Télécopieur : 418 684-5192
investisseurs@ia.ca

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca